CAISSES D'ENTRAIDE

LE MOUVEMENT DESJARDINS SE MONTRE PLUS SOUPLE

■ **Le comité exécutif pourrait passer à l'action avant le 20 octobre, date de réunion du conseil d'administration du Mouvement.**

page C 1

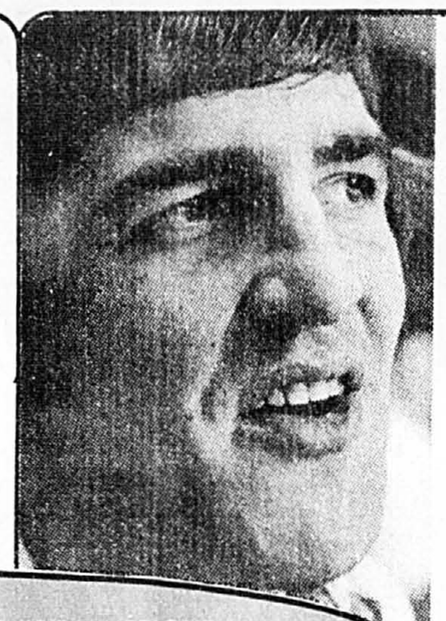

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

TABLOÏD SPORTS

COUP DE THÉÂTRE REPÊCHAGE!
FERGUSON CHOISIT SAVARD

PRIME DE $50,000...
LAMBERT PASSE AUX SABRES

Photothèque LA PRESSE

pages 8 et 9

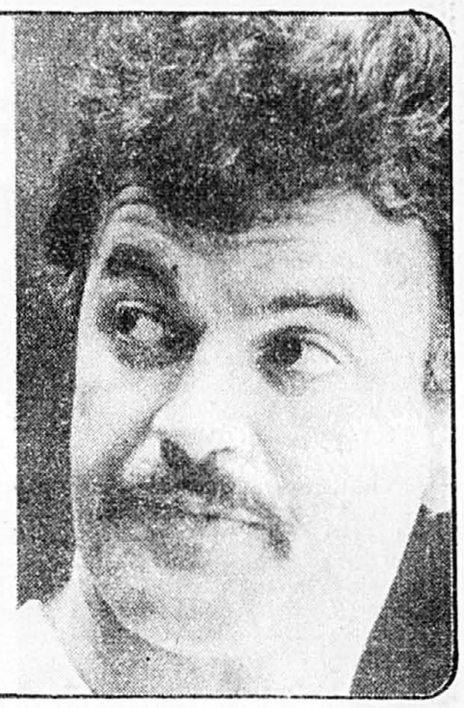

25 cents MONTRÉAL, MARDI 6 OCTOBRE 1981, 97e ANNÉE, no 237, 80 PAGES, 4 CAHIERS

ELLE APPUIERA LA MOTION TRUDEAU
THATCHER SOUHAITE UN ACCORD DES PROVINCES

téléphoto UPC

page A 8

NEUF ANS APRÈS L'INTÉGRATION À LA CUM

LE CONTRÔLE DE LA POLICE RETOURNE AUX VILLES

page A 3

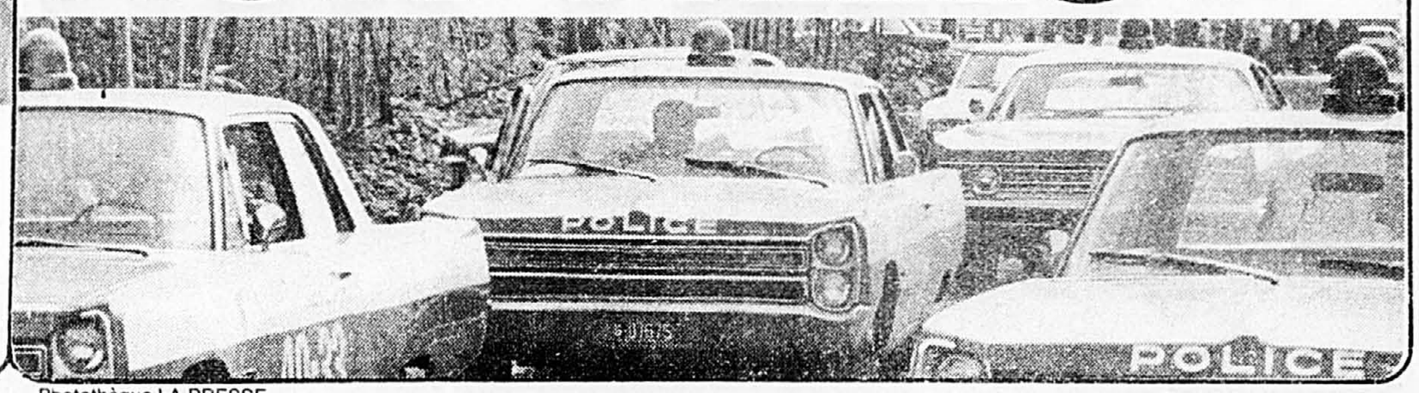

Photothèque LA PRESSE

MODE

Interchangeables...

pages C 1 à C 4

photos Pierre McCann, LA PRESSE

ENQUÊTE DU CORONER

UN TÉMOIN A VU QUELQU'UN PRENDRE LES CIGARETTES ET LES ALLUMETTES

■ **À l'enquête sur la mort de M. Robert Fontaine, brûlé vif dans sa chaise à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, l'infirmière Noëlla Couture et un étudiant employé d'été ont déclaré hier avoir tous deux vu des allumettes et des cigarettes dans la chambre du malade après sa mort. L'étudiant a ajouté qu'il avait ensuite vu un ami de Mme Fontaine prendre ces allumettes.**

page A 3

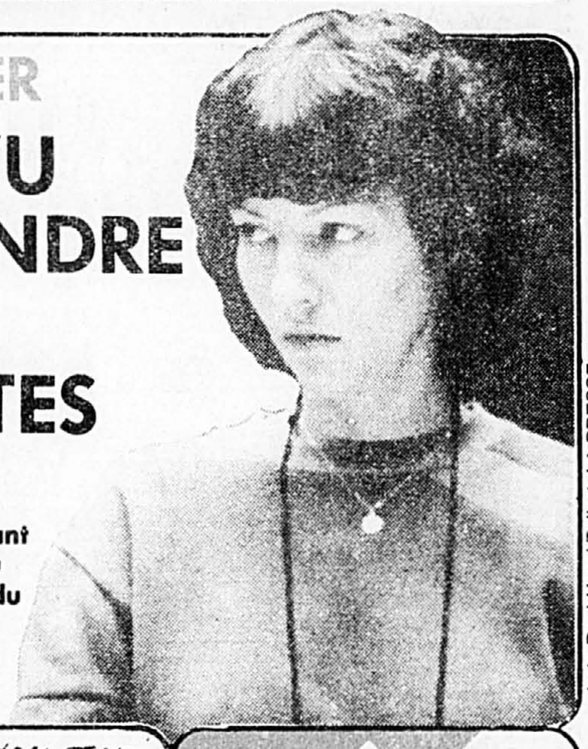

photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

ÉDITO

OTTAWA A SES RAISONS QUE LA RAISON IGNORE

PAR MARCEL ADAM

page A 6

LE MONDE

ALERTE À LA GUERRE EN NAMIBIE

■ **Les dirigeants du Commonwealth, réunis en Australie, ont dénoncé l'attitude des États-Unis à l'égard de l'Afrique australe, en se disant convaincus de l'imminence d'une guerre sanglante dans la région si la Namibie n'accède pas cette année à l'indépendance, pacifiquement.**

page A 14

SOMMAIRE

Annonces classées: B 10 à B 14, C 10, C 11
Arts et spectacles: A 11 à A 13
Décès, naissances, etc.: A 10
Économie: C 1 à C 8
Êtes-vous observateur?: B 14
FEUILLETON: B 11
Horoscope: B 12
Le monde: A 14
Météo: A 2
Mot mystère: B 13
Télévision: A 11, A 13
Télé-câble: A 13
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: B 1 à B 7
TABLOÏD SPORTS
Arts et spectacles
— Horaires: 22, 23
— Télévision: 23
Bandes dessinées: 24
Contact: 13 à 19
Mots croisés: 24
Quoi faire aujourd'hui: 22

ET L'AVENIR S'ANNONCE GRISÂTRE

EN 10 ANS, LE QUÉBEC A PERDU 1,400 HÔTELS

page C 12

Montréal Trust
Chez nous, vos intérêts sont bien servis.
Un réseau complet et efficace de BUREAUX IMMOBILIERS
CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI à des taux compétitifs
PLACE VILLE-MARIE/861-1681
CENTRE COMMERCIAL FAIRVIEW/695-5230
SHERBROOKE (819) 565-1933

RÉACTIONS À OTTAWA

Ouellet sceptique, LaSalle heureux...

OTTAWA (PC) — Les milieux fédéraux ont réagi avec scepticisme aux déclarations du premier ministre René Lévesque à l'effet que le Parti québécois pourrait manifester sa présence lors des prochaines élections fédérales.

«Je ne pense pas que ce soit sérieux. C'est du pétage de bretelles et de la poudre aux yeux qui fait partie de leur campagne contre la démarche constitutionnelle du gouvernement», a déclaré le ministre André Ouellet, le principal organisateur des libéraux fédéraux au Québec.

«Le PQ s'est toujours mêlé indirectement aux élections fédérales, en soutenant des candidats créditistes ou conservateurs, cela n'a jamais donné beaucoup de résultats. S'ils présentaient des candidats, cela diviserait l'opposition encore davantage», a ajouté M. Ouellet.

Pour le ministre, les élections fédérales ne se tiendront que dans quelques années et bien de l'eau coulera sous les ponts d'ici là.

Pour le député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle, il est heureux que le PQ décide de s'occuper d'élections fédérales.

«Je ne crois pas que M. Lévesque ait voulu dire qu'il aurait une aile fédéraliste; ce sera incompatible avec son option. Mais s'il veut appuyer des candidats qui respecteront les juridictions des législatures provinciales, la vision constitutionnelle du Parti conservateur devrait lui convenir», a soutenu M. LaSalle.

Quant au président du caucus libéral fédéral du Québec, M. Jacques Olivier, il s'est montré heureux des déclarations de M. Lévesque: «A chaque fois que le PQ s'est mêlé de politique fédérale, il n'a fait que renforcer le Parti libéral», a-t-il lancé.

NOTES POLITIQUES

Le PQ au fédéral: Léger dans Mercier?

C'est parce que le jugement de la **Cour suprême** a démontré qu'effectivement le fédéral pouvait gruger dans les pouvoirs provinciaux, que le ministre péquiste, **Marcel Léger,** a décidé de convaincre ses collègues du Conseil des ministres et les autorités du Parti québécois de plonger sur la scène politique fédérale. Si jamais le parti acceptait les propositions qu'il a élaborées, il serait lui-même candidat, en compagnie semble-t-il de plusieurs de ses collègues qui siègent présentement à **l'Assemblée nationale.**

Il a en effet l'intention de se porter éventuellement candidat dans le comté fédéral de **Mercier,** représenté à la Chambre des communes par la libérale **Céline-Hervieux Payette.**

Face à cette possibilité, a précisé Marcel Léger, il faut que le Parti québécois, qui est maintenant placé en position de «légitime défense», aille préserver les intérêts du Québec au Parlement d'Ottawa. Car selon lui, le jugement de la Cour suprême a démontré qu'il y avait un «trou».

Par ailleurs, la décision de présenter des candidats en vue d'une prochaine élection fédérale ne serait que ponctuelle. En effet, selon le député de **Lafontaine** à l'Assemblée nationale, ce geste aurait également pour but de faire avancer la cause de **la souveraineté-association,** alors que maintenant le débat sur cette question tourne en rond au Québec.

En siégeant à Ottawa dans le but premier d'empêcher un gouvernement fédéral de s'approprier des droits provinciaux, Marcel Léger a ajouté que les députés du Parti québécois élus à Ottawa seraient en excellente position pour faire avancer la thèse défensue par le gouvernement Lévesque. «Il ne s'agit plus juste d'en parler, il faut agir... En étant sur place, a précisé Marcel Léger au cours d'une entrevue, les députés péquistes pourraient déjà commencer à préparer les négociations en vue d'en arriver à une entente» après une élection référendaire au Québec.

Si jamais le PQ, par exemple détenait la balance du pouvoir avec 30 ou 40 députés, on estime qu'il serait en excellente position pour négocier avec un éventuel gouvernement conservateur, les clauses qui assureraient au gouvernement du Québec sa souveraineté politique, dans une éventuelle association économique avec les autres partenaires de la fédération canadienne.

Trois conditions

Contrairement à ses prises de positions antérieures à ce sujet, le premier ministre René Lévesque, en conférence de presse en fin de semaine dernière, a été loin de rejeter le projet Léger, bien au contraire. Il étudie très sérieusement cette proposition, qui vise notamment à combattre l'arrogance des 74 députés libéraux du Québec élus à Ottawa.

Marcel Léger leur reproche de se promener au Québec comme s'il s'agissait d'un territoire conquis, alors qu'ils n'ont même pas à lever le petit doigt pour avoir un mandat. Et pour une fois, si le PQ décide de poser ce geste, les électeurs du Québec pourront enfin avoir le choix de donner un véritable vote du Québec à Ottawa et ils n'auront plus que le choix limité de voter pour les libéraux de Trudeau.

En soumettant sa proposition **à l'exécutif national du Parti** québécois, Marcel Léger a posé trois conditions à la réalisation de son projet.

D'abord il s'agira de l'aile fédérale du Parti québécois. Celle-ci dépendra de l'exécutif national, aura à répondre aux différentes instances du parti, comme les réunions des conseils nationaux et les congrès généraux.

Cette aile fédérale péquiste qui viserait évidemment à détenir la balance du pouvoir et à se débarrasser des libéraux fédéraux, devrait aussi pouvoir compter sur toute la machine et les moyens dont dispose la structure actuelle du Parti québécois.

D'un autre côté, les personnes qui accepteront de se présenter sur la scène fédérale ne devront pas être des carriéristes, car il s'agira vraiment d'une action ponctuelle. «Il faudra que ce geste soit posé pour défendre un idéal».

Toutes les implications de la décision du PQ de plonger sur la scène fédérale, a souligné Marcel Léger, devraient être étudiées par un comité spécial du PQ qui devrait par la suite faire rapport à l'exécutif et au premier ministre René Lévesque. La question devrait aussi être soulevée, soit lors du congrès général du parti qui doit avoir lieu, à Montréal, début décembre, où lors d'un congrès spécial qui pourrait avoir lieu sur ce sujet.

Déjà une expérience sur le terrain

Marcel Léger, reconnu comme un spécialiste de l'organisation, a déjà fait une expérience sur le terrain à l'occasion des élections fédérales de 1979.

Il avait en effet mis à la disposition de la candidate créditiste dans le comté de Mercier, Lise Lachapelle, l'organisation péquiste du coin. Cette dernière avait récolté 12,000 voix, alors que le candidat créditiste lors de la précédente élection avait obtenu seulement 1,200 votes.

Des consultations ont aussi été entreprises par Marcel Léger aupres des militants et la réaction a été excellente, selon lui: dans son propre comté de **Lafontaine** et dans les circonscriptions de **Jeanne-Mance, Marie-Victorin** et **Dorion.**

Déjà, a confié Marcel Léger, une vingtaine de parlementaires, dont quinze ministres ont été consultés, et la réaction a été favorable.

«Ça n'a pas de sens d'acheter une maison mal isolée. Il était important que je choisisse le constructeur en fonction des économies d'énergie.»

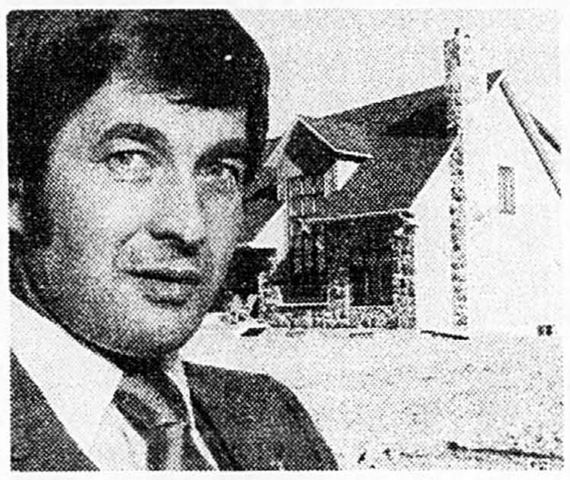

Roger Rodrigue, Neuville

«Malgré la hausse du prix de l'huile, le coût du chauffage n'a pas augmenté pour nous depuis 3 ans, parce qu'on a isolé cette maison, construite en 1900.»

François Lavergne, Montréal

Si vous achetez une maison neuve, assurez-vous que le constructeur a appliqué les mesures d'économie d'énergie recommandées par la Société canadienne d'hypothèques et de logement.
Si vous songez à acheter une maison construite depuis quelques années, vous feriez bien de vous assurer qu'elle est bien isolée et, au besoin, de voir à ce que ce soit fait.
Pour obtenir des conseils techniques ou de la documentation, adressez-vous au bureau de la SCHL de votre région.

Bureaux locaux de la SCHL:
Montréal: 1100 est, boul. Crémazie
Laval: 2, Place Laval
Longueuil: 99, Place Charles Lemoyne
Sherbrooke: 2355 ouest, rue King
Trois-Rivières: 1410, rue des Cyprès
Québec: 2875, boul. Sir Wilfrid Laurier
Rimouski: 320 est, rue St-Germain
Sept-Iles: 350, rue Smith
Chicoutimi: 326, des Saguenéens
Val d'Or: 655, 3e Avenue
Hull: 490, boul. St-Joseph
Heures de bureau: 8h30 à 16h30

la **SCHL**...
fière de contribuer à l'habitation

Société canadienne d'hypothèques et de logement
L'honorable Paul Cosgrove ministre
Canada Mortgage and Housing Corporation
Canada

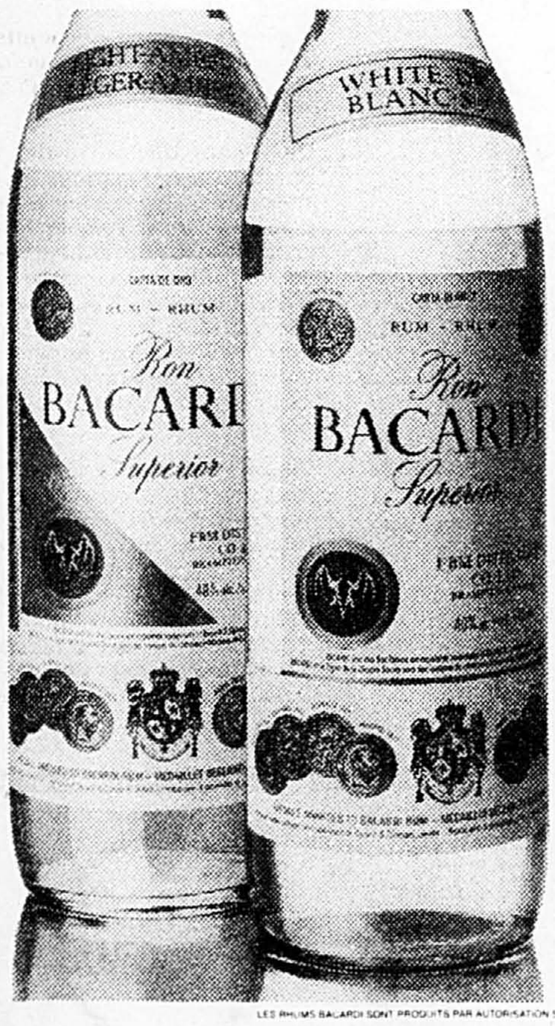

Découvrez le vrai goût du rhum Bacardi.

Goûtez-le avant d'y ajouter votre boisson préférée.

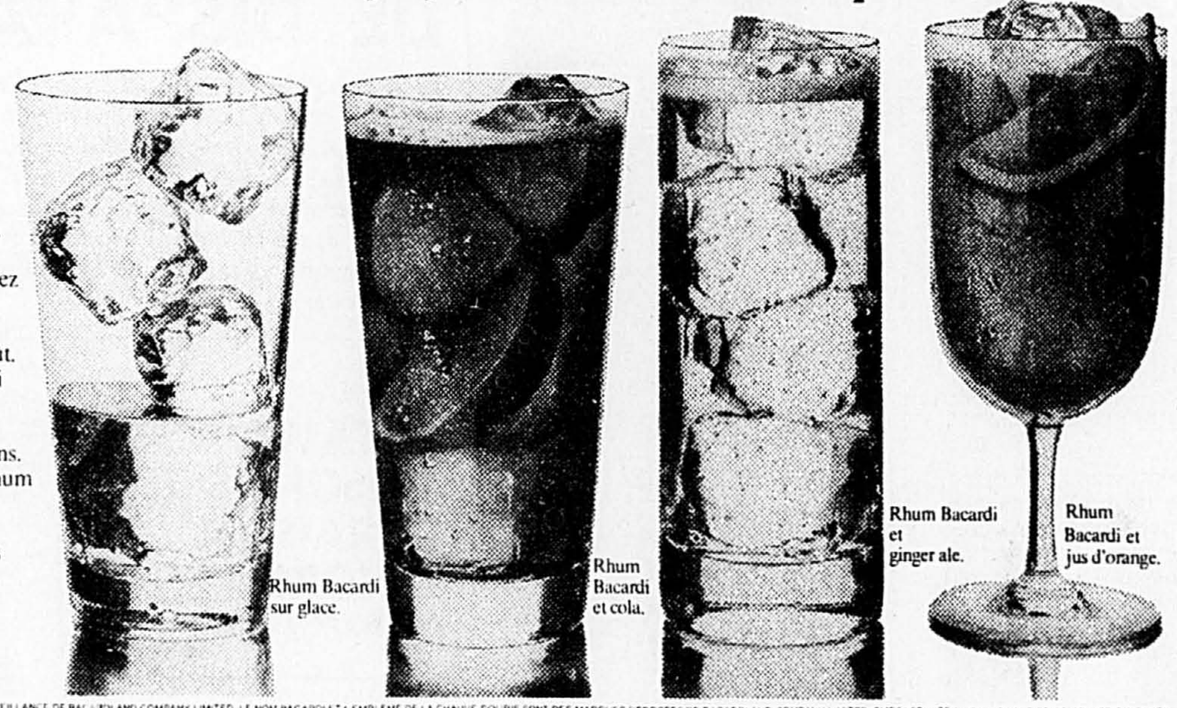

Le Bacardi, grâce à son exquise saveur, se suffit à lui-même. Voyez comme il est limpide, léger et doux au goût. C'est pourquoi il se mélange si bien avec tant de boissons. Dégustez le rhum Bacardi selon votre propre fantaisie: vous en serez ravi... à coup sûr!

Rhum Bacardi sur glace.
Rhum Bacardi et cola.
Rhum Bacardi et ginger ale.
Rhum Bacardi et jus d'orange.

LES RHUMS BACARDI SONT PRODUITS PAR AUTORISATION SPÉCIALE ET SOUS LA SURVEILLANCE DE BACARDI AND COMPANY LIMITED. LE NOM BACARDI ET L'EMBLÈME DE LA CHAUVE-SOURIS SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE BACARDI AND COMPANY LIMITED. EMBOUTEILLÉS AU CANADA PAR FBM DISTILLERIE CIE LTÉE

LA MÉTÉO à Montréal

La Quotidienne
Tirage d'hier
8 - 9 - 4

AUJOURD'HUI
Minimum: 10 Maximum: 14
Nuageux avec quelques averses

DEMAIN
Nuageux, venteux

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	10	Nuageux, averses	Nuageux, venteux, frais
Outaouais	—	14	Nuageux, pluie	Nuageux, venteux, frais
Laurentides	—	14	Nuageux, averses	Nuageux, venteux, frais
Cantons de l'Est	—	14	Ennuagement, pluie	Nuageux, venteux, frais
Mauricie	—	12	Ennuagement, pluie	Nuageux, venteux, frais
Québec	—	12	Ennuagement, pluie	Nuageux, averses
Lac-Saint-Jean	—	12	Ensol., passages nuageux	Nuageux, averses
Rimouski	—	12	Plutôt nuageux	Nuageux, pluie passagère
Gaspésie	—	12	Ciel variable	Ennuagement
Baie-Comeau	—	12	Plutôt nuageux	Nuageux, Pluie passagère
Sept-Iles	—	12	Plutôt nuageux	Nuageux, pluie passagère

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Pluie	Victoria	9	14
Alberta	Ensoleillé	Edmonton	-2	11
Saskatchewan	Ciel variable	Regina	-3	11
Manitoba	Nuageux	Winnipeg	5	10
Ontario	Ciel variable	Toronto	9	16
Nouveau-Brunswick	Nuageux	Fredericton	2	13
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	6	14
Ile-du-Prince-Edouard	Ciel variable	Charlottetown	5	13
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	6	13

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	11	17	Miami	25	31	Pittsburgh	12	16
Buffalo	9	13	New York	10	21	San Francisco	10	18
Chicago	13	23	Nlle-Orléans	20	29	Washington	13	22

vers les capitales

Amsterdam	10	16	Hong Kong	25	26	Oslo	8	10
Athènes	19	39	Le Caire	20	30	Paris	8	15
Berlin	9	14	Lisbonne	17	26	Rome	19	25
Bruxelles	9	15	Londres	11	16	Séoul	12	18
Buenos Aires	22	38	Madrid	17	22	Stockholm	11	14
Copenhague	8	12	Moscou	10	18	Tokyo	15	22
Genève	7	17	Mexico	14	25	Vienne	—	20

vers les plages

Acapulco	25	32	Bermudes	23	31	San Juan	26	33
Barbade	23	32	Nassau	—	—	Trinidad	—	

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

***TARIFS D'ABONNEMENTS ÉDITION NATIONALE**
LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi $2.10; Lundi au vendredi $1.50; Samedi seulement 0.85

***TARIFS D'ABONNEMENTS**
LIVRAISON À DOMICILE: Lundi au samedi $1.75; Lundi au vendredi $1.25; Samedi seulement 0.75
* Tarifs différents pour les routes motorisées

TARIFS D'ABONNEMENTS PAR COURRIER (Surface)

Nombre de semaines	13	26	52
CANADA			
Lundi au samedi	$37.00	$74.00	$148.00
Lundi au vendredi	$24.00	$48.00	$96.00
Samedi seulement	$13.00	$26.00	$52.00
ÉTATS-UNIS ET PAYS ÉTRANGERS			
Lundi au samedi	$72.80	$145.60	$291.20
Lundi au vendredi	$52.00	$104.00	$208.00
Samedi seulement	$20.80	$41.60	$83.20

INFORMATION GÉNÉRALE 285-7272
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL 285-7383

ANNONCES CLASSÉES
Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h) 285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30) 285-7205

GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6901

Pour vous abonner, nos bureaux sont ouverts de 7h à 18h (samedi: 7h à 15h) 285-6911

la presse

Les casinos, des tremplins pour le crime organisé

Depuis quelques années déjà, le gouverment provincial flirte avec l'idée d'autoriser l'ouverture de casinos à cause de l'impact économique et touristique qu'ils pourraient entrainer. D'ailleurs, les dirigeants de Loto-Québec ont déjà déposé chez le ministre des Finances, Jacques Parizeau, deux rapports (le premier portait le nom évocateur de «Fortuna») qui traitent justement des avantages et des désavantages des casinos.

Or, avant d'accorder un éventuel feu vert à ce projet, le gouvernement Lévesque devrait peut-être lire le rapport de l'Attorney General Robert Abrams, de l'État de New York.

Jadis favorable à l'ouverture de casinos, M.Abrams a radicalement changé d'opinion et annoncé qu'il combattrait désormais le projet, à la suite d'une enquête approfondie effectuée auprès des autorités judiciaires des États du New Jersey et du Nevada.

Remis le printemps dernier au gouverneur de l'État, son rapport relève une augmentation du trafic des drogues, de la prostitution et des crimes de rue à Atlantic City, où le phénomène des casinos est quand même assez récent. Pour les résidants d'Atlantic City, ce fut payer cher la revitalisation de l'économie de la station touristique.

Voilà pour la pointe de l'iceberg. Mais M. Abrams a vu pire. A son avis, la présence des casinos entraine tôt ou tard la corruption des édiles municipaux (enrichis, dit-il, par les propriétaires éventuels de casinos désireux d'obtenir le zonage approprié), puis le trafic d'influences au niveau de l'état, et éventuellement la corruption du système judiciaire. Et il conclut que si les États du Nevada et du New Jersey n'ont pu empêcher ces phénomènes, il ne voit pas pourquoi l'État de New York y parviendrait, même avec sa formidable machine judiciaire. Et il a reçu l'appui inconditionnel de l'influent «New York Times».

La venue des casinos, c'est donc un «pensez-y bien». Les désavantages sont si nombreux que même la perspective de revenus additionnels pour l'État ne devrait pas peser lourd dans la balance. Les marchands de rêve sont déjà assez nombreux sans qu'on permette en plus au crime organisé d'étendre sa néfaste influence au Québec.

Cut, cut, cut ...cul-cut!

Le publicitaire Régis Lévesque, des Promotions H.F.S., s'est vraiment surpassé dans les jours qui ont précédé la récente soirée de boxe présentée à Montréal. Dans un texte de pleine page au titre «poulailler» («La poule va faire...cut, cut, cut face à Deroy - Georges Cherry»), Lévesque y va de phrases du genre: «Le temps est venu pour Georges Cherry de se vider le coeur avant qu'il n'explose»; «Cherry n'y voit que du feu. Il saute en l'air»; «La poule va faire cut, cut, cut quand Deroy va lui passer le coup de massue». Tout en prenant en pitié le pauvre Cherry, certainement cité hors texte, je me dois de contester la dernière affirmation de Lévesque: une poule qui reçoit un coup de massue n'a pas le temps de faire cut, cut, cut! Et heureusement, pour une fois le nom de la brasserie Molson n'était pas accolé à ces âneries (il faut bien rester dans la zoologie, non?). Il me semble que les amateurs de boxe méritent mieux que cela.

Les Jeux et les tours

La présentation des Jeux olympiques dans une ville est souvent accompagnée de la construction d'un monument gigantesque qui devient par la suite sa marque de commerce sur le plan touristique. On peut penser à la tour de Munich, à la tour d'Ostankino, à Moscou, et, si le projet se matérialise, à la «Space Tower 2000» que le promoteur français Jean-Claude Destievan espère construire à Los Angeles à temps pour les Jeux de 1984.

Ressemblant à une fusée futuriste reposant sur ses trois pieds, la tour de 609 m serait la plus haute du monde (devant la tour du CN à Toronto, 553 m, et la tour de Moscou, 508 m), et offrirait une surface de 60 000 m² suffisante pour loger trois hôtels, six restaurants et des salles multidisciplinaires. En outre, elle serait flanquée d'un parc d'attractions et d'un immense parking. Le projet complet est évalué à $500 millions.

On sait que Montréal a failli avoir sa tour, soit le mât du stade, qui ressemblait comme un petit frère à la tour Paris-Montréal convoitée par le maire Jean Drapeau à l'époque de l'Expo 67. Mais c'eut été de la petite bière à côté de la «Space Tower 2000». Une fois terminée, le mât aurait atteint une hauteur de 189 m (622 pieds).

Redécentralisation de la police de la CUM

•ENTRE 6 ET 12 CORPS DE POLICE
•UNE POLICE JUDICIAIRE MUNICIPALE

Neuf ans après l'intégration des forces policières de l'île de Montréal au sein de la Communauté urbaine, le Conseil de sécurité publique s'apprête à créer des services municipaux de police sur le territoire de la CUM et ainsi redonner aux municipalités pleine juridiction sur leur service de police.

RAYMOND GERVAIS

De source officielle, LA PRESSE a appris qu'une étude présentement en cours au sein du Conseil de sécurité favorise la redécentralisation de la police de la CUM vers les 29 villes de l'île de Montréal. L'étude qui se base entre autres sur les recommmandations du rapport Saulnier sur l'organisation et les fonctions policières au Québec publié en janvier 1978, recommande la création de six à douze corps de police municipaux, idéalement sept, répartis dans quelque 14 à 15 postes de police à la grandeur du territoire de la CUM.

Le Conseil de sécurité étudie aussi la possibilité de créer une police judiciaire intermunicipale comme c'est le cas dans plusieurs pays d'Europe. Ce service serait composé des quelque 700 détectives que compte présentement le Service de la police de la Communauté urbaine de Montréal, lesquels seraient responsables des enquêtes criminelles sur l'ensemble du territoire. L'autre possibilité qui s'offre au Conseil est de confier aux quatre régions policières de la CUM la section judiciaire. Cette unité d'enquête qui aura juridiction sur tout le territoire pourrait s'appeler «Police judiciaire métropolitaine» et sera sous la direction d'un directeur lequel sera assujetti au Conseil de sécurité.

Quant à la section gendarmerie de la police de la CUM, elle formera les futurs corps policiers municipaux qui seront tous dirigés par un directeur soumis aux différents conseils municipaux. Le Conseil assurera le lien entre les diverses forces policières et la «police judiciaire».

Le Conseil de sécurité publique est composé, on le sait, de trois représentants de la ville de Montréal, trois des banlieues ainsi que d'un représentant de Québec.

Différentes hypothèses sont avancées afin de déterminer quelles seront les municipalités ou les groupes de municipalités qui formeront les futurs corps policiers.

Il est connu d'ores et déjà que la ville de Montréal aura son propre corps de police (gendarmerie uniquement). Les autres villes qui pourraient avoir leur propre service sont Montréal-Nord et Ville Saint-Laurent. Les autres corps de police pourraient être formés dans l'est de l'île par les villes de Pointe-aux-Trembles Montréal-Est, Anjou et Saint-Léonard qui en formerait un. Ce service de police pourrait selon les besoins et l'étendue du territoire compter deux postes de police.

Un autre service de police pourrait regrouper les municipalités du West-Island tel que Dorval, Pointe-Claire, Dollard-des-Ormeaux, Pierrefonds, Beaconsfield, etc. Les villes de Mont-Royal, Outremont, Westmount, Hampstead et Côte Saint-Luc pourraient former le corps de police du centre-ouest. Finalement, un autre service de police pourrait naître dans le sud-ouest avec les villes de Verdun, LaSalle, Lachine et Ville Saint-Pierre.

Pourquoi la redécentralisation

Le maire de Montréal-Nord et ancien président du Conseil de sécurité, M. Yves Ryan, a déjà déclaré lors des audiences du Conseil que les municipalités de la CUM n'avaient jamais accepté l'intégration de leur corps policier aux sein de la CUM, notamment à cause du coût et du manque d'efficacité de la police dans l'application des règlements municipaux. D'ailleurs Mont-Royal, a déjà refusé de payer sa part pour le service de police de la CUM sous prétexte qu'elle devait engager des agents (police parallèle) afin de faire observer ses règlements municipaux.

Rappelons que l'unification des forces policières de la CUM avait été faite afin de soulager Montréal de la dette trop lourde de son service de police. Les villes étaient prêtes à payer mais non à perdre leur contrôle sur la police au profit de la CUM.

Le Conseil de sécurité, les villes, la Communauté urbaine de Montréal ainsi que son service de police reconnaissent que l'intégration des forces de l'ordre a été un échec total notamment au point de vue coût, efficacité, mécontentement de la population ainsi qu'au point de vue du moral des policiers eux-mêmes.

Si tout va comme prévu, ce projet de redécentralisation de la police de la CUM doit être présenté en commission parlementaire au printemps prochain.

Selon un porte-parole du Conseil de sécurité, la date ultime pour mettre ce programme en application est septembre 1982, mais le Conseil ne se cache pas pour affirmer qu'il aimerait mettre tout cela en branle dès le début de l'été et peut-être même avant.

$8 millions en 10 ans

En revenant à quatre régions policières comme avant la fusion de 1972, le Conseil de sécurité estime pouvoir économiser dès la première année quelque $860,000 et $8 millions d'ici à 10 ans.

Advenant que le projet du Conseil reçoive l'approbation de Québec, ce qui ne fait aucun doute puisque qu'il rencontre en partie un vieux rêve du gouvernement actuel de créer une «police judiciaire» à la grandeur de la province, les villes reprendront le contrôle du budget de «leur» police et pourront selon leurs besoins y ajouter ou y retrancher du personnel.

Depuis un certain temps, la rumeur de l'intégration du service des enquêtes de la police de la CUM au sein de la Sûreté du Québec, afin d'obtenir une «sûreté nationale», avait inquiété plus d'un policier, mais le gouvernement actuel a renoncé à ce projet à causes des coûts fabuleux qu'une telle entreprise suscitait.

Allumettes et cigarettes ont disparu de la chambre de M. Fontaine

Pour la première fois depuis le début de l'enquête du coroner qui vise à déterminer pourquoi M. Robert Fontaine, un cancéreux âgé de 53 ans, a été trouvé le corps à moitié calciné dans sa chambre de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, le 30 juillet dernier, une infirmière et un étudiant ont affirmé hier avoir vu un paquet de cigarettes et un carton d'allumettes dans la chambre 520 alors qu'ils dispensaient des soins d'urgence au patient qui souffrait terriblement.

MARTHA GAGNON

L'infirmière, Noëlla Couture, et Jean Delpèche, l'étudiant qui travaillait comme préposé aux bénéficiaires pour la période estivale, ont été assignés auprès de M. Fontaine vers 8h30 le 30 juillet après les tristes événements. Le patient qui, quelques instants plus tôt, avait été trouvé assis dans son fauteuil les vêtements en flammes, était à ce moment-là étendu sur le lit à demi-inconscient.

A tour de rôle hier, Mme Couture et M. Delpèche sont venus raconter au coroner Roch Héroux qu'ils avaient remarqué un carton d'allumettes et un paquet de cigarettes dans la chambre de M. Fontaine. Si leurs témoignages concordent parfaitement sur ce point, il en est autrement en ce qui concerne l'endroit exact où se trouvaient ces objets. L'infirmière dit avoir remarqué le paquet de cigarettes qui était sur le plancher, sous le fauteuil dans lequel le patient avait brûlé. Quant à son confrère, il a vu le paquet sur le rebord de la fenêtre et selon lui, le fauteuil était dans le corridor recouvert d'un drap.

Cette contradiction peut peut-être s'expliquer par le fait qu'une femme de ménage et un concierge sont venus dans la chambre au cours de l'avant-midi, pour faire le nettoyage: laver le plancher et les murs. Il n'est pas impossible que l'un ou l'autre ait déplacé certaines choses.

Quant à la marque des cigarettes, l'infirmière a parlé de «Player's» et M. Delpèche, a mentionné les couleurs blanc et vert. Pour ce qui est du carton d'allumettes, ils se souviennent tous les deux qu'il y avait dessus la figure de l'ancien président John F. Kennedy.

Mme Couture a expliqué qu'elle avait pris ce carton d'allumettes qui se trouvait sur le rebord de la fenêtre pour le mettre dans le tiroir d'un bureau. L'étudiant, lui, a déclaré qu'il avait déposé ces allumettes dans le cendrier. Il a aussi affirmé qu'il avait vu un homme prendre ce carton d'allumettes vers 14h15, après la mort de M. Fontaine alors que plusieurs membres de la famille étaient présents dans la chambre.

A la demande du procureur de la Couronne, le coroner a fait défiler plusieurs témoins devant M. Delpèche pour qu'il puisse identifier cet homme. L'étudiant a pointé du doigt M. George Paquette, un ami de Mme Noëlla Fontaine, qui suit l'enquête depuis le début.

Mme Couture et M. Delpèche ont également déclaré qu'ils n'avaient pas revu le paquet de cigarettes dans le courant de l'après-midi.

L'infirmière a confirmé qu'elle avait reçu chez elle un coup de téléphone du directeur de l'hôpital, possiblement en août, qui voulait connaître le travail qu'elle avait fait auprès du patient. Elle n'a pas parlé des cigarettes ni des allumettes.

Devant certaines contradictions dans les témoignages, l'avocat de la famille Fontaine, Me Frank Shoofey, a levé le ton pour lancer à M. Jean Delpèche: «Vous ne dites pas la vérité». Le coroner Héroux est immédiatement intervenu pour prendre la défense du témoin et rappeler qu'il déciderait lui-même de la crédibilité des témoignages. Une heure plus tôt, Me Shoofey avait accusé la Couronne de vouloir exonérer l'hôpital de tout blâme.

Au cours de la journée d'hier, des médecins ont déclaré que M. Fontaine souffrait d'une psychose qui le rendait confus dans le temps et l'espace. Certains, qui l'avaient examiné le matin du 30 juillet, ont aussi déclaré n'avoir vu aucune trace d'agression.

L'enquête se poursuit aujourd'hui, à 14 heures.

photo P.H. Talbot, LA PRESSE

Le docteur Edouard Bastien, qui avait examiné M. Robert Fontaine le matin du 30 juillet, a déclaré n'avoir vu aucune trace d'agression.

UN SECRET BIEN GARDÉ

Cross revient après 11 ans

(Selon PC) — Le diplomate britannique James Richard Cross, dont l'enlèvement par une cellule du FLQ (Front de libération du Québec) il y a 11 ans a déclenché une crise sans précédent au Canada, a effectué la semaine dernière une visite «strictement privée» de huit jours à Montréal.

C'était son premier séjour dans la métropole depuis sa libération après deux mois de captivité aux mains de ses ravisseurs en 1970.

Accompagné de sa femme, Barbara, le diplomate maintenant à la retraite, a repris contact avec ses amis montréalais. Les Cross ont quitté Montréal samedi matin, quelque 48 heures avant le onzième anniversaire de son enlèvement, pour poursuivre leur voyage sur le continent nord-américain.

Au consulat général de Grande-Bretagne, où M. Cross est allé saluer des collègues et revoir son ancien bureau, un porte-parole s'est contenté de confirmer que le séjour de M. et Mme Cross fut d'une semaine et qu'il avait un caractère «strictement privé».

Selon un ami, qui tient à conserver l'anonymat, Mme Cross a dit regretter que la prudence des autorités britanniques les aient empêchés de revenir plus tôt à Montréal.

Les époux Cross ne souhaitaient qu'une chose, jouir incognito de «retrouvailles» agréables avec leurs amis montréalais. C'est pourquoi le secret a été bien gardé durant tout leur séjour.

ANGLAIS COURS DE CONVERSATION
LPS

UN COURS FAIT SUR MESURE
LPS vous offre des cours dans les villes suivantes:
MONTRÉAL • LAVAL • SOREL
GRANBY • DRUMMONDVILLE
TROIS-RIVIÈRES • JOLIETTE
ST-GEORGES DE BEAUCE
CHICOUTIMI • QUÉBEC
— Groupes de 4 à 8 élèves
— Méthode visuelle exclusive
— Professeurs compétents, dévoués
— LPS, compagnie 100% canadienne
LPS (Langues, Productions, Services) Reconnue par le ministère de l'Education, culture personnelle
SIÈGE SOCIAL LPS:
11, rue Fraser, Place Bonaventure
C.P. 713, Montreal H5A 1C8
Tél.: (514) 878-2821

LA VIGIE
324-4880
Un condominium conçu pour toi et moi, sans oublier toi.

Dépôts garantis
UN CHOIX JUDICIEUX
19½
• 90 à 179 jours
• Dépôt initial minimum: 5 000$
Les dépôts garantis de la Fiducie du Québec.
Un choix judicieux qui garantit un rendement élevé.
• taux d'intérêt garanti, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance;
• aucuns frais d'administration;
• choix de la durée du dépôt et de la fréquence du paiement des intérêts;
• possibilité d'enregistrer les dépôts à un régime d'épargne-retraite;
• non encaissables avant terme sauf en cas de décès.
Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations.
Venez ou téléphonez.
Taux sujet à changement sans préavis. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec
MONTRÉAL Complexe Desjardins (514) 281-8840 1-800-361-6840, poste 8840
LAVAL Place Val des Arbres (514) 668-5223 1-800-361-3803
Fiducie du Québec
QUÉBEC (418) 653-6811 SHERBROOKE (819) 566-5667 CHICOUTIMI (418) 549-5746
desjardins

Sanglotant, Dunn relate sa version des faits

ROBERVAL (PC) — Sanglotant ou s'exprimant avec difficulté, Michel Dunn a expliqué hier sa version des faits entourant la mort de son ex-associé, Serge McNicoll, le 4 septembre 1978.

Le 34e et dernier témoin de ce procès a raconté l'incident, précisant que McNicoll était non seulement son associé mais aussi son ami.

«J'ai lancé le pigeon d'argile et j'ai entendu le coup de feu. En me retournant pour dire à Serge qu'il l'avait raté, j'ai vu rouge — je voyais du sang — c'était la panique. Je ne pouvais plus bouger.

«J'ai pensé que son fusil avait explosé parce qu'on avait tenté de modifier le chargeur peu avant. Puis, j'ai réalisé qu'il fallait du secours et j'ai couru au chalet».

«J'étais affolé et tous les autres l'étaient aussi quand j'ai raconté ce qui venait de se passer. Quelqu'un a appelé l'ambulance et je n'ai pu retourner à la plage — je n'étais pas capable.

«J'ai guidé les ambulanciers vers la grève et j'ai alerté la Sûreté du Québec à la demande d'un d'entre eux. Puis, je suis retourné au chalet et je suis demeuré cloué à une chaise pendant 7 à 8 heures.»

«Deux jours plus tard, les agents Ménard et Lessard de la SQ m'ont dit que le coup venait d'un fusil de calibre 22, tiré de 10 à 12 pieds de distance. Je ne parvenais pas à comprendre car je n'ai vu personne d'autre que nous deux sur la plage. J'ai alors émis l'hypothèse que le coup ait pu être tiré à partir du bois ou du lac, car il y avait des voiliers. Le 3 novembre 1978, lorsqu'on m'a arrêté à Montréal, les policiers m'ont dit: Là, on la connaît l'histoire. Il a été tiré avec un 38 à bout touchant.» Je leur ai dit que ça ne se pouvait pas. J'ai donc émis une autre hypothèse, celle du suicide, même si je n'y croyais pas».

Le témoin a insisté sur le fait que lui-même n'avait pas avancé le sujet d'une assurance de $100,000 qu'il devait toucher advenant la mort de McNicoll, lors de rencontres qui ont eu lieu avec d'autres associés avant le 4 septembre 1978. «C'est Alain Laberge qui a soulevé ce point, lors d'une rencontre après la mort de Serge, suite aux nombreuses rumeurs qui circulaient à l'époque», a-t-il précisé.

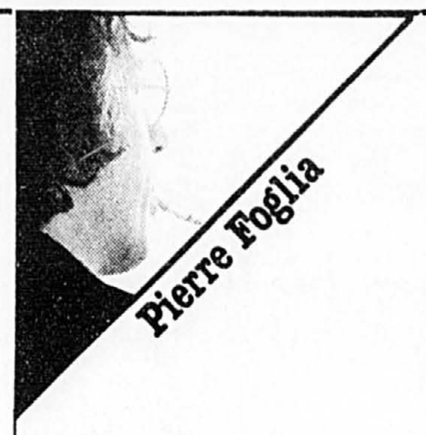

Pierre Foglia

Une grosse grippe

Avec la grippe que j'ai, je devrais être couché, mais outre que c'est très mal vu de prendre congé au lendemain de cinq semaines de vacances, je me dis que puisque j'ai la fièvre, autant en profiter pour délirer, autant en profiter pour me faire traiter de malade... Même que si je pouvais avoir la grippe toute l'année, ou le scorbut, ou la picotte, ou n'importe quel autre microbe, il me semble que ça rassurerait les gens, ils diraient: «Je lis régulièrement la chronique du malade dans LA PRESSE», et du point de vue de la médecine on ne pourrait pas les blâmer.

Il n'empêche que même dans ce cas, du point de vue de l'information, cette chronique continuerait d'étonner. La raison en est fort simple: si tous les grands journaux ont leur chronique médicale, la coutume veut qu'elle soit toujours signée par un médecin, jamais, comme ici, par un malade. Voilà en quoi je me distingue, même quand je n'ai pas la grippe.

Prenez ma chronique de samedi dernier, que j'ai écrite vendredi alors que mon nez ne coulait pas encore et que mon pouls était normal. Je n'en ai pas moins choisi de vous raconter mes démêlés avec mon fils de 16 ans. Avais-je en tête d'aborder le vaste problème de l'éducation des enfants? Voulais-je jeter un pont sur le fossé qui sépare adultes et adolescents?... Pantoute! Je vous ai parlé de mon fils parce que ça faisait 15 jours qu'il m'emmerdait, que j'étais tout croche, et que j'étais incapable de penser à autre chose. M'est-il venu à l'esprit, à ce moment-là, que 300,000 lecteurs seraient au fait de mes petits problèmes personnels?... En ai-je conçu une quelconque gêne?... Pantoute! Je me suis dit que dans ces 300,000 là, il devrait bien en avoir la moitié qui avaient des enfants, et qu'ils avaient sûrement des problèmes avec...

Et, aurais-je eu des doutes sur la pertinence de mes propos, qu'ils se seraient envolés quelques heures plus tard, quand je fus réveillé en pleine nuit par le téléphone. C'était ma fille, parce que j'ai aussi une fille, 15 ans, première année de cégep, très autonome pour employer un mot à la mode. Ma fille donc, qui m'appelait à la campagne de notre appartement en ville. Il était deux heures du matin, sa voix était tendue:

—Papa, je te passe monsieur L..., pourrais-tu lui demander de se calmer...

M. L... est le père de la meilleure amie de ma fille. Très sévère au chapitre de la discipline, avec son épouse encore plus énervée que lui, il passe ses soirées à attendre sa fille unique en se demandant: «Où est-elle?». Or, vendredi soir, comme deux ou trois soirs par semaine, elle était chez nous. Et comme ça ne lui tentait pas de rentrer, elle a attendu que ses parents appellent pour leur monter une histoire:

—Je m'excuse, je me suis allongée et je me suis endormie. Est-ce que je peux coucher chez M. Foglia?

Pas question, répond le père, je vais te chercher. Il part de Saint-Léonard avec son épouse et une demi-heure après il est au Carré Saint-Louis. Mais au lieu d'attendre dans l'auto que sa fille qui le guette par la fenêtre le rejoigne, il décide d'entrer... pour me parler j'imagine! Voilà M. L... et madame dans la maison où ils ne me trouvent pas, bien entendu, mais ils y trouvent un jeune homme auquel ils font subir un interrogatoire: nom, âge, adresse et profession des parents... Puis, c'est la crise. Des grands et des gros mots sont échangés. Ma fille qui en a assez entendu décide de me téléphoner et me passe le père éploré:

—Puis-je vous faire remarquer monsieur, que vous êtes en train de foutre le bordel chez moi?...

Il s'excuse et tente de m'expliquer sa conception du couvre-feu. Je lui réponds qu'il doit y avoir à Montréal au moment où nous nous parlons 12,012 pères qui sacrent après leurs filles parce qu'elles sont rentrées après minuit. Et j'ajoute:

—Pour ma part, j'ai réglé le problème en ne fixant pas de couvre-feu.

Ce que je ne lui dis pas, c'est qu'en réglant le problème de cette façon, j'en ai créé d'autres... Mais j'ai pensé: «S'il me lit demain (samedi» il comprendra tout seul...»

Finalement, tout cela s'est terminé par un rendez-vous auquel je viens de décider de ne pas me rendre. Je devais rencontrer M. L... cette semaine pour parler de nos filles respectives. Plus j'y pense, moins j'en vois l'intérêt... A moins d'une autre chronique bien entendu!

De toute façon on n'aurait pas grand-chose à se dire. M. L... m'a clairement laissé entendre qu'il désapprouvait ma façon d'élever mes enfants. Il trouve que ma fille est un mauvais exemple pour la sienne, il trouve que je n'ai pas assez d'autorité, il trouve que je suis trop absent, et il m'a même dit, textuel, je le jure: «Nous n'avons pas la même conception du bien et du mal!» Je n'ai pas ri, mais j'aurais dû, parce qu'au fond c'est drôle et rassurant à la fois: de ce que nous sommes lui et moi, nos filles, elles, s'en moquent. Le cordon est coupé depuis longtemps. Depuis longtemps tout est affaire de discipline... La discipline qui fait la force des armées, c'est vrai mon général Pour la famille, c'est moins sûr. Rappelez-vous les mots de Woody Allen: «Et la famille cessa, faute de combattants!»

Je ne doute pas, si M. L... me lit aujourd'hui, qu'il va dire: «C'est bien ce que je pensais, il est complètement malade, c't'animal-là!»

Comme un chien monsieur Chose. Je mouche, je tousse, je crache, je bave, je parle du nez, j'ai la fièvre, malade comme un chien, vous dis-je... Cependant, ferais-je remarquer que c'est vous qui jappiez dans la nuit de vendredi à samedi.

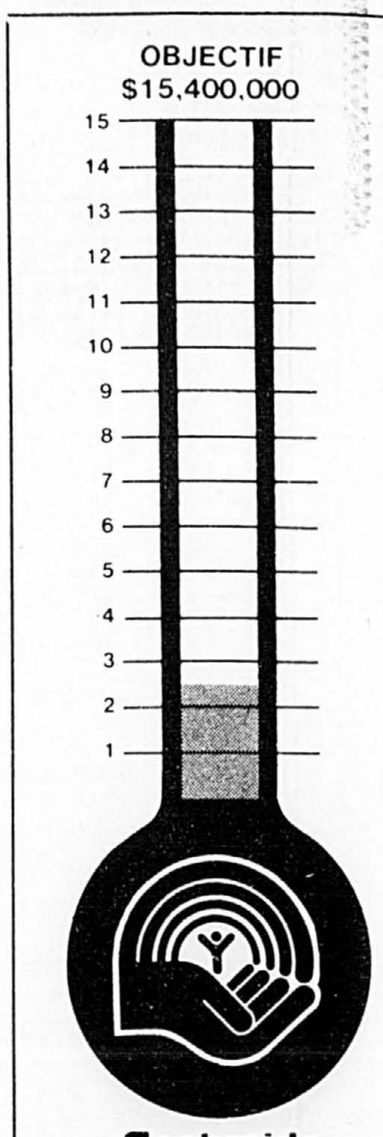

LES RUES DE MONTRÉAL

ÉCORES, rue des (1911)

Jadis connue sous le nom de **rue Dufresne,** cette voie rappelle un seigneur et capitaine canadien. Axe sud-nord à partir de des Carrières, à l'est de l'avenue de Lorimier.

DRUCOURT, rue (1911)

En hommage à Mme Augustin de Drucourt (née de Courserac), épouse du dernier gouverneur de l'île Royale (île du Cap Breton), qui se distingua par son héroïsme durant les six semaines que l'amiral Boscawen assiégea Louisbourg en 1758. Elle mourut en octobre 1763. Préalablement nommée **rue Ryan,** cette voie s'étend vers l'ouest à partir de **Marquette,** au nord de Bellechasse.

DESJARDINS, avenue (1890)

Voie ainsi nommée en mémoire d'Alphonse Desjardins (1841-1912), maire de Montréal en 1893 et 1894, après s'être appelée de **Maisonneuve** et **Décary.** Axe nord-sud à partir de Pierre-de-Coubertin, à l'est de Pie-IX.

DEL VECCHIO, avenue (1965)

En souvenir de Rosita Del Vecchio (1846-1881), messo-soprano née à Montréal et qui a fait carrière au Canada, aux Etats-Unis, à Cuba et en Belgique. Axe sud-nord à partir de Beaubien à l'ouest de Langelier.

DELORME, avenue (1901)

Du nom d'Alfred Delorme, qui la céda à la Ville. Axe ouest-est à partir de Lartigue, au sud d'Ontario.

LE COMPLET QU'ON NE TROUVE PAS AISÉMENT À N'IMPORTE QUEL PRIX

Des centaines de nos nouveaux et élégants complets faits sur mesure, se vendant régulièrement jusqu'à $325.

MAINTENANT

$119

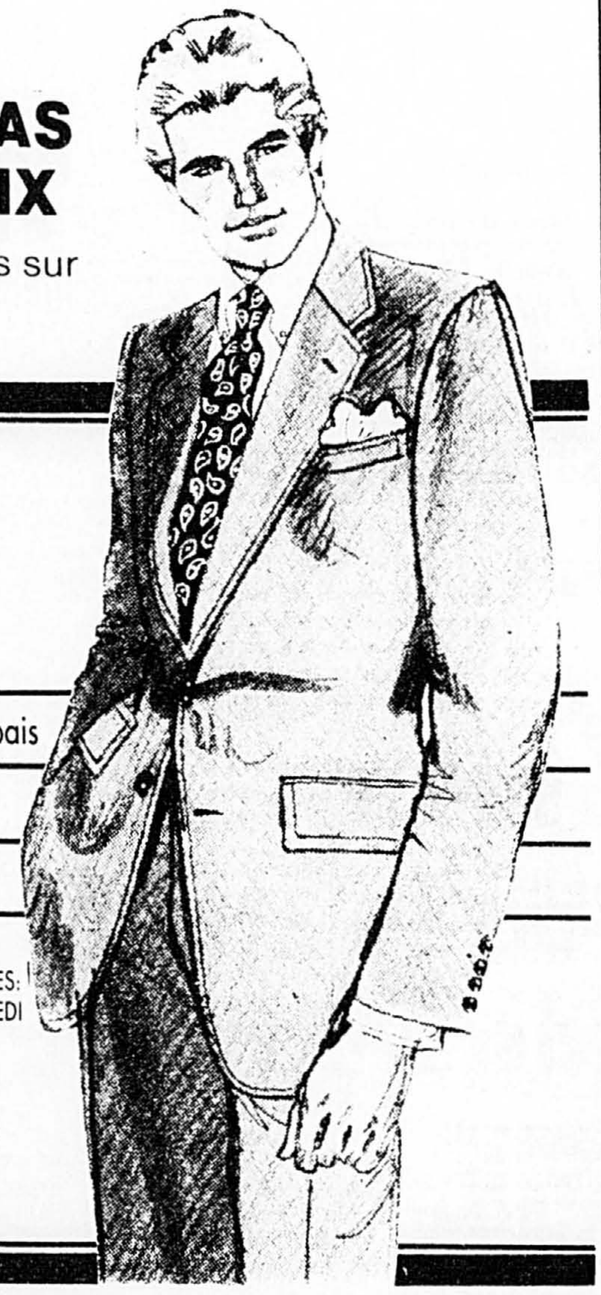

Le meilleur fabricant d'imperméables au monde — Tous les modèles à ⅓ de rabais

Complets, jaquettes, pardessus, pantalons. Moins de 20% à 50%.

Safaris • Chemises • Robes de chambre • Cravates • 50% de rabais.

AUCUNE VENTE FINALE TANT QUE VOUS N'ÊTES PAS ENTIÈREMENT SATISFAIT

MONDE MASCULIN Marks MAN'S WORLD LTEE

619 DORCHESTER, OUEST

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI AU VENDREDI 9 À 6 SAMEDI 9 À 5 TÉL.: 861-5453

Ça porte fruit...

Épargnez avec un dépôt à terme Commerce de 1 à 2 ans.

18 1/4%*

ENCAISSABLE!†

*Pour les périodes de 1 à 2 ans, intérêts versés semestriellement.
†Encaissable avant terme mais avec réduction d'intérêt.

Épargnez avec un certificat de placement d'un an, garanti par la Banque de Commerce.**

**Émis par La Société d'Hypothèques Kinross et garanti inconditionnellement par la Banque de Commerce Canadienne Impériale.

19 3/4%*

NON ENCAISSABLE!†

*Pour une période d'un an, intérêts versés annuellement.
†Non encaissable avant terme.

Dépôt minimum de $1 000. Renseignez-vous. Nous offrons toute une gamme de taux avantageux pour d'autres durées de placement et d'autres modes de paiement d'intérêts. Ces taux peuvent être modifiés sans préavis.

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

VOLVO VOLVO VOLVO VOLVO

VENTE ET LOCATION

Nous avons présentement quelques modèles 81 en inventaire à bon prix.
Profitez-en dès maintenant
Les modèles 82 seront bientôt en montre
Venez faire un essai sur route

La direction est fière d'annoncer la venue de M. Laithier au sein de son équipe. M. Laithier profite de l'occasion pour inviter ses amis à venir lui rendre visite

JAC AUTO LTÉE

3612, boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
Près du centre commercial Fairview

626-8120

J-0278

Gray est confiant d'attirer des commandes américaines

■ WASHINGTON (PC) — Le ministre canadien de l'Industrie, M. Herb Gray, s'est dit satisfait, hier, des entretiens qu'il a eus avec le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger.

M. Gray s'est rendu à Washington pour tenter de décrocher des contrats pour les entreprises canadiennes, depuis que les Etats-Unis ont décidé d'augmenter leur budget de la défense.

Ce budget, qui était de $162 milliards l'an dernier, passera à $187 milliards en 1982.

M. Gray n'a pas mentionné les contrats qu'il recherchait particulièrement, mais il a souligné que les Américains devraient profiter de l'expérience canadienne «dans les domaines des transports, de la navigation et des communications

A Washington, le ministre canadien doit également rencontrer le secrétaire au Commerce, M. Malcolm Baldrige, qui ne manquera pas d'aborder certains points litigieux de la politique énergétique canadienne.

Avec M. Weinberger, M. Gray a «soulevé la question du déficit qui s'est développé» dans le commerce de la défense entre le Canada et les Etats-Unis.

Depuis que les deux pays ont signé une entente de partage de production de la défense, en 1959, le Canada a subi un déficit d'environ $400 millions.

Etant donné «la réponse positive et cordiale» de M. Weinberger, il est à prévoir que les entreprises canadiennes vont pouvoir fournir des marchandises permettant aux Etats-Unis «d'améliorer leur effort militaire».

Dernier sprint électoral en Nouvelle-Ecosse

■ HALIFAX (PC) — Les candidats à l'élection de mardi en Nouvelle-Ecosse se sont lancés dans un sprint final afin d'attirer de leur côté les voteurs encore indécis.

A Halifax, le premier ministre John Buchanan a visité des bureaux de comté afin d'encourager ses troupes, espérant en cela dissiper une certaine forme de complaisance triomphaliste que des candidats conservateurs croient avoir décelée chez leurs travailleurs d'élection.

Le chef libéral, M. A.M. (Sandy) Cameron, se trouvait pour sa part dans sa circonscription de Guysborough, où on le dit en danger devant le candidat progressiste-conservateur Jim Johnson, qui est d'ailleurs venu bien près de le surprendre à l'élection de 1978.

Bien qu'au début de la campagne électorale, on accordait de bonnes chances à Jim Johnson d'enlever le comté au chef libéral, la campagne inspirée et acharnée de ce dernier devrait lui permettre d'obtenir le nombre de voix nécessaires à une victoire.

Quant au chef du NPD, Mme Alexa McDonough, son sprint final s'est effectué dans son comté de Halifax Chebucto, où elle se trouve impliquée dans une course à trois.

Elle espère redonner sa crédibilité à son parti, celle-ci ayant été passablement ternie par un manque de partisans et par les facéties d'un député expulsé depuis du parti.

La position des partis à la dissolution de la législature était de 34 députés pour les progressistes-conservateurs de M. Buchanan, de 15 pour les libéraux et de deux pour les néo-démocrates. Au lendemain de l'élection de 1978, les conservateurs détenaient 31 sièges, les libéraux sept, et le NPD quatre.

Selon les observateurs, de sérieux indices laissent croire que les progressistes-conservateurs craignent une perte de la faveur populaire aux derniers instants de leur campagne électorale. Les libéraux déclarent que des sondages indiquent une hausse de leur popularité, mais les données rendues publiques sont trop vagues pour être concluantes.

M. Buchanan a d'ailleurs déclaré à des partisans de Dartmouth qu'ils devaient s'appliquer à sortir le vote, ou bien le parti se retrouverait dans une lutte très serrée.

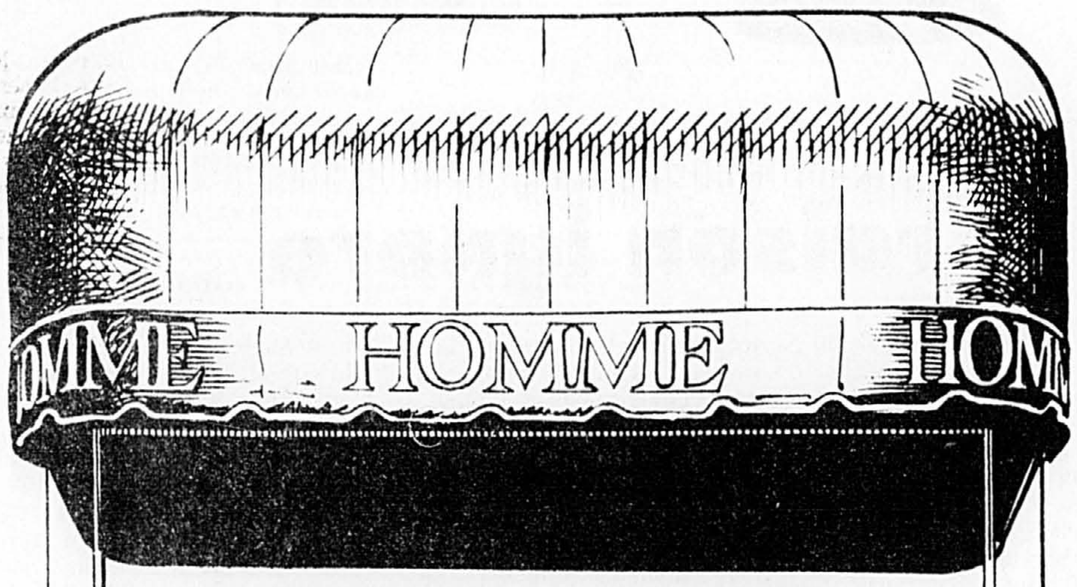

LA BOUTIQUE HOMME ... TOUTE UNE AVENTURE!

Choisir de nouveaux vêtements d'automne ...
voilà une aventure agréable à la Boutique Homme, où l'on offre le plus vaste choix des collections des grands couturiers **Yves Saint-Laurent, Calvin Klein et Jean-Paul Germain.**

De plus, la femme sportive soucieuse de son élégance affectionnera notre nouvelle **Boutique Ralph Lauren** conçue tout spécialement pour elle.

Recherchez la nouvelle marquise
sur la façade de notre magasin ...
c'est un signe de bienvenue et de valeur intéressante.

HOMME
1484, RUE SHERBROOKE OUEST · TEL:931-6113

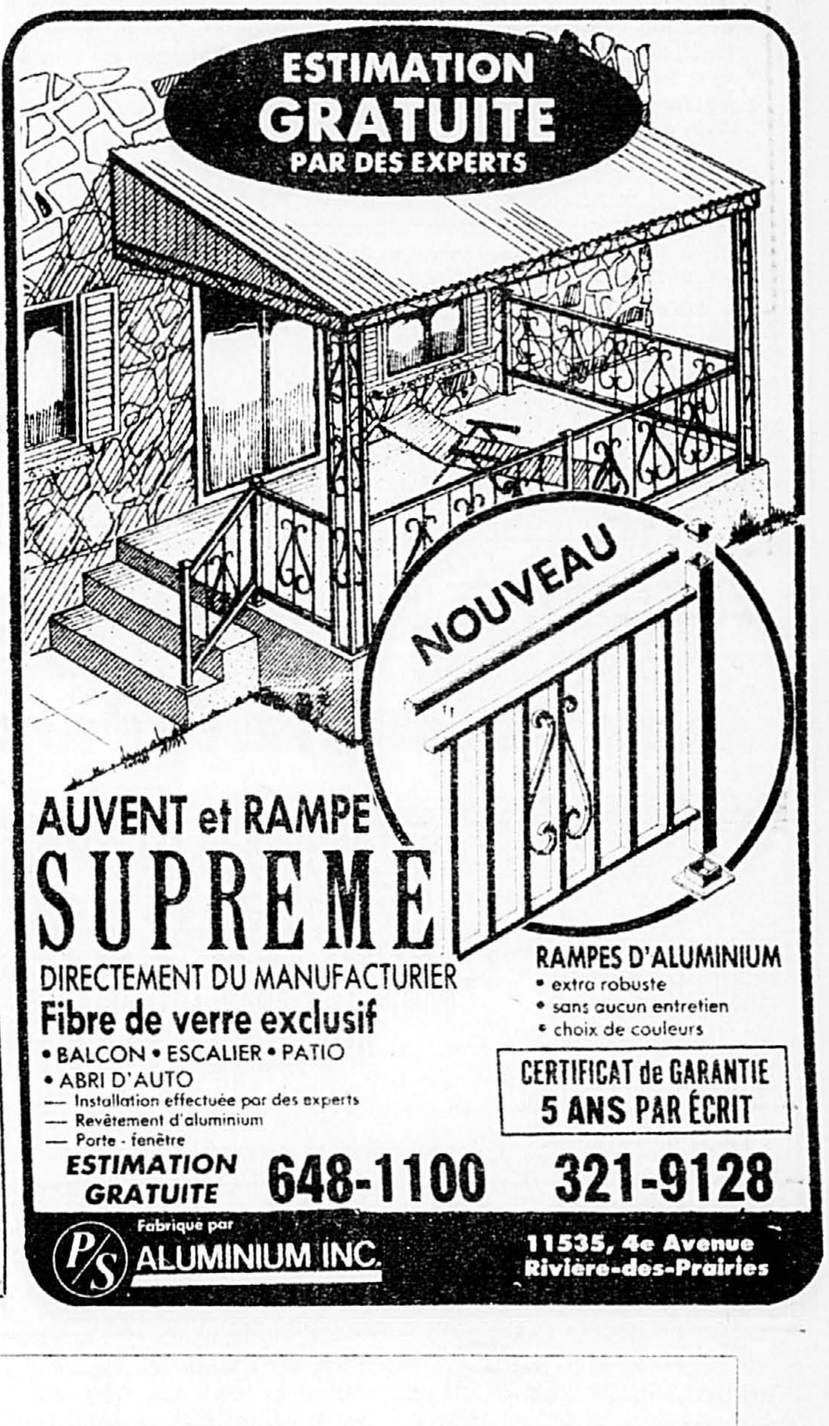

N'EMPRUNTEZ PAS À LONG TERME POUR UNE VOITURE À COURT TERME.

Avec des taux d'intérêt jusqu'à 23% et des prêts-auto s'échelonnant jusqu'à quatre ans, l'achat d'une voiture donne un peu l'impression de servir à payer la dette nationale.

Avant d'embarquer dans pareille galère, assurez-vous de choisir une voiture qui dure plus longtemps que vos paiements.

Pensez à Volvo. Les Volvo ont une moyenne de vie anticipée de 18,7 ans en Suède. Evidemment, les conditions de conduite sont différentes au Canada. Votre Volvo peut durer moins longtemps ici. Mais elle peut également durer plus longtemps.

De plus, le confort et la performance d'une Volvo en font une voiture que vous voudrez garder longtemps.

Cette année, payez-vous une Volvo. Vous ne serez peut-être pas mort de rire en arrivant à la banque. Mais vous ne vous arracherez pas les cheveux non plus.

VOLVO
Une voiture de confiance
© 1981 VOLVO CANADA LTEE

MONTRÉAL
AVO AUTO INC.
3900 OUEST, JEAN-TALON
342-3772

MONTRÉAL
UP-TOWN AUTOMOBILES LTD.
400, BOUL. DECARIE 748-8807/8

MONTRÉAL
GAREAU MOTOR SALES INC.
10175, RUE PAPINEAU
381-3887

BOULEVARD ST-MARTIN AUTO INC.
1430, BOUL. ST-MARTIN, LAVAL
667-4960

JACAUTO LTD/LTÉE
3612, BOUL. ST JEAN, DOLLARD-DES-ORMEAUX
626-8120

LEMENN AUTOMOBILE LTÉE
3839, BOUL. TASCHEREAU, ST-HUBERT
678-1220

CHAMBLY
FORT CHAMBLY AUTOMOBILES (1979) INC.
658-6623

ST-JÉRÔME
AUTONOR INC.
436-8211

STE-AGATHE-DES-MONTS
GARAGE FRANKE INC.
(819) 326-4775

VALLEYFIELD
AUTOSPORTS JERRY INC.
(514) 373-2848

Cours offerts aux hommes et aux femmes

Formation professionnelle gratuite
cours à plein temps dispensés le jour

Centre de formation: Cégep du Vieux-Montréal
Début des cours: 16 novembre 1981

Techniques de fabrication mécanique (contrôle numérique)

Durée: 200 jours
Condition d'admission: Secondaire V ou l'équivalent incluant Maths 422 et 522 ou l'équivalent

Techniques administratives (gestion industrielle)

Durée: 260 jours
Condition d'admission: Secondaire V ou l'équivalent

N.B. Des cours préparatoires de formation générale sont offerts aux adultes n'ayant pas la scolarité requise.

Inscription: Centre d'emploi du Canada de votre localité
Date limite: 16 octobre 1981

informez-vous

Commission de formation professionnelle de la main-d'oeuvre du Montréal métropolitain
374-3510
Centres d'emploi du Canada
Cégeps et commissions scolaires

CENTRE NOTRE-DAME

Un endroit exceptionnel, paisible, privé, à l'image de votre personnalité.

CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

Service personnalisé
- Conditionnement physique
- Conditionnement aquatique
- Salle de musculation
- Jogging et sports

Autres activités: badminton, golf, yoga, polo nautique, cours de natation, ballon-volant, ballon-panier, saunas, bain-vapeur, salon de détente.
Locaux très spacieux.

Appelez-nous pour plus de renseignements:
342-0458-9

LAISSEZ-PASSER VALIDE POUR
un soir (17:00h à 22:30h)
deux (2) personnes du lundi au vendredi
3791, chemin Queen Mary
Montréal H3V 1A8

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
éditeur

la presse

ROGER-D. LANDRY
président-directeur général

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Ottawa a ses raisons que la raison ignore

Le caucus québécois des libéraux d'Ottawa a décidé de lancer une offensive en règle contre le gouvernement Lévesque, soutenue par un blitz propagandiste d'un million de dollars.

On voudra convaincre les Québécois de quoi au juste? Qu'avec un projet de réforme qui réduit les pouvoirs de l'Assemblée nationale du Québec M. Trudeau remplit sa promesse référendaire? Que ce projet est constitutionnel, alors que la Cour suprême vient de dire qu'il ne l'est pas par rapport à une convention vieille de 114 ans?

Les libéraux fédéraux du Québec ne se contenteront pas d'attaquer le gouvernement québécois, mais aussi Claude Ryan, dont le parti a appuyé à une très forte majorité la motion Lévesque. Ils ont déjà commencé d'ailleurs à discréditer le chef libéral et à miner son leadership. D'abord en exerçant des pressions considérables sur les membres de son caucus pendant le débat d'urgence, ensuite en ayant l'outrecuidance de soutenir, comme l'a fait M. Trudeau d'Australie, que le PLQ, en s'associant avec le gouvernement péquiste, n'est plus en mesure de remplir son rôle d'opposition en matière constitutionnelle.

Le ministre Lalonde a indiqué de quelle manière ils s'attaqueraient au gouvernement québécois: démontrer que celui-ci a intérêt à relancer le conflit avec Ottawa pour faire oublier son incompétence économique, notamment sa situation financière catastrophique qui présage selon eux un déficit budgétaire de $5 milliards cette année. Sans oublier, bien sûr, ses visées souverainistes.

Le discours politique des fédéraux, depuis au moins un an, est si minable qu'il décourage les honnêtes gens de participer au débat public. Les sophismes les restrictions mentales, les contre-vérités et parfois les mensonges que nous servent M. Trudeau et quelques-uns de ses ténors québécois pour défendre leur cause, insultent l'intelligence des citoyens, discréditent ces hommes, et augmentent la suspicion autour de leur projet constitutionnel.

Le conflit actuel, c'est le fédéral qui l'a initié et c'est lui qui l'alimente de plus belle en faisant fi du jugement de la Cour suprême qui donne totalement raison aux provinces de s'opposer au projet Trudeau parce qu'il contrarie une tradition séculaire.

Et par-dessus le marché, cette opération illégitime a été entreprise sans mandat. Le gouvernement Trudeau a une majorité parlementaire, certes, mais il a été élu par une minorité de citoyens, concentrée massivement dans seulement deux provinces, sur un programme économique et énergétique qui ne soufflait mot du problème constitutionnel et encore moins du projet actuel.

Or, ce gouvernement n'a pas le droit, au plan de la morale politique, de chambarder l'équilibre constitutionnel du pays, et encore moins de le faire unilatéralement, contre la volonté de huit provinces.

On comprend que les fédéraux lancent une campagne d'intoxication au Québec. C'est leur pierre d'assise électorale. C'est en vertu d'une vague promesse faite aux Québécois lors du référendum qu'ils se croient justifiés d'établir la suprématie du fédéral sur les provinces et de diminuer leurs pouvoirs législatifs. Or, les citoyens de cette province pensent à 60 pour cent que ce gouvernement n'a pas de mandat pour réaliser sa prétendue promesse référendaire et qu'il devrait en conséquence tenir un référendum national; et à 52% ils demandent que le gouvernement du Québec tienne lui-même un référendum pour lutter contre le projet Trudeau.

Les citoyens savent reconnaître un abus de pouvoir. À cet égard, ils sont plus fédéralistes que le gouvernement fédéral: ils connaissent la nature de ce pays et veulent qu'il respecte les règles du jeu.

Quant à l'argument du ministre Lalonde voulant que le gouvernement québécois tente de divertir l'opinion de ses échecs économiques, il y a de quoi faire éclater les pavés de rire. Les difficultés budgétaires et économiques du Québec sont très largement causées par l'ineptie du gouvernement fédéral en matière économique, son manque d'imagination et de leadership, son incapacité chronique de trouver des solutions aux problèmes structurels de notre économie, lesquels, eux, ne sont pas importés, mais le fruit de l'imprévoyance du gouvernement fédéral et de la prédilection de M. Trudeau pour les affaires constitutionnelles.

Or, au moment où le pays est économiquement à la dérive, que les citoyens lancent de partout des S.O.S. à Ottawa, que plusieurs premiers ministres provinciaux, des hommes d'affaires, tous les journaux du pays pressent M. Trudeau de ranger temporairement sur la tablette son projet constitutionnel pour mettre d'abord de l'ordre dans l'économie canadienne, voici que le premier ministre s'obstine à reprendre le collier et à poursuivre jusqu'au bout son dessein, dut-il y divertir pendant des mois et peut-être des années l'essentiel des énergies du pays.

On se croirait sur le Titanic; le bateau coule mais l'orchestre continue de jouer comme si de rien n'était.

MARCEL ADAM

Le PQ n'a rien à faire dans la galère fédérale

Il est difficile de croire que le Parti québécois est sérieux quand il prétend vouloir se doter d'une aile fédérale. La chose est difficile à imaginer, même si M. René Lévesque lui-même paraît donner son aval au projet.

Bien sûr, il y a un vide sur la scène fédérale. Et ce ne sont pas les conservateurs ou les néo-démocrates, à court terme en tout cas, qui paraissent devoir le remplir. Avec 74 députés sur 75, on doit reconnaître que M. Trudeau n'a pas vraiment d'opposition chez lui.

Pourtant, même s'il s'agit là d'une situation démocratiquement malsaine, je pense pour ma part que le PQ commettrait une erreur politique en estimant de son devoir de présenter des candidats contre ceux de M. Trudeau. Le PQ, avec les mises en veilleuse successives de son option indépendantiste, a déjà suffisamment joué sur l'ambiguité sans s'y enfoncer davantage. Et ce n'est pas parce que M. Trudeau voit son propre parti fédéral comme la véritable opposition au PQ dans la province, depuis l'appui donné par Claude Ryan à la motion Lévesque, que les dirigeants du parti indépendantiste seraient justifiés de lui rendre la monnaie de sa pièce.

Les électeurs sont assez adultes, d'ailleurs, pour distinguer entre les divers niveaux de gouvernement. Ils ne transposent pas automatiquement leur allégeance politique d'une scène à l'autre.

Mais, la raison fondamentale qui milite contre la présence du PQ dans l'arène fédérale, c'est qu'il n'a tout simplement pas sa place à ce palier. Comment un député péquiste peut-il décemment aller siéger à Ottawa, soi-disant pour améliorer le régime du fédéralisme canadien, alors que non seulement il n'y croit pas mais que le premier article de son programme l'appelle à le combattre de toutes ses forces?

De toute façon, ce n'est pas à Ottawa mais à Québec, où ils sont majoritaires, que les Québécois pourront un jour, si tel est leur désir, prendre la décision de faire l'indépendance. Aller à Ottawa ne peut constituer qu'un gaspillage d'énergie et d'argent.

Certes, le PQ, en ravissant un certain nombre de comtés aux libéraux, pourrait amener la chute du gouvernement Trudeau. Cela pourrait faire chaud au coeur de certains de ses partisans, mais, après, serait-il beaucoup plus avancé? Et puis, il est possible de faire perdre le pouvoir à l'équipe Trudeau en prenant seulement dix ou quinze comtés. Le PQ considérerait-il ce fait d'armes comme une grande victoire? Ne serait-ce pas plutôt une défaite morale si M. Trudeau gardait ainsi quand même l'immense majorité de ses sièges? A vouloir courir deux lièvres à la fois...

On proclame souvent, à l'occasion de telle ou telle élection, qu'il faut renforcer l'opposition. Pourtant, la première préoccupation des électeurs est de choisir une équipe de gouvernement. Au départ, conséquemment, les candidats péquistes, condamnés à être minoritaires à Ottawa, auraient très peu de chances de leur côté.

Non, par définition, le PQ ne peut être qu'un parti à vocation provinciale. M. René Lévesque a eu raison jusqu'ici de s'opposer à toute incursion hors du Québec. Les raisons qu'il a toujours invoquées pour ce faire sont aussi valables aujourd'hui qu'hier.

Dans le dernier sondage de Sorecom sur la façon dont Québec pourrait réagir au «coup de force» de Trudeau, la déclaration d'indépendance n'a recueilli que 24 pour cent des réponses. Ce n'est pas tellement encourageant pour une invasion de l'arène fédérale.

VINCENT PRINCE

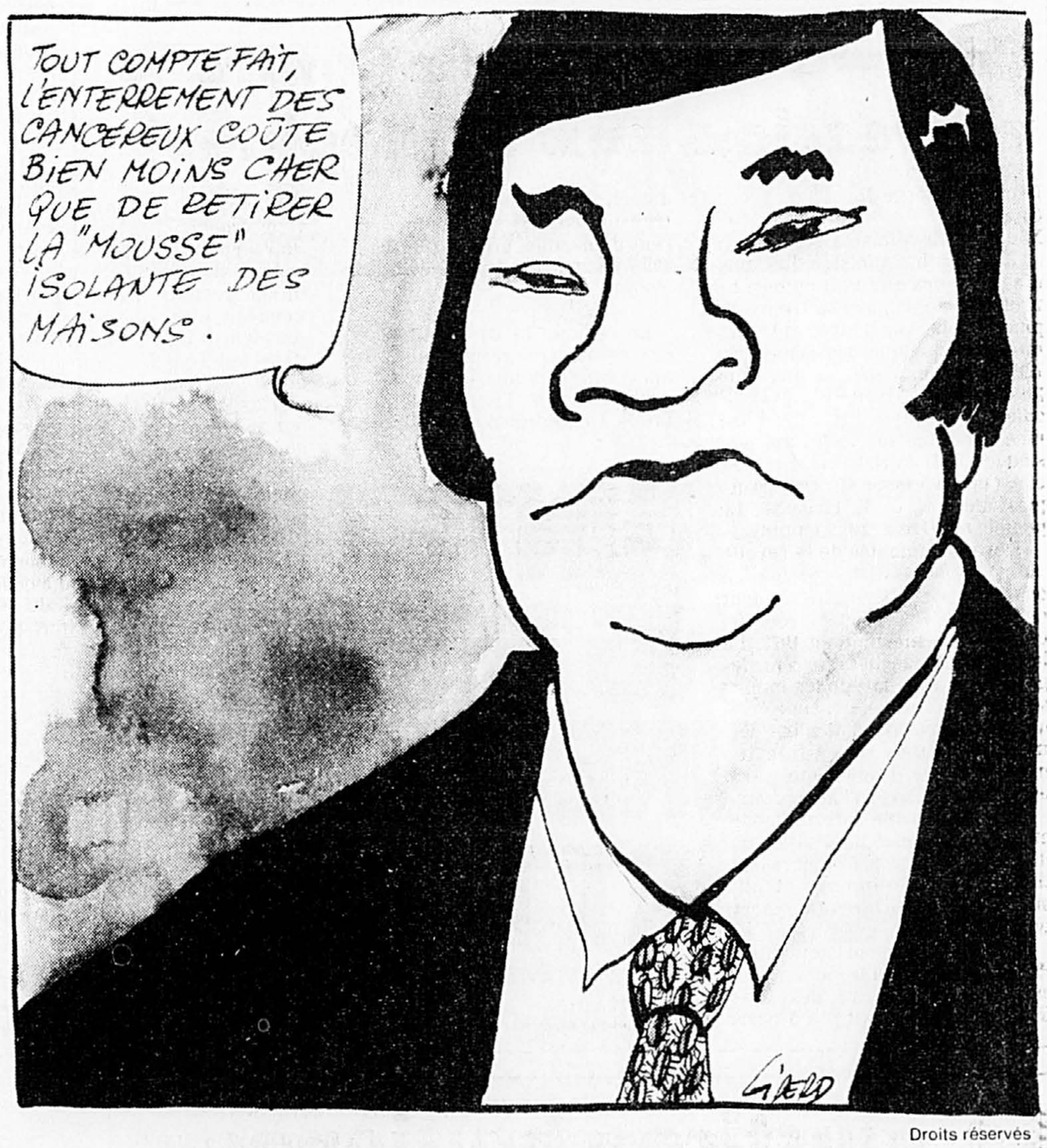

Droits réservés

Il y a Montréal, il y a la banlieue

«Montréal est le moteur économique du Québec et doit le demeurer...» Ce n'est pas le maire de Montréal qui parle, c'est le président de la Conférence des maires de la banlieue de Montréal. Il ne fait que répéter ce que le ministre des Affaires municipales avait dit la veille à tous les maires de la Conférence. Et tout le monde semblait d'accord là-dessus.

Mais il reste que la banlieue souffre constamment d'une écharde dans la chair, et cette écharde a pour nom Montréal. Et la banlieue ne permettra pas que Montréal prenne des élans qui la dépassent elle-même. Bref, la banlieue supporte Montréal et l'accepte mal.

Mais le ministre a raison: «Il faut que la banlieue soit avec Montréal, pas contre elle». Et la banlieue est souvent contre Montréal, pas avec elle.

Pour la banlieue, les attitudes de l'administration de Montréal sont des «diktats» imposés par des gens «qui se croient infaillibles». La banlieue ne serait alors qu'un pourvoyeur de fonds.

Pour la banlieue, la solution repose dans la parité avec Montréal au sein du comité exécutif de la Communauté urbaine. On suggère, comme exemples qui se veulent probants, la Commission permanente d'aménagement et le Conseil de sécurité. Dans les deux organismes, la banlieue compte un nombre de membres égal à celui de Montréal, avec un membre désigné par le gouvernement qui doit rompre la trop stricte égalité.

Formule idéale? Sûrement pas. Elle laisse sur les épaules d'un seul homme une excessive responsabilité. Elle accorde un trop grand pouvoir de pseudo-neutralité à cette personne.

De plus, cette structure ne tient pas compte du fait que la banlieue ne peut prétendre, ni au plan du nombre de contribuables ni au plan de l'apport fiscal, à l'égalité: Montréal représente une majorité confortable qui est mieux représentée par une majorité de membres que par une égalité fausse.

Enfin, Montréal, c'est Montréal...

La bonne santé de la banlieue, tout autant que sa raison d'être, dépend de l'évolution de Montréal. C'est le prestige, l'attrait, la personnalité, la grandeur de Montréal qui peuvent servir à la santé de la banlieue, et non le contraire.

C'est pourquoi il faut parvenir à des terrains d'entente et à un style de collaboration, entre Montréal et la banlieue, qui satisfassent l'une et l'autre. Présentement, on assiste bien plus à l'affrontement qu'à la rencontre.

JEAN-GUY DUBUC

MIUF: l'OPC nie son inaction

LA PRESSE a publié une série de quatre (4) articles de monsieur Claude Masse sur les recours légaux des victimes de la mousse isolante d'urée formaldéhyde (MIUF). Le quatrième article paru le 28 septembre 1981 pose dans sa conclusion la question de l'intervention de l'Office de la protection du consommateur.

On se souvient que c'est au cours de l'hiver dernier que le gouvernement fédéral interdisait pour la première fois l'utilisation de la MIUF dans l'isolation des maisons. L'Office de la protection du consommateur entreprit alors les démarches **nécessaires en vue de recueillir** le plus de données possibles et permettre à son contentieux de fournir une opinion sur les recours légaux ouverts aux consommateurs victimes de la MIUF. C'est suite à cette opinion que tous les bureaux régionaux de l'Office de la protection du consommateur conseillent aux consommateurs qui sont victimes de la mousse isolante d'urée formaldéhyde de consulter un avocat qui décidera, le cas échéant, de prendre les recours nécessaires afin de préserver leurs droits dans ce dossier, et ce, depuis le mois de janvier 1981.

Il faut cependant se souvenir qu'à cette époque, personne ne pouvait déterminer l'étendue du problème et identifier les solutions concrètes qui s'offraient **dans l'immédiat. D'ailleurs, il** subsiste encore aujourd'hui beaucoup d'incertitudes à ce sujet. A chaque jour ou presque, des données supplémentaires venaient modifier quelquefois radicalement le portrait qu'on pouvait raisonnablement se faire de la situation.

L'Office s'est donc, dans un premier temps, consacré à rassembler une information fiable afin de monter un dossier suffisamment complet pour mesurer l'étendue du problème. Il s'agissait, entre autres, de savoir combien de maisons étaient touchées au Québec, d'identifier les cas les plus urgents qui pourraient éventuellement requérir une intervention prioritaire, et enfin, de connaître les besoins des victimes. Après avoir com**plété ce dossier et après avoir** identifié les besoins des consommateurs, l'Office s'est interrogé sur les mesures concrètes que l'on pouvait prendre afin de venir en aide aux victimes de la mousse d'urée formaldéhyde (MIUF).

Certes, si l'on fait exception **des problèmes de santé, le pro**blème fondamental pour les victimes de la MIUF, c'est celui de l'indemnisation. Les procédures devant les tribunaux risquent d'être longues, coûteuses, quelquefois hasardeuses.

Tout à fait conscient que le processus judiciaire permettant de déterminer les responsabilités des divers intervenants dans **ce dossier pouvait prendre une** très longue période de temps, **l'Office a tenté d'élaborer un** programme qui permettrait de fournir une aide adéquate aux victimes de la mousse d'urée formaldéhyde, et ce, sans égard aux responsabilités qui seront éventuellement établies dans ce dossier.

Les besoins urgents des consommateurs auxquels il fallait répondre nous ont cependant vite démontré que les ressources disponibles à l'Office de la protection du consommateur étaient insuffisantes et qu'il fallait plutôt tenter d'en arriver à une action concertée de l'ensemble des organismes du gouvernement du Québec susceptibles d'apporter leur aide dans ce dossier.

L'absence de ressources techniques nécessaires nous a en effet amené à conclure que l'Office seul n'était pas en mesure d'apporter de remède immédiat et concret aux victimes de la MIUF et qu'il ne suffisait pas de **dénoncer la gravité du problème** pour soulager les victimes.

Cependant, l'Office pouvait entamer des discussions avec un certain nombre d'organismes gouvernementaux et vérifier **avec chacun leurs possibilités de** contribution à un programme d'aide des victimes de la mousse d'urée formaldéhyde.

C'est ainsi que le bureau des économies d'énergie, la Régie des Entreprises de construction du Québec, le ministère de l'Environnement, la Société d'habitation du Québec, la Régie du logement du Québec, la Commission des services juridiques, le ministère des Affaires sociales et le ministère des Communications ont été approchés dans ce cadre. Ces discussions et ces consultations ont permis à l'Office **ce d'élaborer un projet d'action** gouvernemental en quatre points qui répond aux besoins les plus urgents des victimes de la mousse d'urée formaldéhyde. Ce plan qui implique évidemment la collaboration d'autres organismes et ministères a été présenté au ministre Tardif qui l'a accueilli favorablement et doit en discuter avec ses collègues. L'Office s'est donc immédiatement mis à la tâche pour établir les modalités de fonctionnement du programme proposé.

Les grandes lignes de ce programme ont été annoncées par le ministre Tardif à l'issue de la conférence fédérale - provincia**le des ministres de la Consom**mation le 4 septembre dernier. Ce programme comporterait quatre volets sur chacun des aspects suivants: information, soins de santé, aide technique à certains recours-types devant **les tribunaux et enfin, aide au** relogement pour les victimes dont le logement est inhabitable.

Présentement, l'Office s'applique à élaborer les dernières modalités de ce programme que **le ministre** a accepté en principe et souhaite que le gou**vernement pourra dans les meil**leurs délais approuver celui-ci et en annoncer les modalités.

Voici donc pour l'inaction de l'Office de la protection du consommateur dans ce dossier.

Gilles MOREAU
Président
Office de la protection
du consommateur

Propos misogynes

Nous avons lu avec un mélange d'amusement et d'agacement les propos que le Docteur Hans Selye confiait à la journaliste Anne Richer, dans LA PRESSE du samedi 12 septembre.

Sans vouloir minimiser l'importance et la portée des recherches faites il y a plusieurs années par le Docteur Selye sur le phénomène du stress et ses nombreuses implications, il est néanmoins difficile pour nous d'accepter que celui-ci puisse profiter d'un prestige et d'une crédibilité certains pour déblatérer des propos que nous trouvons plutôt gratuits et empreints d'une misogynie évidente.

Des affirmations telles «les femmes qui suivent le rythme des hommes raccourcissent leur vie», surtout sortant de la bouche d'un homme qui avoue «ne pas pouvoir se baser sur des recherches précises en ce domaine» pour étayer ses dires, ne peuvent qu'entretenir la peur de plusieurs femmes devant le mythe extrêmement préjudiciable — mais toujours existant — de «la femme au travail» et surtout, insiste le Dr Selye, de la «femme qui occupe un poste de direction, de responsabilités».

Nous tenons à mettre en relief le côté extrêmement misogyne des propos du Docteur Selye et nous considérons que son attitude est typique de celle d'un grand nombre d'hommes qui semblent avoir beaucoup de mal à accepter l'idée que de plus en plus de femmes ont accès à des postes de direction, ou à tout autre poste impliquant des prises de décision et des responsabilités égales aux leurs.

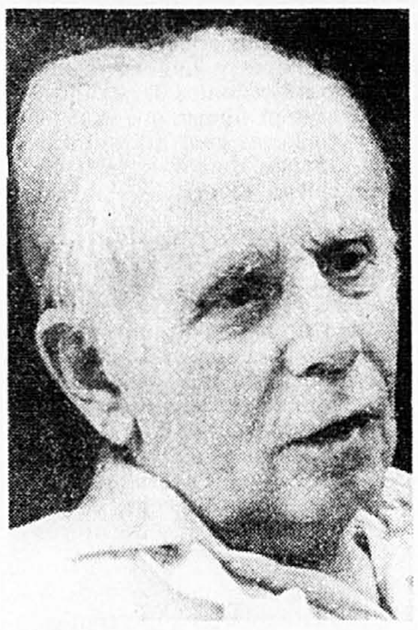

Le Dr Hans Selye

Nous constatons de plus que la plupart de ces mêmes hommes ne ratent jamais la moindre occasion qui leur est offerte d'essayer de «renvoyer les femmes à leurs chaudrons».

Maria MARTINEZ
Pierre DESCHÊNES
Montréal

P.S. Le Docteur Selye reconnait n'avoir que «scruté les chiffres fournis par les statisticiens de l'Institut international du stress de Montréal». Je trouve plutôt curieux qu'après avoir travaillé personnellement pendant plus de six mois pour le Dr Selye et ledit Institut, il ne m'a jamais été donné d'apercevoir ne serait-ce que l'ombre d'un seul de ces statisticiens-fantômes?

Pierre DESCHÊNES

Ottawa doit réagir contre la répression aux Philippines

Monsieur Serge Joyal
Ottawa
Monsieur le Ministre,

Le Premier ministre du Canada se rendra aux Philippines. La richesse de ce pays se trouve de plus en plus concentrée entre les mains de quelques personnes. En 1967, une personne sur quarante possédait environ 65% de la richesse du pays. En 1972, c'est une personne sur 40,000 qui possède 60% de la richesse. En 1980, c'est une personne sur 100,000 qui possède 80% de la richesse. Le peuple souffre de plus en plus.

Devant la montée de la révolte du peuple à cause de la situation économique qui empire de jour en jour, le Président Marcos décrète la loi martiale en 1972. La loi martiale permet d'arrêter les gens sans mandat, de les emprisonner sans procès. Aucune critique du gouvernement n'est permise. Aucune revendication n'est possible. Toute contestation est réprimée avec violence.

Selon Amnistie internationale et la Croix-Rouge internationale, il y aurait 70,000 prisonniers politiques aux Philippines et plusieurs cas de torture et de morts violentes.

Le gouvernement actuel des Philippines jouit du soutien principalement militaire des État-Unis d'Amérique (il y a 5 bases américaines dans le pays); les transnationales américaines tirent d'énormes profits (de 300 à 400%) sur le capital investi aux Philipppines.

Le régime du Président Marcos est une dictature militaire qui écrase systématiquement les droits humains les plus élémentaires. Ce régime n'a aucune crédibilité au plan international. Nous trouvons scandaleux que le gouvernement canadien s'apprête à signer un accord d'extradition avec ce pays. Ce traité voudrait dire que des gens qui auraient aspiré à plus de justice dans leur pays et qui auraient été obligés de fuir au Canada, pourraient être forcés de retourner dans leur pays. Au contraire, nous verrions d'un bon oeil l'annonce de mesures facilitant l'accueil chez nous de Philippins poursuivis pour leurs idéaux de justice.

Le Président Marcos

Nous sommes convaincus que notre réaction correspond à celle d'une grande majorité de citoyens de votre comté ouvrier et nous vous demandons de faire part à M. Trudeau de notre opposition à quelque geste de sa part qui soit une caution ou un appui au régime répressif de Marcos. Selon nous, les droits des hommes et des femmmes des Philippines passent bien avant la vente de réacteurs canadiens Candu ou autres accords commerciaux du genre.

Nous voulons que nos frères et soeurs des Philippines puissent vivre, et tout appui à Marcos les fera mourir.

Un groupe de citoyens du comté
Hochelaga-Maisonneuve
par: Françoise MARCELIN

La «justice» haïtienne

Son Exc. Hervé Denis,
Ambassadeur d'Haïti au Canada
Ottawa
Monsieur l'Ambassadeur,

La condamnation, le 25 août 1981, de 22 prisonniers haïtiens à 15 ans de prison et de travaux forcés, telle qu'annoncée récemment dans la presse internationale, nous a profondément consternés.

Amnistie internationale s'était déjà inquiétée du sort réservé à ces détenus, ainsi qu'à celui d'autres prisonniers dont les noms ne figurent malheureusement pas sur la liste des condamnés.

Nous vous demandons, par cette lettre, d'effectuer les démarches nécessaires auprès de votre gouvernement pour nous renseigner du sort de ceux encore détenus sans jugement et de ceux condamnés lors du procès du 25 août.

Les informations publiées dans la presse nord-américaine sur la façon dont ce procès a été mené, démontrent une absence totale du respect des droits fondamentaux de la personne tels que stipulés dans la Déclaration universelle des droits humains.

En effet, à la suite d'une grève de la faim déclenchée par un groupe de prisonniers et sous la pression d'organisations internationales comme Amnistie internationale et la Croix-Rouge internationale, le gouvernement haïtien avait accepté d'organiser un procès en septembre.

Cependant, ce même gouvernement a décidé brusquement de précipiter le procès au mardi 25 août 1981. Les irrégularités de ce procès sont flagrantes:

Le Président Duvalier

1—Le devancement unilatéral de la date n'a pas permis aux prisonniers de constituer une défense solide, ni de choisir leurs avocats, ni de rendre possible la présence d'observateurs indépendants, ainsi que la venue d'une commission internationale de juristes.

2—Parmi les accusés figurent des personnes arrêtées à des moments différents et avec des chefs d'accusation complètement différents. Pourtant, elles se voient actuellement condamnées pour les mêmes raisons.

3—Le silence observé par votre gouvernement sur le procès qui n'a jamais été annoncé en Haïti même, exception faite des parents immédiats de ces détenus d'opinion, fait la preuve de son caractère singulier. (...)

Bernard CYR
Au nom d'Amnistie
Internationale
Groupe francophone
d'Ottawa-Hull

Trop de publicité au Grand Prix

Télé-Métropole
Montréal
Monsieur,

Je voudrais remercier le réseau TVA pour la magnifique couverture de promotions qu'elle a faite pour le Grand Prix Labatt de Montréal. Grâce à TVA et CTV, on a vu, nous les téléspectateurs, un tiers ou un demi Grand Prix...!

Si vous voulez faire une émission de «spots», faites-en une. Vous pourriez, une année nous donner les promotions et l'année suivante, tout le Grand Prix!

Lucien GUILLEMETTE
Montréal

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: « Tribune libre », LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

LA CRISE CONSTITUTIONNELLE

Le Canada, c'est Ottawa...

La Cour suprême du Canada a fait son devoir, qui était de départager ce qui est légal de ce qui est légitime. Le geste unilatéral du gouvernement fédéral de rapatrier la constitution sans le consentement des provinces est légal. Cela va de soi. Comme il est légal de torturer les gens dans certains pays, peu importe que ça soit légitime ou tout simplement humain... parce que des lois sont là, promulguées par des gouvernements dictatoriaux.

La Cour suprême a aussi indiqué que le geste unilatéral d'Ottawa est anti-fédératif. Un gouvernement dit que ça doit se faire — et ça se fera — contre l'avis de huit provinces sur dix, membres d'une fédération, qui affirment que ça ne doit pas se faire. La majorité qui joue aux élections ne joue plus dans une démocratie canadienne: les majoritaires ont tort. Et le Canada, c'est Ottawa.

Enfin, M. Jean Chrétien affirme que tout ça est dans l'intérêt des Canadiens. Mais les Canadiens n'ont rien à dire sur ce qui est de leur intérêt. Les Britanniques décideront. On consultera les Canadiens sur tout ce qui n'a aucune importance. Sur ce qui est vital pour leur avenir (le partage des pouvoirs et la propriété de ce qui se trouve chez nous — comme le pétrole en Alberta —) pas de référendum!

Nous sommes revenus à lord Durham...

André CHÉNIER
Boucherville

Il faudrait un moratoire

Suite au jugement de la Cour suprême du Canada au sujet de la résolution Trudeau, le gouvernement fédéral devrait avoir la décence d'observer un moratoire d'au moins 12 mois pour d'abord permettre au climat malsain qui prévaut actuellement de se dissiper.

Je veux bien admettre que le plus haut tribunal du pays a tranché par sept voix contre deux l'aspect légal de la question, mais le jugement ne s'arrête pas là, loin de là. Il y a bel et bien une convention et celle-ci n'est pas respectée; qui plus est, les droits des provinces sont bafoués. Or, ces deux motifs sont beaucoup plus éloquents que l'aspect purement légal et militent en faveur d'un moratoire.

Devant l'entêtement de Trudeau d'aller de l'avant coûte que coûte avec son projet et de plonger le pays dans une crise encore plus grave, il faudrait une levée de boucliers pour lui faire entendre raison. A défaut d'un moratoire, pourquoi ne pas organiser une marche sur Ottawa le 24 octobre, date de la reprise de la session, pour manifester publiquement et éloquemment notre réprobation devant les agissements éhontés de Trudeau et compagnie? Chaque électeur n'a-t-il pas le droit de visiter son député à Ottawa pour lui faire part de ses préoccupations? «Les élus du peuple sont au service de leurs électeurs», dit bien une brochure destinée aux futurs citoyens canadiens qui se présentent pour obtenir leur citoyenneté canadienne.

Sur les 74 députés libéraux du Québec aux Communes, il n'y en a qu'un seul jusqu'ici qui a su se tenir debout comme son collègue de Joliette Roch LaSalle. Comment expliquer cette attitude de suiveux? La raison en est bien simple: ces hommes et ces femmes vouent un culte aveugle envers leur chef qui a reconquis le pouvoir en 1980 après avoir démissionné en novembre 1979.

Que des hommes politiques aussi influents et aussi brillants qu'un Jean-Luc Pépin, par exemple, fassent passer leur amitié envers leur grand ami Trudeau, parce que celui-ci veut à tout prix rapatrier la constitution canadienne avant de se retirer de la vie politique, au détriment des droits sacrés des provinces, cela dépasse l'entendement.

C'est bien beau la solidarité ministérielle, mais peut-on impunément violer sa mère par souci de la solidarité ministérielle? C'est pourtant l'avenir de la patrie qui est en jeu. Les députés du Québec devraient avoir la décence de s'abstenir de voter sur cette question, tout comme leurs prédécesseurs l'ont fait en 1942 quand Mackenzie King a soumis au Parlement la loi de la conscription. Mon député d'alors, le libéral de la circonscription de Hull, Alphonse Fournier, s'était abstenu de voter lors de la présentation en troisième lecture du bill sur la conscription. Cela ne l'a pas empêché de devenir subséquemment ministre des Travaux publics dans ce même cabinet King. C'est que ce député avait des principes qui primaient sur la solidarité ministérielle malgré tout le respect qu'il vouait à son chef.

Je ne vois pas pourquoi le président de la Commission Pépin-Robarts qui, mieux que tout autre, connaît les sentiments de la population canadienne, ne ferait pas de même. A cause précisément de son prestige, il devrait prendre la tête d'un mouvement destiné à faire entendre raison à Trudeau.

Mais, hélas, je crois malheureusement que c'est se leurrer. C'est pourquoi je suis prêt à m'absenter de mon travail le 24 octobre pour participer à une marche massive sur la colline parlementaire.

Il y a un curieux paradoxe entre les agissements «légaux» de Trudeau et les agissements «illégaux» de la Gendarmerie canadienne. En effet, bien que légale, la démarche de Trudeau n'en est pas moins «illégitime» dixit à l'unanimité les neuf juges de la Cour suprême du Canada, tandis que le gouvernement Trudeau a dit des agissements «illégaux» de la RCMP qu'ils étaient «légitimes».

Jacques A. LUPIEN
Vétéran de Corée
Montréal

Publicité de mauvais goût

Monsieur Claude Morin,
ministre des Affaires
intergouvernementales
Québec

Monsieur le ministre,

Je trouve que la réclame du gouvernement provincial montrant une main voulant empêcher une autre main d'écraser le drapeau québécois est de mauvais goût en plus d'être malhonnête.

On essaie de démontrer par ces panneaux-réclame que le gouvernement fédéral veut écraser tout ce qui est québécois, ce qui est loin de la vérité.

Une analyse objective de la situation au pays peut facilement prouver qu'au contraire pour chaque cas où une injustice est faite ou semble être faite envers la province, il y a de l'autre côté un plus grand nombre de cas, dans l'ensemble plus importants, où les actions du gouvernement favorisent les intérêts du Québec.

L'odieux de l'affaire est que les politiciens et les technocrates responsables de cette propagande savent très bien que la situation réelle est tout autre que celle qu'ils présentent. C'est donc une tactique malhonnête de manipulation de l'opinion publique. (...)

G.M. LÉONARD
St-Bruno, Québec

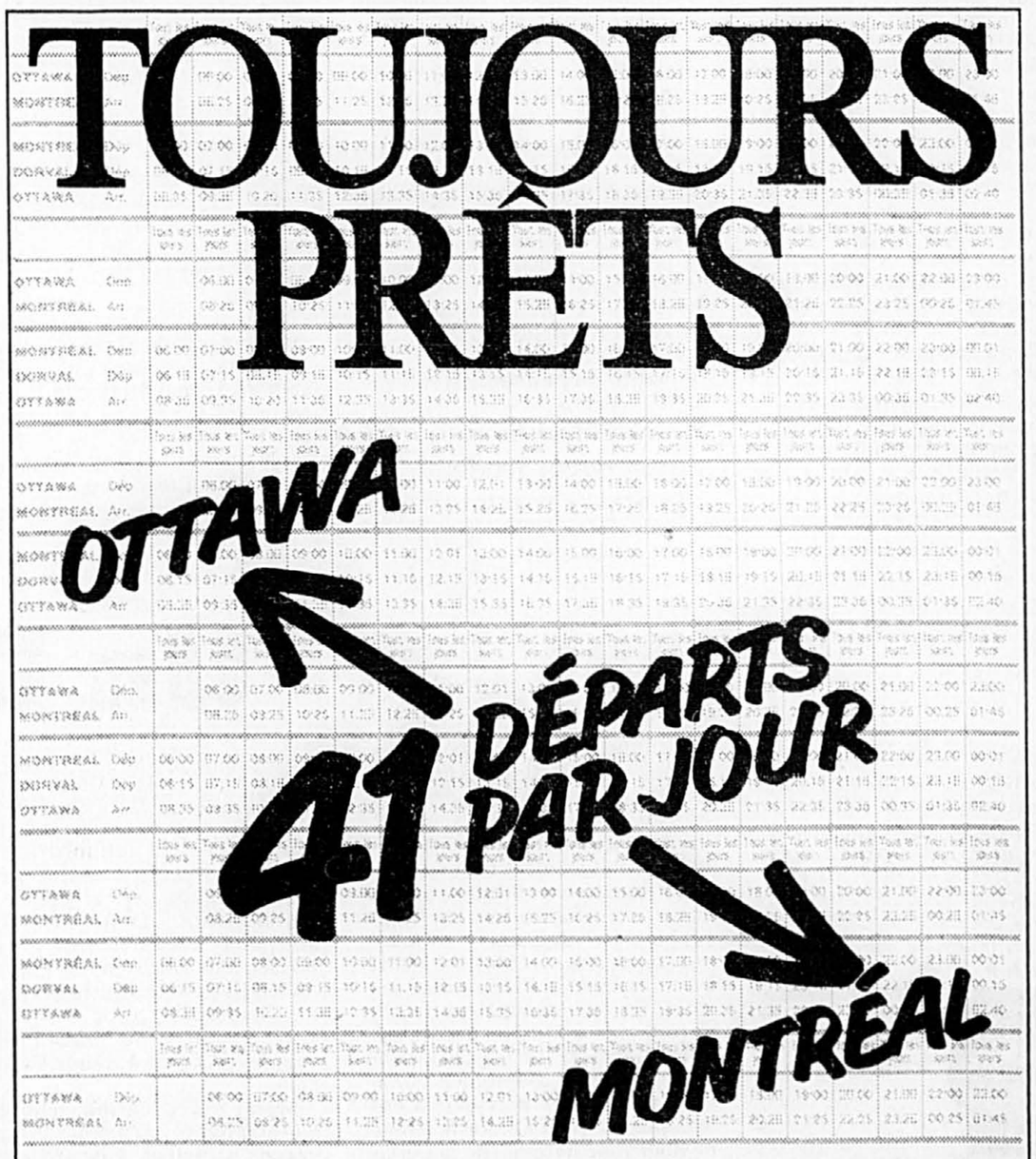

LE PROJET TRUDEAU ET LONDRES

Refusant de s'engager sur les délais, Mme Thatcher préférerait une entente avec les provinces

■ MELBOURNE (PC) — Mme Margaret Thatcher a promis à M. Pierre Trudeau, hier, d'appuyer la résolution constitutionnelle et de la soumettre au Parlement britannique le plus tôt possible.

Mais le premier ministre de Grande-Bretagne a refusé de l'indiquer dans le communiqué conjoint publié après l'entretien avec le premier ministre du Canada.

De plus, si elle a promis à M. Trudeau de s'occuper de la requête canadienne «le plus tôt possible», elle ne s'est pas engagée à la faire approuver par le Parlement de Westminster et elle a même déclaré à M. Trudeau qu'il vaudrait beaucoup mieux qu'il y ait une entente entre Ottawa et les provinces. M. Trudeau a expliqué aux journalistes, à la conférence du Commonwealth, qu'il tenait à ce que les mots «le plus tôt possible» soient inscrits dans le communiqué.

Mme Thatcher a répondu: «Nous allons nous en occuper le plus tôt possible, mais, pour l'amour de Dieu, ne mettons pas ces mots, parce que les députés ont leur dignité et ils veulent être consultés sur l'ordre du jour et n'importe quoi».

Le communiqué, d'ailleurs, prévient que l'opposition à la requête canadienne sera renforcée par la décision de la Cour suprême du Canada de considérer comme une «convention» la nécessité d'un accord avec les provinces.

M. Trudeau s'est empressé de signaler, cependant, que le plus haut tribunal canadien considérait sa démarche légale et que, par le fait même, «il n'appartient pas aux hommes politiques britanniques de dire ce qui est bon pour la politique canadienne».

Le premier ministre Trudeau a eu hier au consulat britannique à Melbourne, en Australie, un tête-à-tête avec Mme Thatcher, premier ministre de Grande-Bretagne. téléphoto CP

Le premier ministre a répété son intention de soumettre la résolution constitutionnelle aux Communes dès la reprise de la session, le 14 octobre.

Il doit y avoir, à ce moment, un débat de deux jours, avant que la requête prenne le chemin de la Grande-Bretagne.

À Londres, cependant, la session parlementaire ne débute que le 4 novembre et il sera physiquement impossible d'aborder la question avant au moins le 16 novembre.

Selon des sources britanniques, il ne s'agira pas alors d'une question de jours, mais bien d'une question de semaines.

Les conservateurs de Mme Thatcher jouissent d'une majorité de 40 sièges aux Communes britanniques.

Mais, même si la résolution canadienne est soumise par le gouvernement conservateur, cela ne signifie pas qu'il n'y aura pas d'opposition à l'intérieur même des rangs des conservateurs.

Bennett propose à Trudeau une rencontre de l'Action de grâces

■ (D'après PC et UPC) — Le premier ministre de la Colombie-Britannique, Bill Bennett, a déclaré hier soir qu'il ne pouvait rencontrer le premier ministre Pierre Trudeau pour discuter avec lui du projet constitutionnel avant la semaine prochaine. Il n'est donc pas certain que les deux hommes puissent se rencontrer avant la rentrée parlementaire.

M. Trudeau avait dit pour sa part que la seule journée où il pouvait se rendre à Victoria était vendredi prochain et que son projet constitutionnel allait être soumis aux débats de la chambre dès l'ouverture de la session, le 14 octobre.

Toutefois, M. Bennett, qui a rencontré sept des neuf premiers ministres provinciaux pour tenter de trouver avec eux une solution de compromis, a dit au cours de sa conférence de presse hier, qu'il ne pouvait rien soumettre à Trudeau tant qu'il n'aura pas parlé aux deux autres premiers ministres.

M. Bennett doit rencontrer le premier ministre Davis à Toronto mercredi et le premier ministre Lougheed vendredi. Ces deux rencontres ne peuvent avoir lieu avant, parce que les deux hommes sont à l'étranger, M. Davis dans le Pacifique Sud, en mission commerciale, et M. Lougheed en Europe, pour promouvoir le choix de Calgary comme hôte des Olympiques d'été de 1988.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique a ajouté qu'il aurait préféré rencontrer M. Trudeau mardi prochain, mais qu'il était prêt à sacrifier son congé de l'Action de grâces pour se rendre à Ottawa et parler de «dinde» avec lui.

M. Bennett a dit également que d'après les dernières consultations qu'il a eues avec les premiers ministres, ces derniers sont prêts à faire preuve de souplesse pour que l'on puisse trouver une solution de compromis au problème constitutionnel et que la seule chose contre laquelle s'élevaient radicalement les premiers ministres était l'action unilatérale du gouvernement fédéral.

Contre-publicité des conservateurs

Pour le député conservateur Perrin Beatty, la décision du gouvernement fédéral de dépenser $1 million en publicité au Québec, pour défendre la résolution constitutionnelle du Premier ministre Trudeau, constitue «un emploi abusif, immoral et dangereux de l'argent des contribuables.

Dans un communiqué, le député ontarien a signalé que le gouvernement de M. Trudeau était le premier à consacrer des sommes aussi importantes d'argent à de la publicité destinée à défendre une cause.

M. Beatty était le ministre responsable de la publicité dans le gouvernement de M. Joe Clark.

«Nous avons spécifiquement rejeté l'idée au moment où nous étions au pouvoir, a rappelé le député de Wellington-Dufferin-Simcoe, parce que nous trouvions dangereux et antidémocratique de se servir de millions de dollars des contribuables pour promouvoir le point de vue de notre parti. Le gouvernement libéral n'a aucun scrupule, lui, à consacrer l'argent des contribuables à des fins partisanes.»

Dimanche, dans une interview radiophonique, le leader conservateur Joe Clark a fait savoir que son parti songeait à lancer sa propre campagne de publicité pour contrer le projet de M. Trudeau d'imposer une charte des droits, malgré l'opposition de huit provinces.

«Je n'aime pas procéder de cette façon, a dit M. Clark, parce qu'il faut beaucoup d'argent que le parti n'a pas. Mais nous avons l'obligation d'essayer d'expliquer notre position.»

M. Beatty, de son côté, a fait remarquer que la publicité des conservateurs serait financée par les fonds du parti, qui sont limités, tandis que celle du gouvernement libéral proviendrait des contribuables.

L'an dernier, les libéraux étaient arrivés à la conclusion que la publicité gouvernementale devait se limiter aux programmes approuvés par le Parlement.

Lougheed se réjouit

Le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, est enchanté du jugement sur la constitution rendu la semaine dernière par la Cour suprême du Canada.

Rejoint à Londres, hier, par la station radiophonique CHQT, M. Lougheed a déclaré que la décision du tribunal clarifie l'appui que celui-ci accorde aux provinces.

«Je suis extrêmement content», a dit M. Lougheed. J'ai passé la fin de semaine à lire le document de 168 pages et je ne comprends pas ceux qui disent qu'il s'agit d'un match nul entre le gouvernement fédéral et les provinces. Le jugement ne pourrait être plus en faveur des provinces.»

Le PQ au fédéral?

■ Cette idée de présenter des candidats souverainistes aux élections fédérales est loin d'être neuve. Même avant la création du PQ, des groupes d'indépendantistes en avaient débattu, pour convenir en dernière analyse qu'une représentation parlementaire serait illogique partout ailleurs que là où les francophones sont majoritaires et capables de s'auto-déterminer, soit au Québec.

Par la suite, René Lévesque et les autorités du PQ ont toujours rejeté du revers de la main, et avec les mêmes arguments, les pressions exercées en ce sens par les indépendantistes qui rêvaient d'aller tenter leur chance à Ottawa. On a vu, d'ailleurs, à quel désastre ont abouti ces velléités, avec l'avortement du Bloc Québécois et l'échec de l'Union Populaire aux dernières élections fédérales.

Il va de soi que si le PQ plongeait lui-même dans cette arène, avec ses milliers de militants, sa caisse fort honorablement garnie et sa machine qui est maintenant rodée à toute épreuve, il représenterait une menace de taille pour des Libéraux fédéraux peu entraînés au combat — étant depuis toujours pratiquement «élus d'avance» —, et qui sont au surplus en assez mauvais termes avec leurs petits frères du PLQ.

• • •

Mais pourquoi ce virage abrupt des autorités péquistes devant le conseil national du week-end dernier?

S'agit-il de simples représailles à l'endroit des Libéraux fédéraux qui s'entêtent à poursuivre la procédure unilatérale de rapatriement de la constitution? Ce qui, d'une pierre deux coups, permettrait aussi au gouvernement d'«occuper» les militants du parti qui se cherchent de nouveaux défis? S'agirait-il aussi d'une tentative de diversion, pour faire oublier les critiques suscitées par les coupures budgétaires, et l'impuissance hélas réelle du gouvernement face au coup de force de Trudeau?... Car en fait, l'éventualité de l'élection de dix, 20 ou même 50 députés québécois à Ottawa dans deux ou trois ans ne constitue pas une réplique directe au coup de force fédéral, rien qui puisse contrer le rapatriement unilatéral de la constitution... lequel se fera bien avant que des élections ne soient déclenchées au fédéral!

On oublie que la seule riposte vraiment efficace serait que le gouvernement québécois aille chercher par référendum, une majorité claire et non équivoque de «non» au projet Trudeau. Mais plutôt que de voir ce dernier entrer dans l'arène provinciale pour livrer une seconde bataille référendaire qu'il risquerait de remporter, le gouvernement québécois préfère apparemment jongler avec la perspective d'aller combattre en terrain adverse, dans l'arène fédérale... au risque que les sauveurs y arrivent trop tard, comme des pompiers une fois le feu éteints.

• • •

On s'interroge en tout cas, car la percée éventuelle du PQ sur la scène fédérale représenterait un tel changement de cap, et entraînerait de si profondes mutations idéologique au sein du parti, qu'il est difficile de comprendre la légèreté avec laquelle ses dirigeants semblent l'envisager. Son option souverainiste devrait en pareil cas être entièrement révisée car elle reposait sur le principe que les francophones québécois n'avaient plus de temps à perdre à Ottawa, où ils seront toujours minoritaires. Et quel impact pourraient bien avoir sur la scène fédérale une poignée de députés qui n'auraient jamais la possibilité de former le gouvernement, qui ne croiraient pas à l'utilité de leur propre rôle, et qui auraient tôt fait de passer à travers le Canada anglais pour d'ennuyeux empêcheurs de tourner en rond?

On se souvient des aventures de Gilles Grégoire au parlement fédéral, après sa conversion au souverainisme: il n'y eut rien là de bien historique. On a vu aussi la faillite lamentable des créditistes nationalistes et des Roch LaSalle à réaliser quoi que ce soit d'autre que des conférences de presse indignées. À moins qu'ils ne se trouvent, comme les créditistes sous Joe Clark, dans l'exceptionnelle situation de détenir la balance du pouvoir, tout ce que peuvent faire des députés souverainistes au fédéral, ce sont des filibusters, des discours répétitifs et des mesures dilatoires qui, finalement, risquent de nuire à tout le monde y compris à leur propre cause.

• • •

Il se pourrait qu'avec le temps, une éventuelle aile parlementaire péquiste à Ottawa en vienne à adopter par rapport à la structure fédérale une attitude plus nuancée, et qu'elle participe de bonne foi au débat parlementaire — car au parlement d'Ottawa, on ne discute pas constamment de constitution, après tout! —, quitte à maintenir quelque réserve envers la structure fédérale. Cela accentuerait les ressemblance sociologiques qui existent entre le PQ et un parti comme le NPD de Colombie britannique, qui, lui aussi, concentre son action et garde ses meilleurs éléments sur la scène provinciale — seul palier où il peut former le gouvernement — tout en s'activant sur la scène fédérale en dépit d'un sentiment d'aliénation commun aux provinces de l'ouest... L'aile fédérale du PQ deviendrait alors l'expression des traditionnelles aspirations autonomistes du Québec — la version moderne du bloc créditiste à Ottawa, continuant à prêcher sans trop y croire une sorte de souveraineté-association, et composant, pour le reste, avec la double juridiction... toute autre attitude étant impossible car l'électorat n'accepterait pas que ses députés au fédéral fassent du sabotage ou de l'obstruction systématique. Mais est-ce bien là ce que veulent les péquistes?

LES 120 JOURS DE MITTERRAND

Un De Gaulle de gauche

— 3 —

■ PARIS — La France était centralisatrice de temps immémorial. Dans les régions et départements, les préfets, émanation directe du pouvoir central, étaient tout-puissants. Une brèche a été ouverte, fin juillet, par le projet de loi sur la décentralisation, dont la première partie a été adoptée au Parlement. Non sans quelques grincements de dents: pourquoi tant de précipitation, ont dit certains, alors que le gouvernement a cinq années comfortables devant lui? «Pour agir avant que les pesanteurs sociales ne reprennent le dessus», a répondu non sans raison Mitterrand. Désormais les assemblées départementales détiendront le véritable pouvoir dans les départements (avec des attributions d'ailleurs plutôt modestes). Mais cette réforme bouscule tellement de vieilles habitudes qu'il fallait en effet beaucoup de détermination politique pour la faire. Dans la foulée, les deux problèmes «régionaux» majeurs ont été abordés: à la télévision et au ministère de l'Education, les interdits qui entouraient l'utilisation et la diffusion du breton ont été levés. Plus important: le principe d'une assemblée corse élue au suffrage universel a été accepté, ce qui a amené le Front de libération national de la Corse à proclamer une trêve dans ses attentats (plus d'une centaine par année).

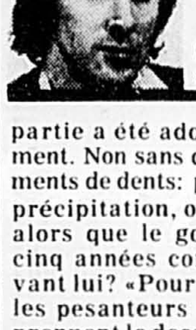

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

(collaboration spéciale)

On serait tenté de dire, comme en 1976 au Québec, que le nouveau régime a, sur ces divers plans, la caractéristique d'être tout simplement un «bon gouvernement». C'est-à-dire de procéder à des réformes et aménagements nécessaires. Mais qui auraient dû être à la portée de tout gouvernement libéral conséquent.

C'est vrai du problème crucial des travailleurs immigrés. Le ministre de l'Intérieur, Gaston Defferre, après avoir mis fin aux expulsions administratives en usage sous Giscard, semble s'être engagé sur la voie de la clarification. D'un côté, les «illégaux» ont été invités à régulariser leur situation. De l'autre, on tend à généraliser la pratique de «contrats» avec les pays «exportateurs» de main-d'oeuvre, de manière à éviter l'anarchie.

Même clarification en politique étrangère, au moins dans les grands principes. Giscard avait tendance, à force d'habileté et de «compréhension de la complexité des problèmes», à vouloir être bien avec tout le monde, à ménager des susceptibilités contradictoires.

Mitterrand serait plutôt en train actuellement de se forger une image de «De Gaulle de gauche». La ligne directrice de sa politique étrangère: les contradictions et les complexités n'empêchent pas la clarté dans chaque domaine précis; une action vigoureuse en faveur du Tiers-monde n'interdit pas la défense de l'intérêt national.

Considéré comme «ami d'Israël» et largement soutenu par l'électorat juif, Mitterrand a effectivement très clairement pris position sur la sécurité de l'Etat hébreu, mais cela ne l'empêche pas de conserver d'excellentes relations jusqu'à maintenant avec le monde arabe.

Une situation paradoxale

Le tempérament de Giscard le poussait par exemple à la conciliation avec l'URSS dans le domaine de la défense, et avec les Etats-Unis sur un problème comme celui du Salvador. Mitterrand inverse radicalement la démarche: sans craindre de se retrouver en compagnie très conservatrice de Thatcher et Reagan, il approuve sans réserve les projets de réarmement en Europe; mais, sur le Salvador, il considère que c'est un problème «de misère avant d'être stratégique», ce qui ne fait guère plaisir à Washington. La méthode Mitterrand consisterait en fait à clairement délimiter les zones d'accord et de désaccord. S'il a de bons rapports avec Schmidt (comme Giscard) et avec Mme Thatcher (contrairement à son prédécesseur), il n'hésite pas à plaider au sommet européen pour une lutte contre le chômage et pour une relance, même si ses partenaires sont d'un avis différent.

En politique étrangère, Mitterrand essaie de définir une «troisième voie», effectivement différente, mais qui tienne compte aussi de l'intérêt national et des réalités internationales. Et c'est peut-être dans ce domaine que jusqu'à maintenant il a le mieux réussi: on ne peut qu'admirer son esprit de décision alors qu'éclata en plein été une grave crise avec l'Iran, au moment où l'ancien président Bani Sadr se voyait accorder l'asile politique en France.

Comme dans les autres domaines, il est bien trop tôt pour conclure au succès. La France est dans une situation paradoxale: assez puissante pour avoir la tentation d'une politique indépendante, pas assez pour être à l'abri des grandes secousses internationales, sur le plan économique ou politique. La nouveauté, c'est que Mitterrand, bien que conscient de ces limites, aggravées par la crise mondiale, essaie pourtant de «faire autre chose» que de gérer un état de fait. Dans un pays qui n'est pas une «superpuissance», peut-on encore prétendre «changer la vie» sans courir au désastre? Quatre mois après son installation à l'Elysée, Mitterrand donne toujours l'impression d'en avoir la volonté même si la sévérité du contexte économique (et internationale) donne à son action un caractère encore partiel et ambigu.

DEMAIN:

Les «ratés» de la nouvelle politique

"L'autosuffisance pétrolière est accessible aux Canadiens, et Gulf peut les aider à y parvenir."

John Stoik,
président et chef de la direction
Gulf Canada Limitée

Le Canada a le pouvoir de devenir autosuffisant en pétrole d'ici dix ans. En devenant autosuffisants, nous n'aurions plus à débourser des milliards de dollars pour acheter du pétrole brut à l'étranger. De plus, les investissements réalisés pour développer de nouvelles sources de pétrole au Canada stimuleraient l'économie canadienne.

L'équipe des scientifiques et ingénieurs de Gulf Canada a un dossier éloquent dans la prospection pétrolière. Elle a joué un rôle crucial dans la découverte des gisements de Hibernia (l'un des plus importants du Canada), des Îles de l'Arctique et de la mer de Beaufort. L'encouragement et l'aide permettraient à l'équipe des spécialistes de Gulf de nous amener rapidement vers l'autosuffisance pétrolière.

Cette année, le Canada devra débourser environ $8 milliards pour s'approvisionner en pétrole étranger.

Ce qui représente presque un million de dollars pour chaque heure. D'ici à 1985, le pétrole importé nous coûtera au moins $56 milliards.*

Tout cet argent quitte le pays, ce qui produit un effet négatif sur notre balance des paiements. Aucun nouvel emploi n'est créé et le revenu national n'est guère accru.

John Stoik est le président de Gulf Canada Limitée. Il est né et a grandi à North Battleford, Sask., a étudié à l'Université de la Saskatchewan et a servi dans les forces armées canadienne. Durant ses rares monents libres, il aime jardiner.

Par contre, l'argent investi pour développer de nouvelles sources d'approvisionnements de pétrole au Canada exerce un effet positif sur l'économie canadienne. En fait, ces investissements sont essentiels pour la prospérité du Canada durant les années 80.

A titre d'exemple, examinons le cas d'une usine de sables bitumineux de $13 milliards.

Cet argent serait en grande partie investi *au Canada*. Les ressources humaines, l'équipement technique et les matériaux de construction seraient achetés au Canada. Des emplois seraient créés. Nos gens profiteraient de revenus plus élevés et, en retour, achèteraient vêtements, maisons et nourriture – une réaction en chaîne dont les effets bénéfiques rejoindraient les quatre coins du pays.

* Pour avoir une idée de l'ampleur de ces chiffres, parlons en termes de temps, plus spécifiquement en secondes. Un million de secondes équivaut à environ douze jours et un milliard de secondes, à plus de trente-et-un ans.

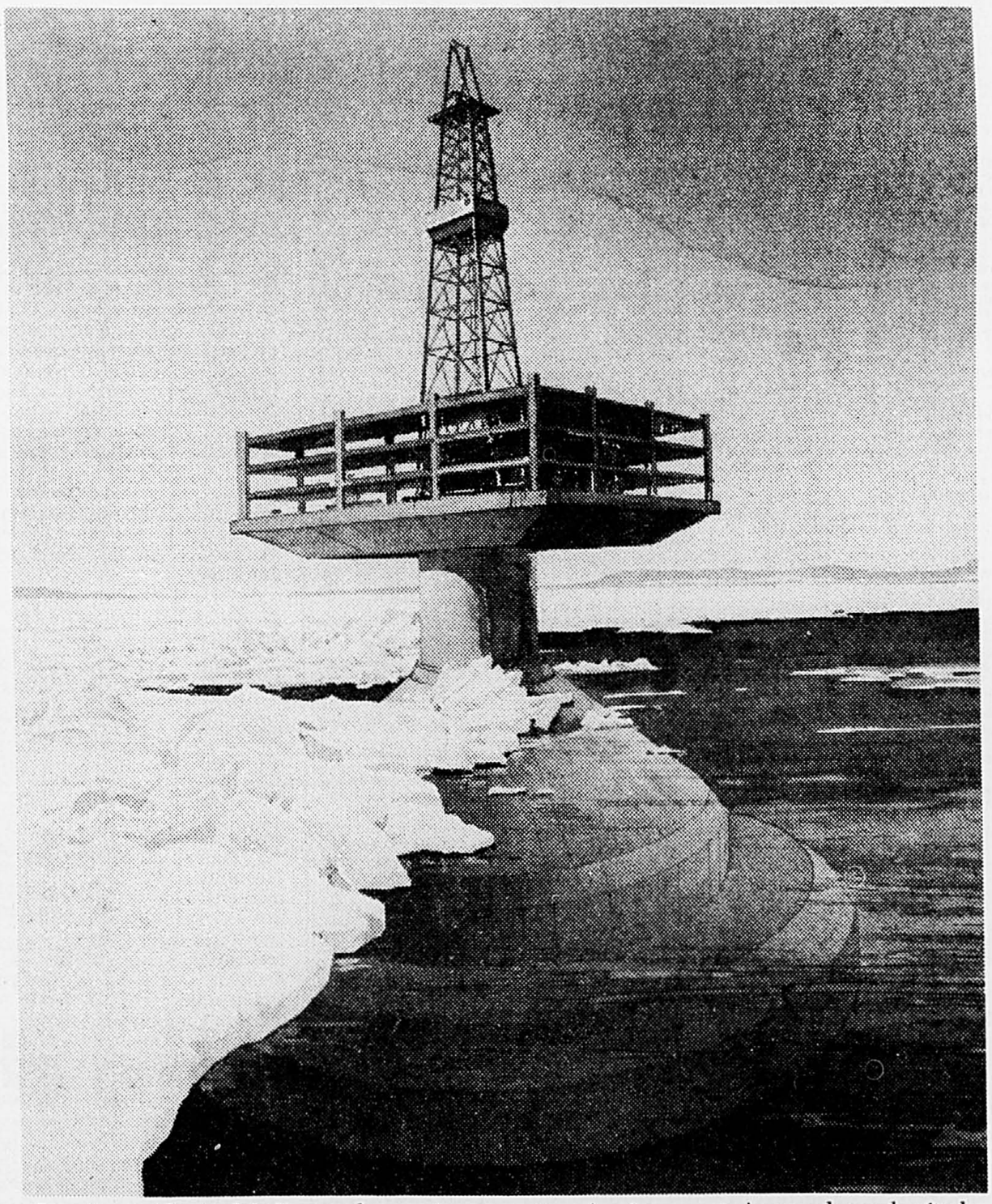

Cette "pyramide circulaire" est un des premiers concepts envisagés pour extraire sans danger le pétrole contenu sous la mer de Beaufort. D'autres concepts encore plus audacieux pour faire face au défi que posent les glaces de l'océan Arctique sont à l'étude chez Gulf. Quelle que soit la solution finale, des centaines de millions de dollars seront investis avant que le premier baril de pétrole brut ne parvienne au consommateur.

"Avec un peu de chance"

Pour atteindre l'autosuffisance en pétrole et jouir de ses avantages, il faudra conjuguer les efforts de toutes les compagnies pétrolières et obtenir des investissements canadiens aussi bien qu'étrangers.

Gulf Canada a joué et peut continuer d'assumer un rôle-clé dans la poursuite de ces objectifs. Nous avons rassemblé une équipe de scientifiques – géologues, géophysiciens, ingénieurs et autres spécialistes – qui ont démontré leur aptitude à travailler ensemble. Ils ont joué un rôle de premier plan dans certaines des plus importantes découvertes de pétrole du pays. La recherche et la découverte de pétrole constituent une aventure dans laquelle le savoir, l'instinct, l'argent et ... un peu de chance ont tous leur place. Gulf risque des millions pour vérifier ses théories géologiques. Au large de Terre-Neuve, dans la mer de Beaufort, et dans les Îles de l'Arctique où nous et nos partenaires avons fait d'importantes découvertes, l'enjeu a porté fruit.

"La question de l'énergie nous passionne, déclare John Stoik. Nous prenons à coeur d'aider le Canada à atteindre l'autosuffisance en pétrole le plus rapidement possible. Nous voulons aider notre pays à maintenir une économie dynamique et à profiter pleinement de ses immenses richesses naturelles."

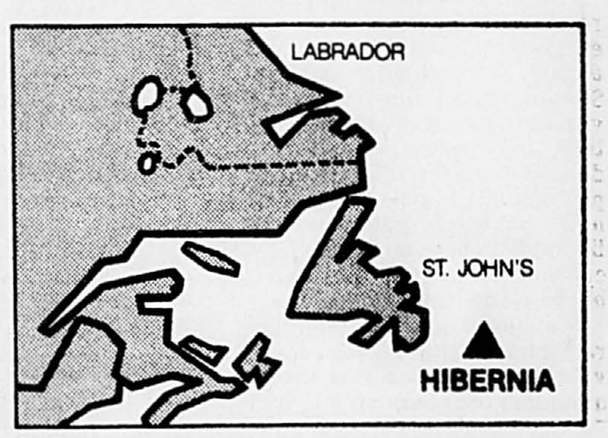

Depuis plus de vingt ans, les spécialistes de Gulf ont cherché des gisements de pétrole et de gaz dans les régions frontalières. Au début des années 70, Gulf est devenue une des sociétés les plus actives dans l'exploration du sous-sol marin au large de Terre-Neuve.

Jusqu'à ce que d'autres sources d'énergie soient mises au point ou jusqu'à ce qu'elles deviennent économiquement réalisables, le plus pressant besoin du Canada est de découvrir de nouveaux gisements de pétrole. Tous les Canadiens devraient encourager cette recherche et s'assurer du même coup l'amélioration de leur avenir collectif.

Gulf

GULF CANADA LIMITÉE

DÉCÈS REMERCIEMENTS IN MEMORIAM

DÉCÈS

BEAUDIN (Léona)
BROSSOIT (Soeur Berthe, o.f.s.j.)
BRUNET (Auré)
DEGRAY (Lucien)
DESHAIES (Yvon)
DUGUAY, ALLAIRE (Bertha)
FOURNIER (Louis Joseph)
FRENETTE (Gaston)
GUILBAULT (Aurore, S.N.J.M.)
HÉTU (Diana)
HOTTE (Ernest)
HUTEAU (Flora)
JARRY (Aurore)
LABERGE (Isabelle)
LACROIX (Cécile)
LACROIX (Wilbrod Lucien)
LANDRY (Emérentienne)
LEFEBVRE (Rosario)
LIBERATORE (Carl)
LOISEL (Fried)
MARTEL (Alfred)
MOQUIN (Marguerita)
PARIS (Agnès)
PUERARI (Erminio)
PILON (Léon)
RACINE (Ida)
RIOUX (Joseph-René)
SABOURIN (Rita)
THIFAULT (Maria)
VAILLANCOURT (Maximilien)
VYBOH (Maria)

BEAUDIN (Leona)
À l'hôpital du Haut-Richelieu, le 4 octobre 1981, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Ulysse Beaudin, née Léona Couture, **demeurant à Napierville.** Outre son époux, elle laisse ses enfants: Carmen (Mme Roger Bechard), **Jeanne (Mme Jacques** Boucher, Jocelyne (Mme Adrien Murray), Normand (époux d'Angèle **Facchino), Jean-Gilles** (époux de Marie Deshaies), ainsi que plusieurs petits-enfants et 1 **arrière - petit - fils.** Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons

Rene Fortin,
435, rue St-Jacques,
Napierville,
pour se rendre à l'église paroissiale de Napierville, ou le service sera célébré à 2h, et de là au cimetière de Sherrington, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites de 2h à 5h et de 7h à 10h.

BROSSOIT (Soeur Berthe, o.f.s.j.)
À Montréal le 5 octobre 1981, à l'âge de 71 ans, est décédée Soeur Berthe Brossoit, o.f.s.j. **(Marie** Jean du Cenacle), fille de **feu Alfred Brossoit et de** feu Bertha Boyer. La **dépouille mortelle sera exposée à la**
Maison-Mère des Oblates Franciscaines de St-Joseph
11,822 Bois-de-Boulogne.
Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant à 10h, en la chapelle de la Maison-Mère, et de là au **cimetière de Côte-des-**Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Urgel Bourgie Ltée.

NÉCROLOGIE

BOURRET (Fernand)
Subitement à Montréal, le 3 octobre 1981 à l'âge de 60 ans, est décédé M. Fernand Bourret, employée des douanes et accises, époux bien-aimé de Fernande Paquette. Outre son épouse, il laisse son frère Omer (époux de Pauline Monette), ses 2 belles-soeurs et son beau-frère: Mme Marcel Bourret (Mignonne), M. et Mme Paul-Emile Lemieux (Aline Paquette), 2 neveux et 1 nièce: Gilles Bourret, M. et Mme Marc Bourret (Diane) ainsi que denombreux parents et amis. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Limitée
745, rue Crémazie est, Montréal
pour se rendre à l'église St-Jude (boul. D'Auteuil angle Sauriol et Sauvé où le service sera célébré à 2 heures et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures de visites: 2 à 5h, 7 à 10h.

BRUNET (Auré)
À l'Île Bizard, le 3 octobre 1981, à l'âge de 74 ans, est décédé Auré Brunet, époux de Hélène Théoret. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Louise-Hélène (épouse de Gilles Perriere), Jean-Jacques (époux de Rollande Laframboise), Paul-Emile (époux de Monique Gendron), René (époux de Suzanne Thibodeau), et Jeannine. Il laisse aussi 8 petits-enfants et un arrière-petit-fils. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et J.-A. Legault Enrg., 16114 ouest, boul. Gouin,
pour se rendre à l'église Ste-Geneviève, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de l'Ile Bizard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: de 2h à 5h et de 7h à 10h. Exposé lundi à 7h.

DEGRAY (Lucien)
À Ste-Anne-de-Bellevue, le 5 octobre 1981, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Lucien Degray, fils de feu Ludger Degray et de feu Clémentine Lecompte. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5775, rue Laurendeau,
pour se rendre à l'église St-Paul, ou le service sera célébré à 2h p.m. et de là au cimetière de Champ d'Honneur, Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESHAIES (Yvon)
À Montreal, le 5 octobre 1981, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Yvon Deshaies, employé chez Weston, époux de Jeannette Beaudet. Outre son epouse, il laisse ses enfants: Claudette, Pierre, Micheline et Robert. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons.
J.-P. Marchand,
4228, rue Papineau,
pour se rendre à l'église St-Denis, ou le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de St-Alexis-de-Montcalm, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h.

DUGUAY, ALLAIRE (Bertha)
A Montréal le 4 octobre 1981 à l'âge de 79 ans, est décédée Bertha Lamy, épouse en premieres noces de feu Prudent Duguay et en deuxièmes noces de feu Louis Allaire demeurant Pavillon Louvain rue St-Denis. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Prudent (époux de Germaine Boucher), André (époux de Pauline Gouin), son frère Ernest (epoux de Rollande Leblanc), sa belle-soeur Mme veuve Hugues St-Jean (Géraldine, ses 2 petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère et Tomasso Inc.,
8989, rue Hochelaga,
à 9h30 pour se rendre à l'église Marie-Reine-des-Coeurs, 5905, Turenne, ou le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Ste-Therese, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. VVisite de 2h à 5h et de 7h à 10h.

FOURNIER (Louis-Joseph)
À Montréal, le 3 octobre 1981, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Louis-Joseph Fournier, époux de Dora Raymond. Il laisse une fille Ninon, épouse de Joseph Melfi), un petit-fils Stéphane, ainsi que sa belle-soeur Mme Jeanne R. Raymond, plusieurs cousins et cousines. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.A. Guilbault Inc., 5359, boul. St-Michel
à 10h45, pour se rendre à l'église St-Albert - Legrand, ou le service sera célébré à 11h, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés. Salon fermé de 5h à 7h.

FRENETTE (Gaston)
À Montréal, le 4 octobre 1981, à l'âge de 64 ans, est decédé M. Gaston Frenette, époux de Madeleine Laperrière. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses frères et soeurs: Des-Anges Boulé, Marcel (époux d'Aline Proulx), Jacqueline (Mme Lucien Perreault), Jean-Paul **(époux de Connie Bélanger), Jacques (épous de Eva Paquette), Alphonse (époux de Rita Fortin), Claude (époux de Carmen Boulé), Denis et Yolande; ainsi que plusieurs autres beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces.**
Alfred Dallaire Inc. et Richard Georges Godin
528 est, rue Rachel,
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, ou le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h.

GUILBAULT (Aurore) S.N.J.M.
À Outremont le 5 octobre 1981 est décédée Aurore Guilbault (soeur Hélène du Calvaire). Elle laisse dans le deuil son frère Joseph Guilbault ainsi que quelques neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant à 10h à la maison mère des soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Direction Lemay Inc., 17 est, ave. Laurier.

HÉTU (Diana)
À Montréal, le 4 octobre 1981 à l'âge de 85 ans est décédée Mme Oscar Hétu, née Diana Pelletier. Elle laisse ses enfants: Fernand, Jeanne, Herminie, Laurentienne, Jean-Paul, Réal, Roger, Hébert, Anne-Marie, Rose, Armand et Lise, ses frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, petits-enfants et arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc. 2645 est, boul. Henri-Bourassa
pour se rendre à l'église Ste-Julienne, comté de Montcalm où le service sera célébré à 3h et de là au cimetière de Ste-Julienne, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HOTTE (Ernest)
A Pointe-St-Charles, le 5 octobre 1981 à l'âge de 71 ans est décédé M. Ernest Hotte, époux de Yvette Primeau demeurant à 0905 rue Charlevoix. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la
Résidence Funéraire L. Thériault Inc., 1270, rue Laprairie,
à 9h45 pour se rendre à l'église St-Charles où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h.

HUTTEAU (Flora)
A Montréal, le 4 octobre 1981 à l'âge de 84 ans est décédée Flora Julien, épouse de feu Léon Hutteau. Elle laisse sa belle-soeur Mme Anita Julien ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin, 835, est avenue Laurier
pour se rendre à l'église St-Stanislas où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de St-Lambert, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h.

JARRY (Aurore)
A Ste-Dorothée le 3 octobre 1981 à l'âge de 81 ans est décédée Mme Doriva Jarry, née Aurore Nadon. Outre son époux, elle laisse 8 enfants: Réal (époux de Margot Rolland), Florian (et sa fille Diane), Olivette, Jean-Guy (époux de Majella Rousseau), Eliane (Mme veuve Raymond Lavoie), Yvon, Fleurette (épouse de Dominique Charbonneau), André (époux de Jacqueline Papineau). Il laisse également 2 soeurs, ainsi que 11 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants, de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
F. Brisebois Inc. 625, rue Principale, Ste-Dorothée, Laval
à 1h45 pour se rendre à l'église Ste-Dorothée où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière de Ste-Dorothée lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Fermé de 17h et 19h.

PRIÈRE

Prière au St-Esprit
St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraitre difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée). J.P.

NAISSANCE

Brown — Marie-Claude Rouillard et Georges Brown annoncent la naissance de leur fils Justin Christopher Sébastien Georges, né à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, le 11 septembre 1981 à 11h53.

LABERGE (Isabelle)
À Montréal, le 3 octobre 1981, à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Isabelle Laberge (née Lapointe), veuve de Raoûl. Elle rejoint son fils pré-décédé Georges (pharmacien), qui était époux de Huguette Giroux. Elle laisse ses 2 autres fils: Marcel (pharmacien), (époux de Thérèse Martineau), et Robert (Père Blanc), 4 petits-enfants: Nicole, Monique, Richard et Pierre, 2 arrière-petits-enfants: Emmanuelle et Michel, ses soeurs: Marie, Simone, Pauline, Marthe et Louise; ses frères: Jacques, Louis et Georges, ainsi que ses beaux-frères et belles-soeurs. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et J. R. Deslauriers Ltée, 790, boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Joseph, de Ville Mont-Royal, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons aux Pères Blancs d'Afrique, 11100, de l'Acadie, Mtl, H3M 2S8, seraient appréciés. Heures de visites: de 14h à 17h, et de 19h à 22h.

LACROIX (Cécile)
Accidentellement à St-Sauveur, le 2 octobre 1981 à l'âge de 24 ans est décédée Mlle Cécile Lacroix, élève-officier (Air), fille de Maurice Lacroix et de feu Denise Raymond, soeur de Robert (époux de Debbie Watson), Guy (époux de Christiane Lavoie) et André. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée et J.A. Legault Enrg. 16114, boul. Gouin
pour se rendre à l'église Ste-Geneviève, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Ste-Geneviève, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: de 2h à 5h, et de 7h à 10h. Exposée mardi 2h.

LACROIX (Wilbrod Lucien)
A Montréal, le 4 octobre 1981 à l'âge de 69 ans, est décédé M. Wilbrod Lucien Lacroix, retraité de la police de Montréal, époux de Lucienne Sirois, demeurant 36e ave Rosemont. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Vianney et Laurize, son frère Léopold (époux de Jeannine Gariépy), ses 2 petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Giguère & Tomasso Inc.
8989, rue Hochelaga
à 8h30 pour se rendre à l'église St-Bernard, où le service sera célébré à 9h et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Visite de 2h à 5h et de 7h à 10h.

LANDRY (Emérentienne)
A St-Jean, le 5 octobre 1981 à l'âge de 79 ans, est décédée Mme Antoine Landry, née Emérentienne Gilbert; outre son époux elle laisse dans le **deuil, ses enfants: M. et** Mme Lucien Landry (Gemma Quirion), M. et Mme Jean-Paul Alexander (Jeannette Landry), M. et Mme André Gagné (Cécile Landry), M. et Mme Roger Raymond (Madeleine Landry), M. et Mme Déziel Landry (Réjeanne Gosselin), M. et Mme André Landry (Rita Bouchard), M. et Mme Réal Desrochers (Rachel Landry), M. et Mme Roger Landry (Denise Ménard), M. et Mme Raymond Perrier (Gabrielle Landry), M. et Mme Michel Morin (Charlotte Landry), M. et Mme Jacques Landry (Pierrette Benjamin), plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs **beaux-frères,** belles-soeurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
LeSieur & Frères Ltée 114, rue St-Jacques, St-Jean,
pour se rendre à l'église St-Lucien, ou le service sera célébré à 3h p.m. et de là au cimetière de St-Jean, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Rosario)
A l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières, le 4 octobre 1981, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Rosario Lefebvre, époux en 1ères noces de Léa Grégoire et en 2es noces de Marie-Paule Morin. Outre son épouse, il laisse ses enfants: Marthe (André Gilbert), Charlotte (Ken Murrin), Pierrette (Denis Trudeau), André (Colette Blais), Guy (Nicole Grondin), une soeur Aliette (Denis Harnois); ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant à 2h30.
Direction Gustave Doyon, St-Maurice, Cté Champlain.

LIBERATORE (Carl)
Accidentellement à Morin Heights, le 2 octobre 1981, est décédé M. Carl Liberatore, époux bien-aimé de Anne Folger, père de Jarrod et Katharine, fils de Bernard et Mary Liberatore, frère de Elina. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant à l'église catholique romaine C.F.B., St-Hubert, où le service sera célébré à 10h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction Clarke MacGillivray and White, St-Lambert. Pas de visite. Au lieu de fleurs, des dons à la fondation Terry Fox seraient grandement appréciés.

LOISEL (Fried)
A Chomedey, le 5 octobre 1981 à l'âge de 32 ans est décédée Elzear Loisel, née Fried Schuermans. Outre son époux, elle laisse 2 enfants: Jean-Luc et Catherine; elle laisse également ses parents; 2 soeurs et un frère ainsi que plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de la
Résidence funéraire F. Brisebois, 1565, boul. Labelle, à Chomedey,
pour se rendre à l'église St-Maxime où le service sera célébré à 14h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Salons fermés de 17h à 19h.

MARTEL (Alfred)
À Montréal, le 3 octobre 1981 est décédé M. Alfred Martel, époux de feu Marie-Anne Comiré. Il laisse ses enfants: Mme Exilda Delorme, Mme Ermance Chapdelaine, Mme Laurette Côté, Mme Juliette Belisle, Mme Jacqueline Chapdelaine, Fernand, Simon, Mme Céline Dubois, Gilles et Jean-Guy, son frère Réal, ses gendres, ses brus, son beau-frère, ses belles-soeurs, ses petits-enfants et ses arrière petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Magnus Poirier Inc. 7100, rue Joseph-Renaud, Anjou,
pour se rendre à l'église St-Fabien, où le service sera célébré à 14h et de là au cimetière de St-Léonard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Fermé de 17h à 19h.

MOQUIN (Marguerita)
A l'Hôpital Juif de Montréal, le 4 octobre 1981, est décédée Marguerita Dwane, épouse bien-aimée de Jean Alexis Moquin, mère de Thomas, Sharon et Guy, soeur de Virginia et de Kim (Mme Babcok), Della (Mme J. Crawford) et Connie (Mme S. Mack Kay). Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armstrong 1640, Côte-Vertu, Ville St-Laurent,
pour se rendre à l'église Transfiguration of Our Lord, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Visite de 2h à 5h et de 7h à 9h, lundi. S.v.p. pas de fleurs.

Paris (Agnès)
A Montréal, le 1er octobre 1981, est décédée Mme veuve Victor Paris, née Agnès Comtois. Elle laisse pour la pleurer ses fils: Victor jr, François et son épouse Marcelle et Jean-Louis; ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces. Une liturgie de la parole a eu lieu dans la plus stricte intimité aux salons Urgel Bourgie Ltée. Incinération au cimetière Côte-des-Neiges, dans quelques semaines.

PUERARI (Erminio)
A Montréal, le 4 octobre 1981 à l'âge de 71 ans est décédé M. Erminio Puerari, employé de la compagie Donolo (contremaitre et chauffeur privé). Il laisse dans le deuil sa fille Diane, ainsi que son amie Lucette Proulx. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292 est, rue Jean-Talon
pour se rendre à l'église Notre - Dame - de - la - Défense, où le service sera célébré à 10 h et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs des dons, à l'organisme de votre choix pour les enfants handicapés seraient appréciés.

Remerciements à Jean-XXIII pour grande faveur obtenue avec promesse de publier. JAC

PILON (Léon)
A Dorion le 3 octobre 1981 à l'âge de 81 ans, est décédé M. Léon Pilon, époux de Marie-Anne Séguin demeurant à 145 Gald, Dorion. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Raymond (époux de Eléonore Bourgon), Roger, Jean-Guy, (époux de Irène Larouche), Jeannette (épouse de Henri Leboeuf, Huguette et Gisèle, ainsi que plusieurs petits-enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raymond Trudeau Ltée, 12, rue St-Charles, Dorion,
à 1h45 pour se rendre à l'église Ste-Trinité de Dorion, où le service sera célébré à 2h et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Fermé de 5h à 7h.

RACINE (Ida)
A Granby le 3 octobre 1981 à l'âge de 88 ans, est décédée Mme veuve Joseph Racine née Ida Plante. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mme Jeanne Laverrière de Granby, M. et Mme Anatole Racine de Ste-Cécile de Milton, M. et Mme Germain Lachapelle (Suzanne) de Longueuil, M. et Mme Armand Aubertin (Fernande) de Longueuil, son frère M. Emile Plante du Lac Bowker, ses soeurs M. et Mme Sylvani Compagna (Rose-Anna) d'Acton Vale, Mme Amanda Simard de Lacorne, ses belles-soeurs et son beau-frère Mme Elisabeth Plante de Bonsecours, Soeur Rose-Alma Racine religieuse S.N.J.M. de Montréal, Mme Eva Dubois de Ste-Agathe, Mlle Rosa Racine d'Eastman, M. et Mme Armand Racine de Granby, ainsi que 10 petits-enfants et 11 arrière-petits - enfants. Les funérailles auront lieu mardi le 6 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Maison Funéraire Girardot et Ménard Ltée, 170, rue Dufferin, Granby,
pour se rendre à l'église St-Joseph, où le service sera célébré à 3h. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Heures de visites: de 14h à 17h, et de 19h à 22h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIOUX (Joseph-René)
Au Centre hospitalier de Jonquière, le 3 octobre 1981 à l'âge de 80 ans 3 mois est décédé M. Joseph-René Rioux, époux de dame Jeanne Villeneuve, demeurant au 103 rue Burma, Arvida. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Antoine Rioux (Louise Jalbert), M. et Mme Jean-Claude Keromnes (Louise), ses petits-enfants: Corine et Jean-Christophe Rioux et Patrice Keromnes. Les funérailles auront lieu mardi le 6 octobre. Le convoi funèbre partira des salons
Nault & Caron 223, rue Lasalle, Arvida,
pour se rendre à l'église St-Jacques, où le service sera célébré à 14h, et de là au cimetière de Chicoutimi, lieu de la sépulture. Direction des funérailles Nault & Caron.

PRIÈRE

Prière au St-Esprit
St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraitre difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée). JAC

VAILLANCOURT (Maximilien)
A St-Laurent, le 5 octobre 1981 à l'âge de 84 ans est décédé M. Maximilien Vaillancourt, époux de feu Rose Anna Lahaie. Il laisse dans le deuil ses enfants. Les funérailles auront lieu jeudi le 8 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie et J.R. Deslauriers 790, boul. Ste-Croix,
pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VYBOH (Maria)
Décédée à l'Hôpital Fleury, le 4 octobre 1981 à l'âge de 78 ans, épouse de feu Mathew Vyboh, mère de John, Mathew, lui survivent aussi 7 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi le 7 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Moshonas & Ouimet, 4898, avenue du Parc,
pour se rendre à la paroisse St-Cyril & Methot Slovak, 2e avenue et Jean-Talon, où le service sera célébré à 10h a.m. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIFAULT (Maria)
A Outremont le 3 octobre 1981 à l'âge de 87 ans, est décédée subitement Maria Clément, épouse de feu Raoul Thifault. Visite chez
Alfred Dallaire Inc.,& J.S. Vallée Ltée, 1111 Laurier ouest, Outremont,
les lundis et mardi 5 et 6 octobre de 14h à 17h et de 19h à 22h. Célébration eucharistique à l'église St-Viateur, le mercredi 7 octobre à 14h et de là au cimetière de Ville des Laurentides.

PRIÈRE

Prière au St-Esprit
St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraitre difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée). L.M.

PRIÈRE

Prière au St-Esprit
St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraitre difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée). M.B.R.

Laval: le PRO s'engage à baisser le taux de taxe de 23 cents

■ Le Parti du ralliement officiel des Lavallois (PRO) s'est engagé hier à réduire de 23 cents du $100 dollars d'évaluation le fardeau fiscal des contribuables s'il était porté au pouvoir lors du scrutin du 1er novembre.

Le leader du PRO, Claude Lefebvre, a affirmé qu'il ne s'agissait pas là d'un ballon électoral ni d'un exercice de haute voltige mathématique dans le but d'attirer la sympathie des Lavallois, mais le résultat d'une analyse sérieuse effectuée par un expert comptable.

M. Lefebvre affirme qu'en procédant à des coupures de postes qui servent de «coussins» et dans les dépenses «extravagantes entraînées par des projets monstres comme le Carré Laval et la Fête des voisins», le budget 82 d'un gouvernement municipal qu'il serait appelé à diriger serait de l'ordre de $163 millions, soit une augmentation de 6.5% sur le budget actuel et qu'on serait alors en mesure d'abaisser le taux de la taxe de $2.77 à $2.535 du $100 et ce, en dépit d'un taux d'inflation estimé à 12%.

Invité par le leader du PRO à participer à un débat télévisé portant sur le budget de 1981, le maire sortant, M. Lucien Paiement, a soutenu qu'il n'était pas de son intention d'accepter cette invitation qu'il a qualifiée «d'enfantillages en période électorale».

Si l'équipe Paiement fait la sourde oreille à la promesse du PRO de baisser le fardeau fiscal, il n'en est pas de même pour le chef de file du Parti des citoyens regroupés pour une action nouvelle (CRAN).

FÊTE NATIONALE

Enquête du directeur du financement des partis politiques

■ A la suite des révélations faites par le reporter Michel Girard dans LA PRESSE ces derniers jours, sur les irrégularités qui ont truffé l'organisation de la Fête nationale du Québec, on a appris hier qu'une enquête est actuellement en cours.

En effet, le directeur du financement des partis politiques, Pierre Olivier Boucher, a entrepris de vérifier les faits publiés dans LA PRESSE la semaine dernière, rapportant que des personnes payées pour voir à l'organisation de la Fête nationale, avaient en réalité travaillé pour le comité du OUI lors du référendum de mai 1980. De la même manière, 37 véhicules ainsi que du matériel publicitaire destinés à la Fête nationale auraient servi au camp du OUI.

Rappelons que la Loi sur le financement des partis politiques prévoit pour les contributions illégales des amendes variant de $1,000 à $25,000.

Des conditions de détention inégales au Québec

■ HULL (PC) — Selon leur lieu de détention, les détenus québécois sont traités inégalement. Ainsi, si les conditions physiques de détention à la prison d'Orsainville sont parmi les meilleures, celles de la prison de Hull sont difficiles et celles de Parthenais sont intolérables.

À mi-chemin dans sa tournée de huit prisons provinciales, le critique de l'Opposition en matière de justice à l'Assemblée nationale du Québec, le député Herbert Marx, est déjà en mesure d'affirmer que les détenus sont victimes de grandes inégalités selon leur lieu de détention.

Après avoir visité successivement les prisons de Hull, Parthenais et Bordeaux, le député libéral de D'Arcy McGee a visité hier le centre de détention d'Orsainville, seul endroit où les journalistes ont été admis à le suivre.

«Je ne suis pas surpris que les journalistes aient pu me suivre à l'intérieur du centre de détention d'Orsainville. Jusqu'à maintenant, des quatre centres visités, c'est celui d'Orsainville qui présente les meilleures conditions physiques», a souligné M. Marx.

Jugement que le directeur adjoint de l'institution, M. Careau, devait confirmer, en soulignant que très peu de détenus d'Orsainville demandaient à être transférés dans d'autres centres de détention, alors que beaucoup de détenus d'ailleurs demandaient leur transfert à Orsainville.

Jusqu'à maintenant, ce qui frappe M. Marx, c'est le manque de ressources. «À chaque endroit, j'ai senti que les dirigeants des centres de détention veulent faire davantage pour améliorer le sort des détenus. Mais, ils n'ont pas les ressources», commente-t-il.

Au cours des prochains jours, le député Marx compte visiter les prisons de Trois-Rivières, Tanguay, Sherbrooke et Amos. À la suite de quoi, il préparera un rapport qu'il compte soumettre à l'Assemblée nationale et au ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard avant la fin de l'année.

Échecs: Karpov freiné par un nul

■ MERANO, Italie (Reuter) — Ce qui semblait être une marche triomphale vers un nouveau championnat du monde des échecs pour le Soviétique Anatoly Karpov semble s'être brusquement arrêté hier, la troisième partie qu'il a livrée à l'apatride Victor Kortchnoi s'étant terminée sur un nul.

Quatre heures et quart de stratégies adverses s'équilibrant, ont pris fin au 41ème mouvement de Kortchnoi sans qu'aucun des deux joueurs ne puisse prétendre à un avantage significatif.

Karpov, qui a remporté les deux premières parties de la série, mène maintenant par deux points et demi contre un demi point pour son adversaire. Sera déclaré vainqueur le premier des deux prétendants à remporter six victoires.

Kortchnoi, jusqu'alors hésitant dans son jeu, a paru beaucoup plus sûr de lui, hier. Il a adopté des tactiques agressives sans jamais se retrouver en position vulnérable.

La quatrième partie aura lieu jeudi, 8 octobre.

Le centre sportif communautaire de Longueuil ouvert

■ Le Centre sportif communautaire de Longueuil a été ouvert à la population de la ville hier, par le cégep Edouard-Montpetit qui en assume la gestion de sa propre autorité en attendant que le tribunal statue sur cette question controversée qui oppose le cégep, d'une part, et la ville de Longueuil ainsi que la Régionale de Chambly, d'autre part.

Le secrétaire général du cégep, M. Robert Spickler, a fait savoir qu'au cours des trois soirées consacrées à cette fin, la semaine dernière, 1,100 personnes se sont inscrites dans divers secteurs d'activité tels que la natation, le conditionnement physique, le badminton, le volleyball, etc.

Il a précisé que, théoriquement, quand tous les programmes destinés à la communauté longueuilloise seront remplis, il pourrait y avoir place pour au moins 3,000 personnes, en plus des étudiants du cégep et de l'école Jacques-Rousseau qui y ont leurs propres programmes d'activités et de cours.

M. Spickler a annoncé qu'en plus des abonnements de saison actuels, le Centre offrirait des abonnements annuels à compter de janvier.

VOUS COUVREZ
BIEN VOTRE MARCHÉ
AVEC
LES ANNONCES CLASSÉES
DE
la presse
285-7111

Finies les folies? Mais non, et c'est bien tant mieux!

Tenant à la fois du party de famille et du grand rite tribal où l'on oublie ses chicanes et ses malheurs pour se serrer les coudes, le gala de l'ADISQ dimanche soir nous aura fait passer d'excellents moments. Et nous rendre compte aussi qu'il n'y a pas assez de grands partys télévisés. On nous parle depuis deux ans d'un retour du gala des artistes, avec tout le tralala d'usage. Il en est même question pour mai prochain. J'ai hâte en diable.

Si on en juge par la performance de dimanche soir, on est plutôt doués dans les partys. On est quétaines par bouts, mais pas plus ni moins que les Américains le soir des Oscars. De toute façon, la quétainerie est obligatoire un soir de party de famille. Les petits compliments cucus aussi, qui font partie intégrante de toute l'affaire, supportables à condition de ne pas en abuser. Mais on rit, et le spectacle ne s'éternise pas.

Il y avait Yvon Deschamps, très en forme, qui présentait les présentateurs avec esprit, et une méchanceté de bon aloi dans ce genre de galas, soulignant l'avarice du canal 10 ou rappelant, avec un grand rire sadique, que tout le monde n'allait pas gagner de trophée. Ses présentations de couples, où l'on tentait de deviner, sous l'avalanche de qualificatifs, qui allait apparaitre étaient bien pensées.

Il y avait même trois ministres provinciaux, dont le premier lui-même, René Lévesque, qui n'avaient pas trop l'air de s'ennuyer. A Clément Richard descendant le grand escalier, on a sérénadé «J'aurais voulu être un artiste». M. Richard, on s'en souvient, fut élu l'une des vedettes préférées de l'Assemblée nationale après l'entrée en ondes de nos politiciens.

On a ressuscité, pour René Lévesque, une vieille tradition royale abandonnée depuis la cour de Louis XIV, celle du fou du roi.

Couvert de bagues et de satin, Christian Lalancette, qui n'était pas André Montmorency mais cette folle pédale de coiffeur de *Chez Denise*, a offert au premier ministre de lui arranger sa couette de cheveux. La caméra a braqué le fauteuil de M. Lévesque. Pas de René. Avait-il fui, ou alors la caméra s'était-elle encore trompée de place? Mais non, il y était, plié de rire, et sa couette a fait surface.

Les fous du roi pouvaient tout dire, même du roi, qui ne leur répondait jamais «Finies les folies».

Le gala de l'ADISQ a été inventé parce qu'au grand gala de JUNO de Toronto où l'on honore les musiciens canadiens, ceux du Québec n'avaient pas assez de place. C'est devenu un party de notre famille à nous. Le groupe rock April Wine, composé de jeunes montréalais anglophones, a obtenu un Félix. Le discours de remerciement d'April Wine fut tout à fait dans le ton: «Ici, c'est notre chez-nous!»

Et Clémence Desrochers a enfin eu un prix, le premier de sa carrière. Malheureusement, sa montée à genoux sur l'estrade et sa pirouette ont à peine paru à la télévision. D'ailleurs, si le show fut réussi, ce fut plus grâce aux participants qu'à la couverture-télé, qui a bousillé l'image et le son, s'attardant sur les fauteuils vides et coupant les exemples sonores au mauvais moment. Mais bien sûr, on argumentera que c'était du direct...

La salle a dit hourra à Clémence et chez nous aussi. Malheureusement, Radio-Québec à la même heure présentait le show de Renée Claude «Moi c'est Clémence que j'aime le mieux». Une autre gaffe de programmation de l'autre télévision, qui devrait faire l'effort d'étudier les grilles du 2 et du 10 avant de programmer ses rares shows populaires qu'une bonne partie du public aurait envie de voir.

Diane Tell a eu quatre trophées, Willie Lamothe a fait une apparition émouvante, mais c'est sans doute Véronique Béliveau qui a été la grande gagnante de cette soirée. On savait déjà, comme me l'a déjà dit un caméraman de Radio-Canada à son sujet, qu'elle est «belle de tous les côtés». Aussi qu'elle chantait agréablement. On ignorait qu'elle avait aussi ce magnétisme rare qui fait passer le courant jusque dans nos salons.

Bref, un show qui faisait du bien, et qui faisait aussi oublier momentanément que notre industrie musicale est loin d'être en parfaite santé. Mais un bon médecin vous dira que quand tout ne va pas parfaitement, on a parfois avantage à faire les fous et à prétendre que tout va bien. Il y a même un gars qui a écrit un livre expliquant comme il avait guéri en riant.

photo Pierre Côté, LA PRESSE

La salle a dit hourra à Clémence.

Autres surprises de ce show: Diane Dufresne n'a pas eu de trophée, même avec son magnifique spectacle du Forum. Et Douglas Leopold, ce superpotineur, a été consacré vedette, arrivant au bras de la grande Dominique. Mais il semble bien que Leopold soit devenu un ingrédient indispensable de notre showbiz local. Si on le laisse aller, il deviendra président de l'Union des artistes en moins de temps qu'il en faut pour dire jet set. Et alors là, coco, ça va être très flyé.

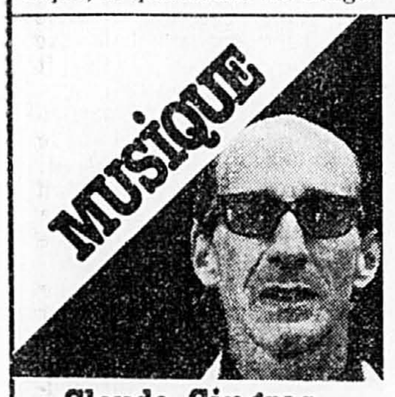

Claude Gingras

Du sang neuf aux Matinées symphoniques

Les «Matinées symphoniques» — concerts d'initiation à la musique présentés par l'Orchestre Symphonique de Montréal à la jeunesse étudiante — qui existent depuis 46 ans, soit depuis presque aussi longtemps que l'OSM lui-même, recevront cette saison une transfusion de sang neuf. Le brave Mario Duschenes a été renvoyé chez lui avec sa flûte à bec et la direction des Matinées a confié celles-ci non plus à un seul mais à quatre animateurs différents, tous jeunes, et recrutés dans des secteurs très divers. Présentons-les par ordre alphabétique:

David Amram, compositeur et chef d'orchestre américain, associé aussi bien au jazz et au folklore qu'au «classique» et animateur de concerts d'initiation à la musique bien connu comme tel aux États-Unis;

François Dompierre, compositeur montréalais associé à la musique «pop» mais formé au conservatoire;

Jean-François Sénart, chef choral et commentateur radiophonique;

Pierre Thériault, comédien local, ex-chanteur d'opérette et populaire animateur de télévision sous les traits de «Monsieur Surprise»;

Ces quatre personnalités se partagent le programme 1981-82 des Matinées de l'OSM, lesquelles ont maintenant lieu le matin, 10h30, salle Wilfrid-Pelletier (il n'y en a plus, comme autrefois, dans l'après-midi).

Chacun présentera son programme tour à tour en français et en anglais. (M. Amram, rencontré il y a quelques jours, se débrouille fort bien en français, alors que les trois commentateurs flancophones sont également à l'aise dans la langue de Shakespeare.).

Depuis la saison dernière, ces concerts sont moins nombreux qu'ils ne l'étaient dans le passé, avec le résultat que matinées en français et matinées en anglais sont maintenant en nombre égal: six dans chaque cas, pour un total de douze.

«Notre auditoire anglophone s'est maintenu, m'explique une des responsables des Matinées. C'est notre auditoire francophone qui a diminué. Ce phénomène invraisemblable est dû aux restrictions budgétaires imposées par les autorités scolaires francophones, nommément la Commission des Écoles catholiques de Montréal. C'est une situation extrêmement regrettable en ce qui concerne le public de demain, mais une situation à laquelle nous, des Matinées, ne pouvons rien.».

Aux élèves du niveau élémentaire (âge approximatif: de 8 à 12 ans), David Amram parlera, à partir du thème «Le tour du monde chez soi», des rapports entre la musique et les instruments de folklore et la musique symphonique, et il dirigera l'orchestre dans quelques oeuvres du répertoire. Les dates des Matinées Amram: 21 avril et 18 mai (en français), 31 mars et 28 avril (en anglais).

Un deuxième programme, également destiné au niveau élémentaire, présentera «L'orchestre: une machine vivante». Pierre Thériault en sera le commentateur et Jean-François Sénart, le chef d'orchestre. Ce programme comporte la participation des enfants. les dates: 16 décembre et 3 mars (en français), 28 octobre et 20 janvier (en anglais).

Les élèves du niveau secondaire (de 11 à 15 ans environ) bénéficieront, eux aussi, de deux programmes différents, mais ces deux programmes seront animés par un même chef d'orchestre et commentateur: François Dompierre. Ses deux programmes ont pour titres «La musique vient du coeur» (analyse des pulsations cardiaques en rapport avec la musique) et «Musique populaire versus musique symphonique» (Dompierre y reprendra un thème qui lui est cher). Ses dates: 9 décembre et 10 mars (français), 13 janvier et 17 mars (anglais).

La Banque de Nouvelle-Ecosse a octroyé une subvention de $10,000 à la saison 1981-82 des Matinées symphoniques.

Autre initiative de l'Orchestre Symphonique de Montréal destinée aux jeunes, le Concours OSM, ouvert aux instrumentistes et chanteurs de toutes les parties du Canada, est réservé cette année aux deux disciplines suivantes: piano et chant. Âges limites pour les chanteurs: de 18 à 30 ans. Pour les pianistes, il y a deux classes: 17 ans et moins; 18 à 25 ans. Les prix offerts totalisent la somme de $7,500, avec deux premiers prix de $1,500 chacun. Les auditions auront lieu du 3 au 7 novembre inclusivement et se dérouleront à la salle Maisonneuve et dans différentes salles de répétition de la Place des Arts (entrée libre). Les principaux gagnants se feront entendre avec l'OSM lors d'un «Concert Esso» plus tard dans la saison. Les concurrents ont jusqu'au 16 octobre pour s'inscrire. Pour obtenir un formulaire d'inscription, s'adresser à l'OSM, 200 ouest, de Maisonneuve, Montréal H2X 1Y9. Téléphone: 842-3402.

arts et spectacles

c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse

Guy Latraverse et Pierre Parent présentent
CAROLE LAURE LEWIS FUREY
"Vous avez
Présentement à l'affiche
Un événement exceptionnel!
22 septembre au 8 octobre
THEATRE ARLEQUIN
1004 Ste-Catherine est
En vente à tous les comptoirs Ticketron (TAS)
Guichet: (288-2943) du lundi au samedi de midi à 18h00
Commandes téléphoniques: (288-4261)
Tous les jours de 12h00 à 18h00

Guy Latraverse — Kébec Spec présente
Yvon Deschamps
"C'est tout seul l'plus merveilleux"
Billets en vente maintenant
21 octobre au 22 novembre
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Heure: 20h30
Relâche le lundi
Prix: $10.00, $12.50, $15.00
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Tudor
L'Ensemble vocal Tudor de Montréal
sous la direction de
WAYNE RIDDELL
UNE ÉBLOUISSANTE SAISON 1981-82
Messe en si mineur J.-S. BACH Église Notre-Dame avec Maureen Forrester Samedi 17 octobre 81
Concert de Noël Église St-Jean-Baptiste Vendredi 11 et dimanche 13 décembre 81
Les Tudor et Le Vancouver Chamber Choir Salle Pollack Dimanche 21 et lundi 22 février 82
Les Tudor et Le Canadian Brass Église St-Patrick Dimanche 15 et lundi 16 novembre 81
Les Tudor et Tango x 4 Salle Pollack Dimanche 25 et lundi 26 avril 82
Réservez tôt pour de meilleures places:
ABONNEZ-VOUS!
932-3376
Demandez notre dépliant
Abonnement:
Régulier $35.
Etudiants, âge d'or $20.
Un spectacle GRATUIT à l'abonnement

Les Productions Le Phare Inc. présentent
GILLES PELLETIER
dans
CE SOIR
Grapi
d'ANTONINE MAILLET
6 au 18 octobre 20h30
samedi 19h00 et 22h00
La Comédie Nationale
1450 rue Ste-Catherine est, Montréal, 523-1131
Guichet: mardi au samedi 12h00 à 21h00
dimanche et lundi 12h00 à 18h00
• Réservations téléphoniques • Cartes de crédit acceptées

DUCEPPE
Présente
"C'ÉTAIT AVANT LA GUERRE À L'ANSE À GILLES"
DE MARIE LABERGE
Jusqu'au 17 octobre
LA CRITIQUE
«Quels acteurs! Bouleversant de vérité».
Marc Chatel — Echos-vedettes
Superbe! à voir absolument!
Danielle Arnoldi
Télé-Méropole
«Texte plein d'humour et de sensibilité de Marie Laberge; mise en scène extraordinaire, distribution exceptionnelle».
Francine Grimaldi — CBF Bonjour
MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI À 20h30. SAMEDI 17h ET 21h
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

DUCEPPE ET VOYAGEMENTS
Présentent
"BROUE"
La pièce la plus drôle depuis 2 ans!
De Claude Meunier, Jean-Pierre-Plante, Louis Saia, Francine Ruel et Voyagements
Jouée et mise en scène par
Marc Messier • Marcel Gauthier • Michel Côté
Décor: Denis Rousseau
Costumes: François Laplante
Éclairages: Luc Prairie
"On rit énormément" La Presse
"Rire à s'en tenir les côtes" Le Devoir
6 REPRÉSENTATIONS SEULEMENT
du 1er au 5 décembre
Billets en vente à la P.D.A.
Avec la collaboration de MOLSON
tritorium
255 est, rue Ontario
Berri De Montigny

LA RÉGIE DE LA PLACE DES ARTS

AVIS AU PUBLIC

La régie de la Place des Arts, annonce qu'à compter du 5 octobre 1981, sur tous les billets de plus de 5$, vendus pour les spectacles qui seront présentés dans ses salles à compter du 1er novembre, s'ajoutera un montant de 0,75$ à titre de redevance (ou frais de services) à la Place des Arts.

L.-Georges Carrier titulaire du Prix Victor-Morin

Le Prix de théâtre Victor-Morin de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient d'être attribué à Louis-Georges Carrier, auteur, metteur en scène et réalisateur, depuis plus de 30 ans.

Fondé en 1962, ce prix, qui comporte une bourse de quinze cents dollars et la médaille Bene Merenti de Patria, signale chaque année les mérites exceptionnels d'une personnalité québécoise dans le domaine théâtral. Il a été décerné ces dernières années à Michel Tremblay, Michel Brault, Paul Buissonnault, Jean-Claude Germain, Marjolaine Hébert et François Barbeau.

Le conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a ratifié à l'unanimité le choix du jury formé de Me Aurélien Boisvert, président, de Jean Duceppe, de Gilles Pelletier, de Marjolaine Hébert et de Jean-Claude Germain.

Louis-Georges Carrier a fait ses études au collège Sainte-Marie (baccalauréat ès arts), et à l'Université de Montréal (maitrise en littérature). En 1952-53, il suit des cours en théâtre et littérature à la Sorbonne, à Paris. En 1954, il est boursier de la «Canada Foundation», et en 1959-60, il poursuit des recherches audio-visuelles en Italie, en France et en Angleterre.

Dès la période de ses études, il s'intéresse à l'art dramatique, puisqu'au collège Sainte-Marie, il dirige les comédiens routiers et adapte Oedipe — roi de Sophocle pour les élèves du collège. A l'Université de Montréal, il assume la direction des pages artistiques du Quartier latin et dirige la «Revue Bleu et Or».

L'oeuvre théâtrale de Louis-Geirges Carrier est considérable. Elle comporte pas moins de 40 mises en scène pour divers théâtres, plus de 60 réalisations, dont plusieurs continuités, à la radio et à la télévision, ainsi que des films et des enregistrements de disques.

Stephane Grappelli
Le plus grand violoniste de jazz au monde

accompagné par
MARTIN TAYLOR, DIZ DISLEY et JACK SEWING
DEMAIN SOIR 20H30
BILLETS: $7.00, $9.00, $10.50, $12.50
en vente aux guichets de la PdA et tous les Mtl. Trust
Une présentation des Concerts Premier Ltée
SALLE WILFRID-PELLETIER, PLACE DES ARTS, Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

le Groupe NouvelleAire
Danse Contemporaine
DEMAIN SOIR 20H30

GALA BENEFICE
50% de réduction sur les billets pour étudiants et âge d'or.
THÉÂTRE MAISONNEUVE, PLACE DES ARTS, Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

tnm 861-0563
Coproduction TNM THÉATRE DU TRIDENT THE NEST CORPORATION N.V. en accord avec Amrow Productions Inc.
...si ma tête est si grosse c'est qu'elle est pleine de rêves...
L'HOMME-ELEPHANT
de BERNARD POMERANCE, adaptation française CATHERINE ADAMOV, mise en scène GUILLERMO DE ANDREA
décors Paul Buissieres, costumes François Barbeau, Eclairages: Michel Beaulieu
avec GERMAIN HOUDE, Normand Chouinard, Jean Deschênes, Marie-Hélène Gagnon, Clode Hamelin, Andrée Lachapelle, Guy Provost, Jean-Louis Roux, Paul Savoie
DÈS LE 2 OCTOBRE!
25 ans et moins une demi-heure avant le spectacle, 40% de réduction tarifs de groupe (514) 932-3137
84 ouest, Ste-Catherine

LES ASSOCIÉS G.C.T. INC. présentent
LA MEILLEURE PIÈCE DRAMATIQUE
Gagnante du trophée «TONY» 1981
«LA TROUVAILLE DE LA SAISON» —Walter Kerr, N.Y. Times
«UNE PIÈCE QUE VOUS N'OUBLIEREZ JAMAIS! UN GRAND ÉVÉNEMENT, REMPLI D'AMOUR, D'INTELLIGENCE ET DE PASSION!» —Clive Barnes, N.Y. Post
CHILDREN OF A LESSER GOD
Une nouvelle pièce de MARK MEDOFF
Sous la direction de GORDON DAVIDSON
EN VENTE MAINTENANT
UNE HISTOIRE D'AMOUR EXTRAORDINAIRE!
les 6, 7 et 8 NOVEMBRE à 20h00
Matinée le 8 NOVEMBRE à 14h30
Billets: soirée: $18.50, $16.00, $13.50, $10.00
matinée: $16.50, $14.00, $11.50, $8.00
Aussi en vente aux succursales de MONTRÉAL TRUST, Place Ville Marie, Place Bonaventure et Fairview
SALLE WILFRID-PELLETIER, PLACE DES ARTS, Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

L'EXPERIENCE DÉJÀ VECUE PAR PLUSIEURS
18 ANS adultes COMMENÇANT DÈS MIDI
CINÉMA L'AMOUR 849-6227, 4015 St LAURENT, GUY Guy à Maisonneuve
PLATOS THE MOVIE SEKA

AUSSI 2è FILM ÉROTIQUE DANS CHAQUE CINÉMA
VIDÉO-CASSETTES EN VENTE

14 ANS
FRAYEURS
mise en scène LUCIO FULCI
V.F. de: (LA PAURA)
GRAND PRIX DU PUBLIC Festival du Film Fantastique de PARIS 1980
AUSSI Jennifer O'Neil L'EMMURÉE VIVANTE
st-denis 2 | le paradis 1 | omega 1

VOYEZ ses gaffes, ses inventions dans une explosion de gags.
POUR TOUS
FAIS GAFFE A LA GAFFE!
st-denis 3, 1590 RUE ST-DENIS 845-3222

PRIX SPÉCIAL DU JURY FESTIVAL DE CANNES81
POUR TOUS
Les Années Lumière
UN FILM DE ALAIN TANNER
TREVOR HOWARD / MICK FORD
desjardins 1, BASILAIRE 1, 288-3141
12:45, 14:55, 17:05, 19:15, 21:25

NOCES DE SANG, un film exceptionnel!
POUR TOUS
Extraordinairement visuel et magique
On est captivé en permanence
—LE QUOTIDIEN
Noces de sang
Un film de CARLOS SAURA
desjardins 2, BASILAIRE 1, 288-3141
13:50, 15:25, 17:00, 18:35, 21:10, 21:45

ISABELLE ADJANI PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE CANNE 81
Une histoire d'amour qui culbute dans la folie et dans le neant... L'AVANT SCENE
18 ANS Adultes
C'est hallucinant à voir, inquiétant aussi et extrêmement pathétique. Monique Pantel FRANCE SOIR
POSSESSION
Un film de ANDRZEJ ZULAWSKI
desjardins 4, BASILAIRE 1, 288-3141
13:30, 16:00, 18:40, 21:05

Un programme qui vous emmène DANS LES NUAGES
18 ANS Adultes
Un Puceau...
Orphelines et débauchés avec CAVLINE JOYCE LINA ROMAY
A TOUTE EPREUVE
bijou, 5030 RUE PAPINEAU 527-9131
desjardins 3, BASILAIRE 1, 288-3141

DANS 4 JOURS
LES CINÉMAS PLACE VILLE-MARIE : NOUVELLE ORIENTATION FRANÇAISE!
Dès le vendredi 9 octobre, les deux cinémas Place Ville-Marie debuteront leur nouvelle carrière, et vous présenteront... EN PRIMEUR... DES FILMS FRANÇAIS, EN PROVENANCE DES PLUS GRANDS STUDIOS DE FRANCE.
CINEMAS UNIS
ADOLESCENTS 14-17 ANS avec carte d'identité et photo $4.00
Sauf CINÉPARC DOLLARD et IMPÉRIAL 7, PARISIEN 1.
Didier FARRÉ présente TOUS
En 5 jours, j'ai vu 4 fois ce film, et j'irais encore le revoir, c'est fascinant... MARC CHÂTEL
LES UNS ET LES AUTRES
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
Le PARISIEN 1, 480 STE CATHERINE O 866-3856
LAISSEZ-PASSER NON VALABLES
1.00, 4.45, 8.30
"Le film est dur, terriblement. Mais il est essentiel". -Serge Dussault, LA PRESSE
18 ANS adultes
VERSION FRANÇAISE
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME
un film de PIER PAOLO PASOLINI
ADMISSION $7.00: LAISSEZ-PASSER & CARTE DE L'ÂGE D'OR NON ACCEPTÉS
ÉLYSÉE 1, 35 MILTON 842-6053
TOUS LES JOURS: 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30
(Première rue au nord de Sherbrooke coin Clark)
Après les SOUS-DOUÉS la nouvelle comédie de CLAUDE ZIDI
POUR TOUS

INSPECTEUR LA BAVURE
avec COLUCHE et DEPARDIEU
Dès vendredi

14 ANS
L'HOMME ELEPHANT
SEM. 6.00, 8.05
RIVOLI 2, ST DENIS ET BELANGER 277-3175

MICHAEL CAINE, ANGIE DICKINSON
BRIAN DE PALMA LE MAÎTRE DU MACABRE VOUS INVITE A
18 ANS Adultes
PULSIONS
Plus: 2e. GRAND FILM en Couleur
CHATEAU 2, ST DENIS ET BELANGER 271-1103
Les Chiens: 12.20, 4.00, 7.45
Pulsion: 2.15, 5.55, 9.35

LE FILM CHOC "l'image d'une génération"
14 ANS
A 12 ans... du valium. A 13 ans... de l'héroïne. Ensuite, elle commença à faire le trottoir.
MOI, CHRISTIANE F., 13 ANS, DROGUÉE, PROSTITUÉE...
PARISIEN: 12.00, 2.20, 4.40, 7.05, 9.25, GREENFIELD: SEM. 6.45, 9.05,
Le PARISIEN 4, 480 STE CATHERINE O 866-3856
LAVAL 1, CENTRE LAVAL 688-7776
LAVAL: SEM. 6.45, 9.05, VERSAILLES: SEM.
GREENFIELD PARK 1, PL GREENFIELD PARK 671-6129
VERSAILLES 1, PLACE VERSAILLES 353-7880
6.45, 9.05

14 ANS
So Fine
RYAN O'NEAL
UNE COMÉDIE QUI NOUS RÉVÈLE COMMENT ATTEINDRE LES SOMMETS EN PASSANT PAR LE BAS
LaCité 1, 3575 AV DU PARC 844-2809
LA CITÉ: SEM. 6.10, 7.50, 9.35, LE CINÉMA: 1.30, 3.20, 5.10, 7.05, 9.00, CINÉ-PARC DOLLARD: OUVERTURE À 6.30, RADIO AM REQUIS
LE CINEMA, WESTMOUNT SQUARE 931-2477
Cineparc DOLLARD 4, TRANS CANADIENNE S 55 684-8442

KENT 2, 6100 SHERBROOKE O 489-9703
LaCité 2, 3575 AV DU PARC 844-2809
PLACE VILLE-MARIE, CINEMA 2, 866-7644
DORVAL 3, 260 AVE DORVAL 631-8586
14 ANS
arthur
Dudley Moore, Liza Minnelli
ORION, Thru WARNER BROS
KENT & LA CITÉ: SEM. 7.15, 9.15, DORVAL: SEM. 7.00, 9.00, P.V.-MARIE: 12.10, 2.00, 3.50, 5.40, 7.30, 9.20

AVENUE: SEM. 7.00, 9.00, LA CITÉ: SEM. 7.20, 9.20, CINÉ-PARC DOLLARD: OUVERTURE À 6.30, RADIO AM REQUIS
LaCité 3, 3575 AV DU PARC 844-2809
AVENUE, 1224 AVE GREENE 937-2747
Cineparc DOLLARD 3, TRANS CANADIENNE S 55 684-8442
14 ANS
FIRST MONDAY IN OCTOBER

VOUS SEREZ LA MÈRE DE SON ENFANT
POUR TOUS
BURT REYNOLDS
PATERNITY
LOEWS: 1.30, 3.30, 5.50, 7.30, 9.30. DORVAL: SEM. 7.00, 9.00, VAN HORNE: SEM. 7.05, 9.05, CINÉ-PARC DOLLARD: OUVERTURE À 6.30, RADIO AM REQUIS
LOEWS 1, 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
VAN HORNE, 6150 COTE DES NEIGES 731-8243
DORVAL 1, 260 AVE DORVAL 631-8586
Cineparc DOLLARD 1, TRANS CANADIENNE S 55 684-8442

«Du grand policier français. Un scénario brillant. Une superbe étude de caractères. Un chef-d'oeuvre du genre!» - Louis Guy Lemieux, Le Soleil
14 ANS
LE CHOIX DES ARMES
YVES MONTAND, GÉRARD DEPARDIEU, CATHERINE DENEUVE
un film de ALAIN CORNEAU
DOLBY STEREO
PALACE, 698 STE CATHERINE O 866-6991 McGILL
PALACE 5: 2.15, 4.45, 7.15, 9.45, PALACE 6: 1.30, 4.00, 6.30, 9.00

3,000,000 de SPECTATEURS ont adoré cette comédie.
POUR TOUS
VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE
PATRICE LECONTE
THÉRÈSE LIOTARD, MICHEL BLANC, BERNARD GIRAUDEAU
Le PARISIEN 3, 480 STE CATHERINE O 866-3856
PARISIEN: 12.35, 2.45, 4.55, 7.10, 9.20, LAVAL: SEM. 7.15, 9.30
VERSAILLES 2, PLACE VERSAILLES 353-7880
LAVAL 2, CENTRE LAVAL 668-7776
VERSAILLES: SEM. 7.00, 9.15

"TENDRES COUSINES" EST UN SPECTACLE À L'ÉROTISME PÉTILLANT.
18 ANS Adultes
Tendres Cousines
un film de DAVID HAMILTON
PARISIEN: 12.40, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40, GREENFIELD: SEM. 6.10, 7.50, LAVAL: SEM. 7.25, VERSAILLES: SEM. 6.10, 7.50
Le PARISIEN 2, 480 STE CATHERINE O 866-3856
VERSAILLES 3, PLACE VERSAILLES 353-7880
LAVAL 5, CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 2, PL GREENFIELD PARK 671-6129
2e FILM AU LAVAL, GREENFIELD, VERSAILLES

un film de GILLES CARLE
POUR TOUS
Les Plouffe
d'après le roman de ROGER LEMELIN
RIVOLI 1, ST DENIS ET BELANGER 277-3125
SEM. 8.00

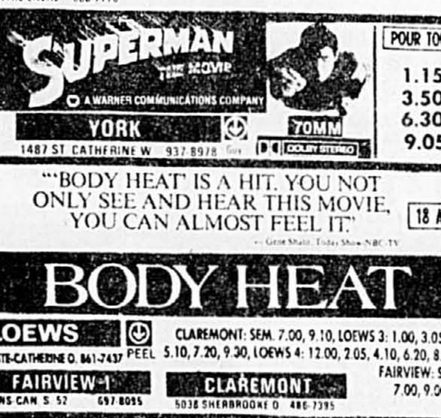

18 ANS Adultes
Personne ne sait qui elle est ni quelle sera sa prochaine victime.
SOEUR MEURTRIÈRE
ANITA EKBERG • JOE DALLESANDRO • LOU CASTEL • ALDA VALLI
Plus: 2e GRAND FILM
CHATEAU: 1.00, 4.00, 7.00, 8.30, LAVAL: SEM. 7.00, 8.35
CHATEAU 1, ST DENIS ET BELANGER 271-1103
LAVAL 4, CENTRE LAVAL 688-7776

UN FILM DE MAURO BOLOGNINI
UN SOMPTUEUX CHEF D'OEUVRE
ISABELLE HUPPERT
UN RÉGAL POUR L'OEIL!
14 ANS
ISABELLE HUPPERT, GIAN MARIA VOLONTE, BRUNO GANZ
LA DAME AUX CAMÉLIAS
Le PARISIEN 5, 480 STE CATHERINE O 866-3856
1.00, 3.05, 5.15, 7.25, 9.35

MICHEL SERRAULT, UGO TOGNAZZI
14 ANS
2 FILMS EN COULEURS
LA CAGE AUX FOLLES II
SYLVESTER STALLONE
ROCKY II
LAVAL 3, CENTRE LAVAL 688-7776
SEM. 6.05, 7.45

SUPERMAN THE MOVIE, A WARNER COMMUNICATIONS COMPANY
POUR TOUS
YORK, 1487 ST CATHERINE W 937-8978
70MM DOLBY STEREO
1.15, 3.50, 6.30, 9.05

"'BODY HEAT' IS A HIT. YOU NOT ONLY SEE AND HEAR THIS MOVIE, YOU CAN ALMOST FEEL IT" —Gene Shalit, Today Show NBC-TV
18 ANS
BODY HEAT
LOEWS, 954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL
CLAREMONT: SEM. 7.00, 9.10, LOEWS 3: 1.00, 3.05, 5.10, 7.20, 9.30, LOEWS 4: 12.00, 2.05, 4.10, 6.20, 8.30, FAIRVIEW: SEM. 7.00, 9.00
FAIRVIEW 1, TRANS CAN S 52 697-8095
CLAREMONT, 5038 SHERBROOKE O 486-7395

«Deux heures entières de fortes sensations» —Rex Reed
14 ANS
RAIDERS of the LOST ARK
DOLBY STEREO
IMPERIAL, 1430 BLEURY 288-7102 PDesA
A PARAMOUNT PICTURE
12.30, 2.40, 4.50, 7.05, 9.20

Mommie Dearest
FAYE DUNAWAY, STEVE FORREST, DIANA SCARWID
14 ANS

KENT: SEM. 7.05, 9.25, PALACE 1: 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40, PALACE 2: 1.20, 3.40, 6.00, 8.20, PALACE 3: 12.00, 2.20, 4.40, 7.00, 9.20, FAIRVIEW: SEM. 7.00, 9.20
CINE-PARC DOLLARD: OUVERTURE À 6.30, RADIO AM REQUIS
PALACE, 698 STE CATHERINE O 866-6991 McGILL
KENT 1, 6100 SHERBROOKE O 489-9703
FAIRVIEW 2, TRANS CAN S 52 697-8095
Cineparc DOLLARD 2, TRANS CANADIENNE S 55 684-8442

LES CINÉMAS PLACE VILLE-MARIE : NOUVELLE ORIENTATION FRANÇAISE!
Dès le vendredi 9 octobre, les deux cinémas Place Ville-Marie débuteront leur nouvelle carrière, et vous présenteront... EN PRIMEUR... DES FILMS FRANÇAIS EN PROVENANCE DES PLUS GRANDS STUDIOS DE FRANCE.
Les réalisateurs ont choisi les cinémas PVM pour vous présenter LA PREMIÈRE NORD-AMÉRICAINE DE «BEAU PÈRE»
DANS 4 JOURS
UN FILM DE BERTRAND BLIER
GAGNANT D'UN OSCAR (PRÉPAREZ VOS MOUCHOIRS)
18 ANS Adultes
ALAIN SARDE présente

BEAU PERE
Musique de PHILIPPE SARDE
avec PATRICK DEWAERE • NATHALIE BAYE • NICOLE GARCIA • MAURICE RONET
et pour la première fois à l'écran ARIEL BESSE
ENGAGEMENT SPÉCIAL AUX DEUX CINÉMAS DE LA PLACE VILLE-MARIE
UN CHOIX EXCEPTIONNEL DE SIÈGES ET DE REPRÉSENTATIONS POUR UN FILM EXTRAORDINAIRE
CINÉMA 1, SPECTACLE CONTINUEL TOUS LES JOURS, À PRIX REGULIER (Sièges non réservés)
PLACE VILLE-MARIE, CINEMA-1, 866-2644, Sièges réservés 5.00. Billets maintenant en vente au guichet ou par téléphone 866-3856, tous les jours de midi à 9h.
CINÉMA 2, SIÈGES RÉSERVÉS, REPRÉSENTATIONS TOUS LES JOURS À 2.00, 7.00, 9.30

Cambriolage de plus de $60,000 chez Canadian Tire

La grève qui sévit depuis trois semaines à la compagnie Brink's a eu des répercussions au cours du week-end, alors que deux coffres-forts d'une succursale de la chaîne Canatian Tire, rue Iberville, à Montréal, ont été vidés d'une somme évaluée à plus de $60,000 par des cambrioleurs.

ANDRÉ CÉDILOT

Cet important butin, selon le gérant de l'établissement, M. Adrien Rousseau, représente les recettes de la soirée de vendredi et de la journée de samedi. «A cause de la grève chez Brink's, il n'y a plus de cueillette d'argent au magasin. Nous allons nous-mêmes faire les dépôts à la banque. Après la fermeture, nous entreposons l'argent dans nos propres coffres. C'est ce qui explique le fort montant d'argent volé», a-t-il dit.

C'est M. Rousseau lui-même qui, en compagnie de son adjoint, a découvert le vol à son arrivée au magasin, tôt hier matin. Aucune trace d'effraction n'a été constatée, ce qui laisse croire aux policiers du poste 51 que les intrus ont probablement profité «d'une complicité de l'intérieur» pour s'introduire dans les lieux et maîtriser le système d'alarme de l'établissement.

Se servant de bon nombre d'outils et d'équipements en montre sur les étagères, les cambrioleurs, qui pourraient être trois, d'après les enquêteurs, ont éventré deux coffres-forts où étaient cachées les recettes du week-end. Le montant du vol serait de $60,000 à $80,000, aux dires de M. Adrien Rousseau.

D'après les constatations qu'ils ont faites, les policiers estiment que les malfaiteurs ont mis tout près d'une douzaine d'heures pour réaliser ce coup de force au Canadian Tire du 5685 de la rue Iberville. Il ne s'agirait pas, à leur avis, de professionnels. Ils doutent même que les individus se soient présentés là avec l'intention première de cambrioler les coffres-forts.

Nouvelle aire

A noter que le gala-bénéfice du groupe Nouvelle Aire aura lieu demain soir, à 20h30, à la Place des Arts.

CHOIX D'ÉMISSIONS

14:30 7 8 et 10 — **Janette veut savoir**
Sujet: l'exploitation sexuelle des enfants.

17:00 17 — **Atmosphère**
Il y a de grandes chances que vous ayez manqué le spectacle de Renée Claude «Moi c'est Clémence que j'aime le mieux», dimanche soir. On le repasse.

20:00 6 — **Country Music for UNICEF**
Du Centre national des arts d'Ottawa; un show de musique country avec la participation entre autres de Kitty Wells, George Hamilton IV, Hank Snow, Sylvia Tyson, etc.

20:00 17 — **L'objectif**
Sujet: la vente d'électricité aux USA peut-elle enrichir les Québécois?

Renée CLAUDE

20:30 17 — **«L'oeil du maître»**
Les Américains ont fait le film «Network» sur la télévision. «L'oeil du maître» regarde la télévision française. Un film de Stéphane Kurc, ancien réalisateur de télé, qui peut se permettre d'ironiser.

ROBERT PAQUETTE
DU 6 AU 11 OCTOBRE
6 au 8 - 21h30 / 9 au 11 20h30
BILLETS: 7.50$
PRÉSENTATION ckoi
EN VENTE
TICKETRON
DISCOMANIE
ARCHAMBAULT
MUSIQUE
ou par téléphone
842-6553 • 861-5733
TRANSIT
AU NELSON
425, PLACE JACQUES CARTIER
VIEUX MONTREAL

18 ANS adultes
EN VEDETTE
en page centrale de Hustler
KARI KLARK
avec sept beautés de Hustler et de Chic
STARVIRGIN
AUSSI DEUXIEME GRAND FILM DANS CHAQUE CINEMA
LE BEAVER 5117 PARK 844-1932
PICCADILLY 5025 SHERBROOKE W 486 2811
VIDÉO-CASSETTES À VENDRE
CINE 539 539 St-CATHERINE W. 845-2000

Maintenant à l'affiche
au Portage
jusqu'au samedi 10 octobre
Michel Dulac et Cachemire
mar.-sam.: 21 h 30 et 23 h 30
mar.-jeu.: 4$ • ven./sam.: 6$
Hôtel Bonaventure
WESTIN HOTELS

Cine 9 cinémas Ouvert à midi
3e sem. The Getting of Wisdom
Stir Crazy
Palme d'Or '81 MANON DES SOURCES Pol/s.t. ang.
Simone Signoret
3 OSCARS TESS'
L'HOMME DE FER 3e sem.
loulou
En anglais
L'HOMME DE FER À voir Pol/s.t. français
SIMONE SIGNORET Chère Inconnue (I SENT A LETTER TO MY LOVE)
3e sem. The Getting of Wisdom À voir
Palme d'Or Cannes '81 L'HOMME DE FER WAJDA

18 ANS Adultes
"BEAUTIFUL WOMEN and PLENTY of STYLE" – SCREW "INCREDIBLY EROTIC!" – HUSTLER
BLONDE IN BLACK SILK SERENA
Plus: 2nd. EROTIC FILM
EVE PAPINEAU 2
ACCOUPLEMENT pour VOYEURS Passions flamboyantes
PAPINEAU 1 omega 2
COUNTRY MAIDENS
EROS 2nd EROTIC FILM

Les Cinémas Odéon
Line Ventura - Romy Schneider - Michel Serreault dans GARDE À VUE 14 ANS
Dauphin #1 721-6060 19:30 - 21:30
Catherine Deneuve dans JE VOUS AIME POUR TOUS
Crémazie 388-4210 19:20 - 21:20
RÉSURRECTION POUR TOUS
2e film QUELQUE PART DANS LE TEMPS
Berri #3 288-2115 Mercier 255-6224
Brossard #3 465-5906 Verdun 768-2092
Berri : dès 12:20 - Mercier Brossard Verdun dès 18:00
Charles Bronson et Lee Marvin dans CHASSE À MORT 14 ANS
2e film à chaque Ciné
Champlain #1 524-1685 Odéon #2 Laval 687-5207
Longueuil #2 679-7451 ouverts dès 18:00
Un film de Just Jeackin LES FEMMES ENFANTS 18 ANS
2e film Laval et Longueuil seulement
Berri #1 288-2115 Odéon #1 Laval 687-5207 Longueuil #1 679-7451
Berri : 13:40 - 15:35 - 17:30 - 19:25 - 21:20
Laval et Longueuil dès 18:30
L'ÉCOLE EN DÉLIRE 14 ANS
plus 2e film à chaque Ciné
Berri #4 288-2115 Brossard #1 465-5906 aussi Rex St-Jérôme
Berri : dès 13:20 - Brossard dès 18:10
Paul Newman dans LE POLICIER DU BRONX 18 ANS
Berri #2 288-2115 Jean-Talon 725-7000
Berri : 12:10 - 14:30 - 16:55 - 19:15 - 21:40
Jean-Talon : 19:15 - 21:30
Goldie Hawn dans LA BIDASSE 18 ANS
2e film LES SEIGNEURS
Champlain #2 524-1685 Villeray 388-5577 Brossard #2 465-5906
ouverts dès 18:00
LES CONTES DE CANTERBURY 18 ANS
Dauphin #2 721-6060 19:30 - 21:30
EXCALIBUR 14 ANS
Berri #5 288-2115 13:10 - 15:50 - 18:30 - 21:10
ONLY WHEN I LAUGH 14 ANS
Place du Canada 861-4595
Côte-des-Neiges #2 735-5528
Place du Canada : 17:05 - 19:20 - 21:40
Côte-des-Neiges : 19:05 - 21:15
CONTINENTAL DIVIDE POUR TOUS
Côte-des-Neiges #1 735-5528
Bonaventure #1 861-2725
Côte-des-Neiges : 19:20 - 21:20
Bonaventure : 17:20 - 19:20 - 21:20
HEAVY METAL 14 ANS
Plaza Alexis Nihon #1 935-4246 17:00 - 19:00 - 21:00
An American Werewolf in London 14 ANS
Plaza Alexis Nihon #2 935-3313 17:30 - 19:30 - 21:30
ENDLESS LOVE 14 ANS
Bonaventure #2 861-2725 17:20 - 19:20 - 21:20
KRAMER VS KRAMER POUR TOUS
Decarie #1 341-3190 19:15 - 21:15
STRIPES 14 ANS
Decarie #2 341-3190 19:00 - 21:00
Les films mutuels présentent CALIGULA 18 ANS
Aucun laissez-passer ou carte de l'Âge d'Or acceptés
Admission générale $7.00
Cinema de Paris 875-1882 12:00 - 15:00 - 18:00 - 21:00

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

15 31 20:00

BOXE

Championnats provinciaux 1981 de boxe amateur de niveau junior. Parmi les pugilistes: Kevin Mc Graw, Mario Sévigny et Anthony Gordon. Du Centre Pierre Charbonneau, commentateur: Jean-Paul Chartrand, analyste: Marcel Lavigne.

20 26 10:30

À QUATRE PATTES

À l'émission de cette semaine, Eric St-Pierre, entraîneur et le Dr. Gilles Demers, vétérinaire à la S.P.A.R. nous informent des maladies du chien et des soins à prodiguer dans chaque cas. De plus, on nous dit comment choisir la nourriture appropriée.

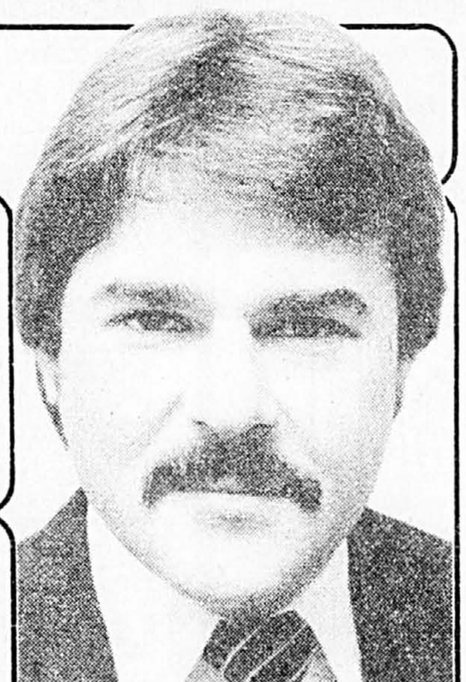

Jean Brault parle de Marketing pour une PME. Il nous informe des procédés pour: la publicité, la mise en marché et la distribution d'un produit, du rôle et des types d'intermédiaires. Au canal 24 (cours) à 11:00 et à 19:00.

SPORTS ET LOISIRS 15 31

07:00 LA BONNE HABITUDE
Le conditionnement physique avec la collaboration de Kino-Québec.
07:15 COMMUNIQUÉS
07:30 LA BONNE HABITUDE
07:45 COMMUNIQUÉS
08:00 LES COURSES À BLUE BONNETS
Présentation des courses du samedi.
08:30 SPORT CIBLE
09:00 LE FOU DU ROI
Tournoi d'échecs en provenance de Québec. Cette semaine: Léo Williams vs Roger Pageau.
12:00 LA VOILE EN HIVER
Ces reportages filmés portent sur les métiers de la mer, les loisirs de la mer, les techniques de recherche pour l'exploitation des océans.
12:30 COMMUNIQUÉS
13:00 FOOTBALL COLLÉGIAL
Le football collégial met aux prises les meilleures équipes des CEGEP québécois. En route vers le bol d'or. St-Jean vs St-Laurent.
16:00 COMMUNIQUÉS
17:00 LA BONNE HABITUDE
17:15 COMMUNIQUÉS
17:30 LES COURSES À BLUE BONNETS
Présentation des courses du dimanche.
18:00 LE MONDE DES COURSES
Ligne ouverte en direct de Blue Bonnets animée par Robert Arel.
18:30 SPORT CIBLE
19:00 COMMUNIQUÉS
20:00 LES GANTS DORÉS JUNIOR 1981
Voir encadré.
23:00 SPORT CIBLE
23:30 LES COURSES À BLUE BONNETS
Présentation des courses du dimanche.

COURS 15 24

09:00 NOS PRINCIPALES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
Inv.: André Morin, conseiller au président, Confédération des Caisses Populaires. Les structures et le rôle des fédérations etc...
10:00 ALIMENTATION
«LES ALIMENTS POISONS». Charcuterie, chips, pop corn.
10:30 COUPE DE VIANDE
La coupe du boeuf. Les 9 différentes coupes de ros. Inv.: René Labelle.
11:00 FORMATION PME
Inv.: Jean Brault, marketing pour une PME. Comment introduire un nouveau produit sur le marché. Distribution des produits.

*De 9h à 12h, les émissions de sport sont présentées au 31 seulement.

ENFANTS ET JEUNESSE 20 26

09:30 COSMOTEC
Le jour et la nuit n'existant plus sur le vaisseau, le commodore doit inventer une nouvelle mesure du temps: «Le Cosmotec».
10:00 SOUPIR ET VARIATIONS
Les chats, l'opera de Maurice Ravel, l'enfant et les sortilege, est raconté aux enfants, explication des termes solo, duo, trio.
10:30 À QUATRE PATTES
11:00 LES ORALIENS/LES CENT TOURS DE CENTOUR
11:30 PAROLE AUX JEUNES
Des jeunes de niveau secondaire discutent de différents thèmes: Le vol à l'étalage.
12:00 HISTOIRE DE LA MUSIQUE
«L'ART NOVA». Inv.: Pierre Lord - Trompettiste. Fin du Moyen-Age en France. Trompette, instrument princier.
12:30 KALEIDOSCOPE
13:00 ENFANTS DU THÉÂTRE
À partir d'exercices et de jeux, les enfants s'arrêtent sur leur propre respiration et sur ses composantes.
13:30 SUIVEZ LE COURANT
«MON CANOT SUR L'EAU BLANCHE». Initiation aux manoeuvres en rapides.
14:00 GRENIER SOUS LA MER
«MON 1er AQUARIUM». Quoi faire avant d'acheter son premier aquarium. Les décisions à prendre pour les formats, types et accessoires.
14:30 LEÇONS DE CHOSES
«L'EXCURSION». Avant de partir en excursion dans la forêt, il faut s'assurer d'amener certaines choses qui pourraient parfois nous sauver la vie.
15:00 LES ORALIENS/LES CENT TOURS DE CENTOUR
Voir 11h00.
15:30 1.2.3.4.
15:40 ALPHA
15:45 GLOBULE ET ROBINET
Les chiffres.
16:00 MIREILLE ET ARSÈNE LAPIN
Emission de bricolage. Les yeux boutons.
16:30 PAROLE AUX JEUNES
Voir 11h30.
17:00 PLUCHE ET BRINDILLE
Brindille jouera à «Qui suis-je»? Elle fera participer les amis. Puis, on s'amusera avec les objets qu'elle transporte.
17:30 SOUPIR ET VARIATIONS
Voir 10h00.
18:00 COSMOTEC
Voir 09h30.
18:30 À QUATRE PATTES
Voir encadré.
19:00 LA CELLULE AU CLONE
19:30 LES DÉLICES DE GOUTATOU

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

CANAL 6

13:00

QUATRE TRENTE SOUS POUR UNE PIASTRE

Le test alimentaire: pois et carottes, confiture de fraises avec pectine. Chronique économie: peut-on survivre avec des taux d'intérêt si élevés? Consommation: les légumes d'hiver du Québec. Mini-dossier: les vins Lubec.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

CANAL 9

21:00

PARLONS-EN

Max Dubois s'entretient avec Huguette Lachapelle, député provincial du comté de Dorion, et avec Isabelle Abitbol, agent de citoyenneté. La discussion porte sur le travail d'un député et sur les exigences canadiennes et québécoises face à l'immigration.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale	270-6161
Télécâble Vidéotron	656-2111
Télécâble de la Rive Sud	833-1920
Câblovision Haut Richelieu	346-1127
Transvision Rive Sud	655-6300
Télécâble des Mille Iles	471-2710

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. À **QUÉBEC**: «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29. «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25.

ANTENNE 2

Musique Country Montréal

Une radio musicale qui évolue... comme la grande ville pour qui elle chante.

70 heures de musique country, soirs et week-ends.

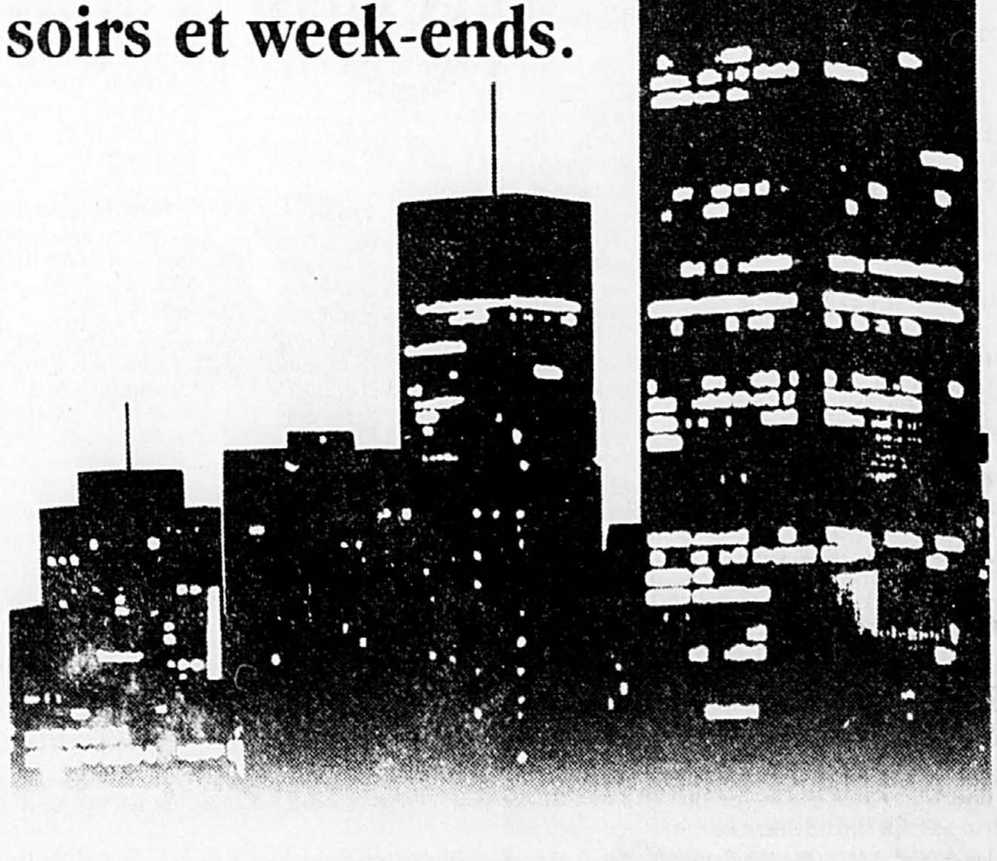

85 CKVL

LE MONDE

LA PRESSE, MONTRÉAL, MARDI 6 OCTOBRE 1981

Le président Shagari, du Nigeria, accuse Pretoria de génocide en Namibie. Notre photo montre un charnier contenant des cadavres de réfugiés namibiens tués par les troupes sud-africaines à Massiga, dans le sud de l'Angola, en mai 1978.

UNANIMITE AU SEIN DU COMMONWEALTH

La guerre plane sur la Namibie

d'après UPI, AP, AFP et Reuter

■ Les dirigeants du Commonwealth, groupement des pays de l'ancien Empire britannique représentant un quart de la population mondiale, ont vivementa dénoncé hier, à leur sommet de Melbourne, en Australie, le caractère «injuste et incompréhensible» de la politique des Etats-Unis à l'égard de l'Afrique australe, en se disant convaincus de l'imminence d'une guerre sanglante aux conséquences incalculables dans la région si la Namibie n'accède pas à l'indépendance pacifiquement d'ici le milieu de l'an prochain.

L'alerte a été donnée, sur un ton quasi identique, par le secrétaire au Foreign Office, Lord Carrington, en tant que représentant de la Grande-Bretagne au sein du «Groupe de contact» de l'ONU sur la Namibie (les autres membres en sont les Etats-Unis, le Canada, la RFA et la France), et par le président Shehu Shagari, du Nigeria, au nom du Groupe africain. Tout en se disant généralement satisfaits des efforts du Groupe de contact, les deux orateurs ont souligné qu'un échec aurait «des conséquences tragiques».

Les difficultés actuelles découlent de la volonté de la nouvelle administration américaine du président Reagan de modifier les termes de la résolution de l'ONU prévoyant l'accession à l'indépendance du territoire illégalement administré par l'Afrique du Sud. Du coup, le régime raciste de Pretoria a durci davantage encore sa position, n'hésitant pas, comme il l'a fait récemment avec la «compréhension» de Wasington, à envahir et à occuper le sud de l'Angola.

La France a d'ailleurs fait savoir à plusieurs reprises, récemment, qu'elle quitterait le Groupe de contact si sa présence ne devait servir qu'à «couvrir» les atermoiements des Etats-Unis dans le dossier namibien. De passage ce week'end aux Seychelles, le conseiller de l'Elysée Guy Penne a promis que la France serait «l'oeil de l'Afrique» au sein du Groupe de contact sur la Namibie.

A Melbourne, hier, le secrétaire général du Commonwealth, Sridath Ramphal, a indiqué que les 41 pays membres de l'organisation avaient réclamé à l'unanimité que le processus d'indépendance de la Namibie débute en 1982, considérant tous la situation en Afrique australe comme «dangéreusement explosive».

Pour sa part, le président Shagari a accusé les Etats-Unis de vouloir lier l'indépendance de la Namibie au retrait des troupes cubaines stationnées en Angola depuis la guerre d'indépendance de 1975 contre l'invasion sud-africaine. Pour lui, une fois écartée la menace sud-africaine, la présence cubaine en Angola ne sera plus nécessaire. «Un calendrier doit être fixé afin que la Namibie devienne libre et indépendante au plus tard au milieu de 1982», a déclaré le chef d'Etat nigérian, accusant Pretoria de «mener une opération de génocide contre le peuple namibien».

DÉPÊCHES

EN EGYPTE, onze présumés membres d'un nouveau mouvement intégriste musulman ont été arrêtés hier et la police est à la recherche d'autres suspects entrés dans la clandestinité depuis la vague d'arrestations du mois dernier. Officiellement, 1,536 personnes ont été arrêtées mais Khaled Mohieddine, l'un des dirigeants de l'opposition, a estimé hier à Paris que la vague d'arrestations a touché 5,000 personnes. Il a ajouté que cela démontrait l'ampleur de l'opposition intérieure à la politique du président Sadate.

A TORONTO, au congrès de l'Union intersyndicale des briqueteurs et métiers connexes, le sénateur démocrate Edward Kennedy a mérité hier les vifs applaudissements des 900 délégués en accusant le président Reagan d'être antisyndical et de poursuivre des politiques économiques qui, en plus de rendre la vie dure à l'Américain moyen, menacent toute l'économie de l'Occident. Sans mentionner une seule fois qu'il se trouvait en sol canadien, le sénateur du Massachusetts a décrit l'administration Reagan d'être «un gouvernement de riches, par les riches et pour les riches».

EN URSS, scandale du pétrole: deux vice-ministres ont été sanctionnés pour gaspillage de plusieurs fonds de gestion, inutilisation de plusieurs tonnes de matériel et un déficit, au bout du compte, de plusieurs millions de tonnes de brut dans la production soviétique. Selon Industrie socialiste, l'incompétence des deux dirigeants, MM. Khalimov et Sokolov, a fait que le 10e Plan quinquennal (1976-1980) n'a pas été rempli dans le domaine du pétrole. L'accusation est grave: Sokolov a reçu un blâme et Khalimov a été congédié.

EN ESPAGNE, le directeur de la Sûreté de l'Etat Francisco Laina s'est dit hier préoccupé par la sécurité du roi Juan Carlos qui pourrait, selon lui, faire l'objet d'un attentat spectaculaire. La police madrilène est en état d'alerte maximum depuis 20 jours pour prévenir un attentat de l'organisation indépendantiste basque ETA. Par ailleurs, les parlementaires entament aujourd'hui un débat sur le projet de l'Espagne d'adhérer à l'OTAN. Les partis de gauche réclament un référendum sur la question.

EN PRÉVISION d'une guerre en Amérique centrale ou dans les Caraïbes, plus de 240 médecins ont entrepris des cours à l'hôpital américain de Miami sur les procédures médicales de champs de bataille. Ce programme a été lancé après que l'Office de comptabilité générale du gouvernement américain eut averti le congrès que le Pentagone serait à court de médecins spécialisés en cas de guerre. La plupart des médecins à l'entraînement sont d'origine cubaine et les instructeurs sont des vétérans de la guerre du Vietnam.

L'IRAN a officiellenent proclamé hier l'élection d'Ali Khamenei, dignitaire chiite de 42 ans, comme 3e président de la République islamique. Avec 95 p. cent des 17 millions de suffrages exprimés (l'âge du vote avait été abaissé à 15 ans), il dépasse le score de ses prédécesseurs Bani-Sadr, destitué en juin, et Radjaï, assassiné le 30 août. Plus que jamais, le pouvoir est désormais concentré aux mains des intégristes qui continuent de procéder aux exécutions des opposants. Les attentats contre les personnalités du régime ont par contre diminué ces derniers jours.

Le Plan Sharon ou l'annexion déguisée de la Cisjordanie

d'après AFP, Reuter

■ L'occupation israélienne de la Cisjordanie et de la Bande de Gaza va changer de «costume»: les officiers de l'armée israélienne qui «coiffent» l'administration civile (écomomie, services sociaux, santé...), seront remplacés d'ici deux mois par des Israéliens en civils, d'après un plan adopté dimanche à l'unanimité par le gouvernement israélien.

Mais en réalité, selon les observateurs, il ne s'agit pas seulement d'un simple changement de «façade». Le «Plan Sharon», du nom du ministre de la Défense Ariel Sharon qui l'a présenté, est, de l'avis des experts diplomatiques, une «annexion en douceur» et un premier pas pour imposer aux Palestiniens des territoires occupés militairement depuis quatorze ans le régime d'«autonomie administrative» dont ils ne veulent pas.

La Cisjordanie et la Bande de Gaza ont, d'après les conventions de Genève, le statut de «Territoires occupés pendant une guerre». Le terme «occupation» blessant les sentiments israéliens, les autorités et les «amis», déclarés d'Israël préfèrent parler de territoires «administrés».

Concrètement, l'armée israélienne restera bien entendu en Cisjordanie-Gaza. Certes, la réforme est «formelle» et les dirigeants israéliens ne cachent pas qu'ils n'ont pas d'autre prétention que de créer un état d'esprit.

La communauté internationale mettra peut-être des objections à la venue de civils israéliens qui, en elle-même, peut modifier en droit international le statut de ces «territoires occupés». Quoi qu'il en soit, les observateurs donnent peu de chances de réussite à cette «opération-séduction». Les Palestiniens, eux, ne se sont pas mépris sur la singulière coïncidence par laquelle l'organisation sioniste mondiale a annoncé dimanche son projet de peupler la Cisjordanie en y installant 120,000 Israéliens d'ici quatre ans et plus d'un million d'ici 30 ans.

23 personnalités de Cisjordanie représentant les différentes couches de la population ont affirmé leur opposition au projet dans des déclarations faites à «Al Bayader Al-Siasi», le seul magazine palestinien des territoires occupés, le maire de Naplouse, M. Bassam Chakaa, accuse les autorités militaires israéliennes de «vouloir imposer l'autonomie fantoche sur le peuple palestinien».

Quant à M. Kamal Hassan Ali, ministre égyptien des Affaires étrangères, il a déclaré que le projet israélien pourrait compromettre les chances de règlement du conflit du Proche-Orient.

Les AWACS bougent et les MX piétinent

d'après AP, UPI, AFP et Reuter

■ L'administration Reagan s'activait hier à rallier le soutien de représentants de six gouvernements précédents pour surmonter l'opposition du Congrès au projet de vente de cinq avions radars Awacs à l'Arabie Saoudite tandis que de sérieux obstacles se dessinaient sur la voie de son plan stratégique de $200 milliards.

D'anciens responsables comme Henry Kissinger, Harold Brown, Zbigniew Brzezinski, Walt Rostow et une dizaine d'autres, sortant d'un déjeuner à la Maison-Blanche, affirmaient que «la vente des Awacs et des autres armements de défense aérienne à l'Arabie Saoudite contribuerait de façon substantielle aux intérêts des Etats-Unis dans une région vitale du monde».

Mais au même moment, le général David Jones, chef d'état-major interarmes, témoignant tour à tour devant la Commission sénatoriale des forces armées et la Commission des affectations budgétaires de la Chambre, exprimait son désaccord avec la décision du président Reagan de baser 100 missiles stratégiques MX dans des abris souterrains fixes, ce qui, selon lui, les rend vulnérables. Le sénateur Robert Byrd, chef de la minorité démocrate, demandait entre-temps au Congrès de rejeter le plan stratégique de Reagan.

La Commission sénatoriale des Affaires étrangères a repoussé hier au 14 octobre au plus tôt le vote préliminaire sur le projet de vente des Awacs et le sénateur Howard Baker, leader de la majorité républicaine, a indiqué qu'il n'avait pas perdu tout espoir de faire approuver le projet d'ici là, «même si pour le moment nous n'avons pas le nombre de voix nécessaire».

La situation est par ailleurs tendue en Arabie Saoudite même, où, selon Radio-Téhéran, un million de pèlerins musulmans ont défilé hier à La Mecque en scandant des slogans hostiles aux Etats-Unis et à Israël. La semaine dernière, six soldats saoudiens et quatre pèlerins iraniens avaient été blessés lors d'échauffourées à Médine.

Les autorités saoudiennes ont mobilisé plus de 20,000 policiers à La Mecque pour aider la Garde nationale à maintenir l'ordre public dans les lieux saints durant la période du pèlerinage annuel et le gouverneur régional, le prince Majid, a déclaré que le royaume «prendra les mesures les plus sévères contre ceux qui mêlent religion et politique».

La stabilité du régime saoudien est l'une des préoccupations des adversaires du projet de vente des Awacs au sein du Congrès américain et l'administration Reagan s'est engagée publiquement à soutenir la famille royale contre toute menace de déstabilisation venant de l'extérieur ou de l'intérieur.

GUATEMALA

Les Jésuites accusent

■ Dans un communiqué remis hier à LA PRESSE, la Compagnie de Jésus d'Amérique centrale rejette comme «invalides» les propos du père Luis Pellecer accusant, lors d'une brève apparition télévisée après 113 jours de disparition, les ordres religieux de soutenir la subversion au Guatemala et accuse les responsables de son enlèvement et de sa détention d'avoir monté cette affaire pour justifier «une persécution plus grave encore» contre l'Eglise d'Amérique centrale.

Le père Pellecer, jésuite, avait été enlevé par des inconnus armés le 9 juin dernier à Ciudad Guatemala. Selon des témoins cités par la Compagnie de Jésus, il fut sauvagement battu au point de perdre conscience. En plus de nier sa détention, les Services de sécurité guatémaltèques avaient même approché les jésuites pour avoir des nouvelles du père Pellecer, qui fut donc porté comme mort.

Le 30 septembre toutefois, il reparut tout à coup, sous la garde d'officiers guatémaltèques et, en présence de quelques diplomates, journalistes et ecclésiatiques, il fit, par l'entremise d'un circuit fermé de télévision, une brève «confession», affirmant notamment avoir appartenu à l'Armée de guérilla des pauvres et renonçant à la Compagnie de Jésus «parce qu'elle collabore directement avec les mouvements subversifs au Nicaragua, au Salvador et au Guatemala». Il déclara avoir organisé son propre enlèvement pour quitter la guérilla et qu'il avait passé les 113 jours sous la garde des Services de sécurité. Il a d'ailleurs disparu à nouveau depuis.

La Conférence épiscopale du Guatemala a protesté contre ce «stratagème» du gouvernement dans un message lu dans toutes les églises du pays dimanche et la Compagnie de Jésus d'Amérique centrale, dans son communiqué, se dit inquiète du sort du père Pellecer après le «lavage de cerveau» et la «manipulation» dont il a été l'objet. Elle dénonce de façon particulière «la tentative de présenter comme de la subversion ce qui n'est que fidélité à l'Evangile et à l'option préférentielle pour les pauvres».

Maze: Londres céderait

d'après AFP

■ Le secrétaire britannique à l'Irlande du Nord, M. James Prior, devrait annoncer aujourd'hui les modifications qu'il entend apporter au régime pénitentiaire en Ulster à la suite de l'arrêt de la grève de la faim des prisonniers républicains.

Les grévistes de la faim réclamaient cinq changements: le droit de porter leurs propres vêtements, de s'associer librement entre eux, de recevoir plus de visites et de courrier, de ne pas travailler et de bénéficier de remises de peine. De source informée à Belfast on estimait hier soir que seuls les deux derniers points posent toujours un problème.

La guerre du tabac plonge Solidarité dans l'embarras

d'après AFP, Reuter, UPI, PA

■ Alors que le maintien par le gouvernement polonais de la hausse de cent pour cent sur les cigarettes était considérée par de nombreux délégués au congrès de Gdansk comme un «coup bas» contre «Solidarité», des telex ont afflué, hier, à Gdansk de tous les coins de Pologne, faisant état d'une grande nervosité dans les entreprises du pays. Toutefois aucune action précise n'a été décidée contre cette mesure.

Les autorités se défendent en faisant valoir que les représentants du syndicat aux pourparlers sur la réforme des prix, M. Bogdan Lis et Jan Rulewski, s'étaient désintéressés de la question des cigarettes et des alcools, estimant qu'il ne s'agissait pas de produits de première nécessité.

En fait, la direction de «Solidarité» semble avoir été prise de court par la réaction de la base, et le président Lech Walesa, qu'un conflit personnel oppose à M. Rulewski, s'est empressé, dimanche, d'envoyer un télégramme de protestation au général Jaruzelski. Il était d'ailleurs d'autant plus urgent de réagir que les syndicats de branches (ex-officiels) avaient entre-temps fait connaître au gouvernement leur mécontentement à ce sujet, ce qui était de nature à leur redonner une certaine popularité auprès du public.

Le conseil des ministres a pris l'affaire suffisamment au sérieux pour dépêcher auprès des congressistes deux responsables gouvernementaux, qui se sont fait copieusement chahuter par les délégués de «Solidarité».

Après l'intervention, dimanche soir, de Lech Walesa qui avait sommé le ministre des Finances, M. Marian Krzak, présent dans la salle, de suspendre la hausse, les travailleurs attendaient du congrès une décision concrète dans cette affaire.

Plusieurs délégués ont fait, hier soir, des exposés sur la tension qu'a provoquée en divers endroits du pays la mesure de hausse, notamment en Silésie et dans la région de Szczecin, au nord-ouest du pays. À Gdansk même, les ouvriers des chantiers Lénine se sont déclarés prêts à accepter toute consigne du congrès pour s'opposer à la hausse. Les protestations, fait-on remarquer, pourrait censurer la manière dont le gouvernement a pris sa décision, sans consulter au préalable le syndicat, que sur l'augmentation des prix en tant que telle.

La hausse massive des cigarettes a provoqué de longues files devant les magasins, en Pologne. téléphoto PA

Une bien fâcheuse méprise

Une bien fâcheuse méprise nous a fait loger au royaume des personnes défuntes, Mme Germaine Bernier, dans un texte portant sur les 30 ans du Cercle des femmes journalistes dont elle fut l'une des fondatrices.

Ce passage du texte publié hier, dans LA PRESSE, aurait dû se lire ainsi.

«L'idée de la formation d'un cercle de femmes journalistes est venue un jour à deux femmes qui ont laissé leur nom dans les annales professionnelles montréalaises: Germaine Bernier, qui, pendant 30 ans, a travaillé quotidiennement, plus particulièrement au Devoir, et qui est toujours resté fidèle à ses deux grandes passions: l'enseignement et le journalisme; l'autre, Laure Hurteau, une Belge devenue Canadienne par le coeur et qui, pendant 38 ans, travaille au quotidien LA PRESSE».

Rappelons que Mme Bernier a été la première à remporter le prestigieux prix de journalisme Olivar-Asselin.

Mirabel: baisse de l'affluence pour l'année 80

MIRABEL (PC) — Selon un rapport de Statistiques Canada dont a obtenu copie lundi le poste CJLA, de Lachute, l'aéroport international de Mirabel se situe au neuvième rang au pays pour la fréquentation. Même ceux d'Uplands, à Ottawa, et de Halifax le précèdent à ce chapitre.

Seulement 1,454,000 personnes ont utilisé l'aéroport en 1980, une baisse de huit pour cent par rapport à 1979, et Statistiques Canada prévoit une baisse encore plus substantielle cette année.

Les aéroports les plus fréquentés au Canada sont dans l'ordre ceux de Toronto, Vancouver, Dorval, Calgary et Edmonton, révèle le rapport.

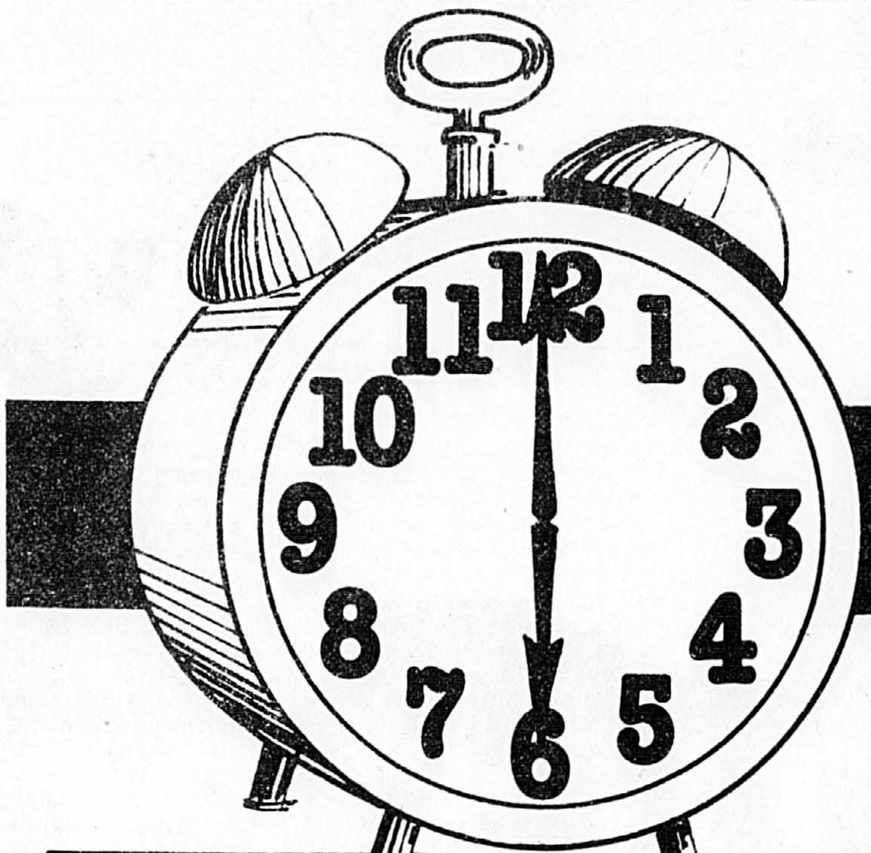

Un porteur de **la presse** ça se

LÈVE TÔT!

Marc Nadeau	Montréal	Stephane Desjardins	Montréal
Stéphane D'Alcantara	Montréal	Sylvain Mayeux	Montréal
Stéphane Mathieu	Montréal	Gaétan Deslauriers	Montréal
Nicolas Lakoff	Montréal	Stéphane Bertrand	Montréal-Nord
Sonia D'Alcantara	Montréal	Robert Morin	Montréal
Richard Ferland	Montréal-Nord	André Deschênes	Montréal
Claude Dion	Montréal	Luc Desjardins	Verdun
Félice Rossini	Montréal	Phat Ly	Montréal
Dat Hy	Montréal	Denis Chabot	Montréal
Claude Gagnon	Verdun	John Guerrera	Montréal

Regarde la liste ci-contre: si ton nom et ta municipalité y figurent, appelle, entre 6h00 et 6h30 le matin, au numéro ci-dessous indiqué pour t'identifier et gagne

UN STYLO PERSONNALISÉ

Ce n'est pas tout!

A chaque jour, LA PRESSE fera tirer un RADIO-RÉVEIL parmi les porteurs qui auront appelé, au bon moment, au numéro:

285.7301

(les appels à frais virés seront acceptés)

Pour un décor ravissant!

Bas prix et rabais invitants chez Simpsons

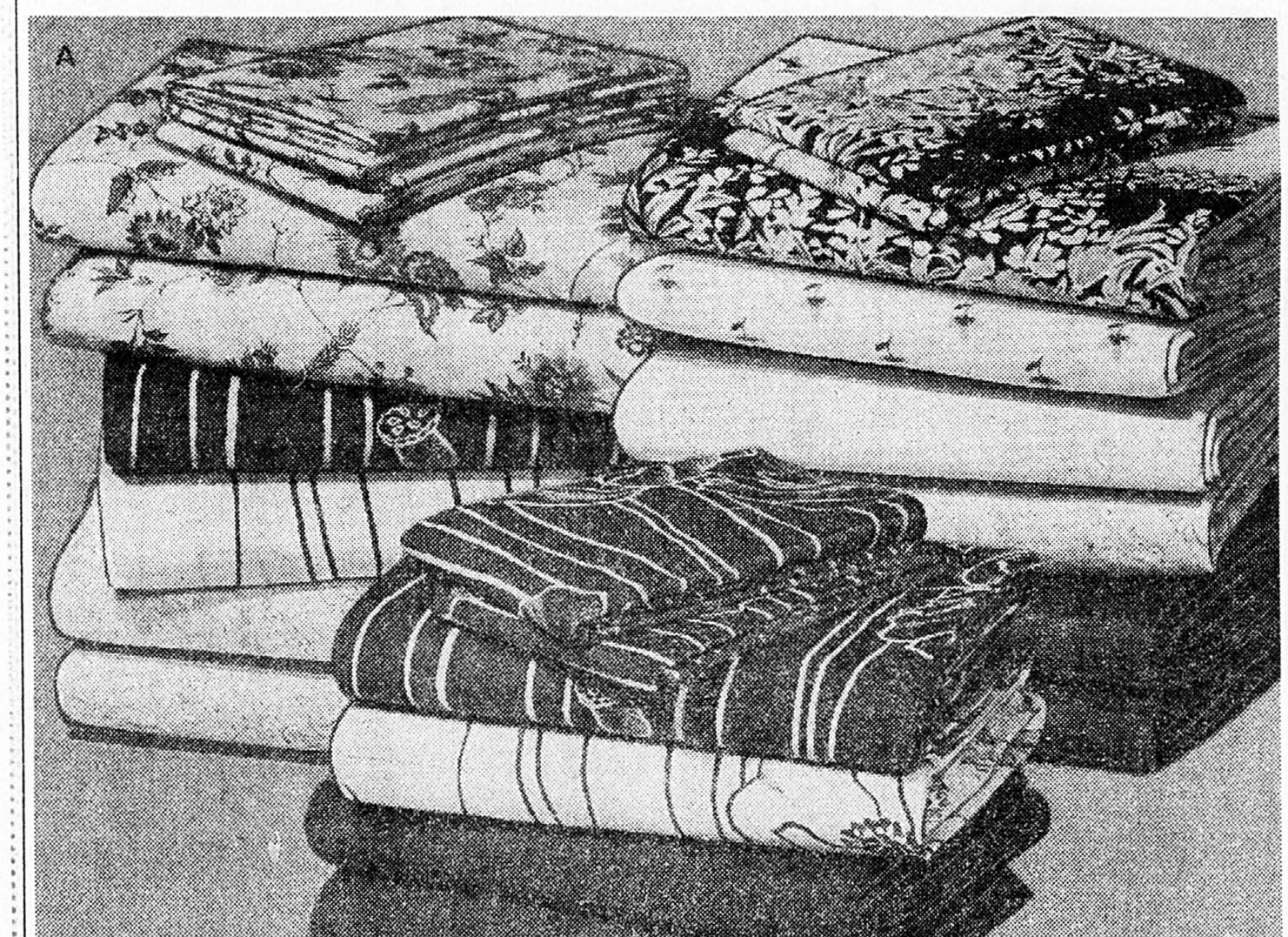

Rabais 50%

Ens. draps percale «Lady Pepperell»

Pour enjoliver la chambre à coucher... ens. de draps en frais tissu 50% coton peigné / 50% polyester sans repassage. Grand choix de motifs floraux ou géométriques en bleu, jaune, rose pâle ou brun. L'ensemble comprend: 1 drap housse, 1 drap plat et 2 taies d'oreillers (1 taie pour ens. jumeau). Commandes acceptées selon format seulement.

	Prix ord. Simpsons	
A. Jumeau	47.98	23.99
A1. Double	65.98	32.99
A2. Queen	89.98	44.99

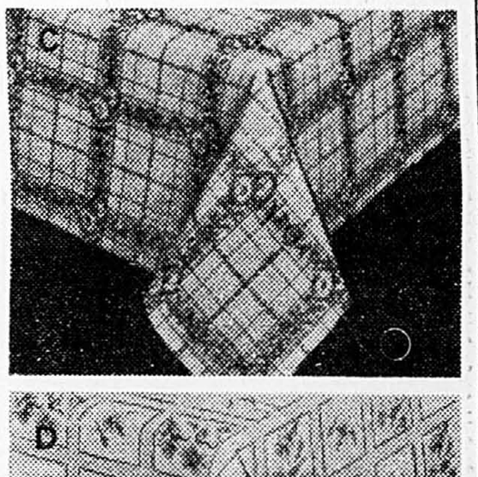

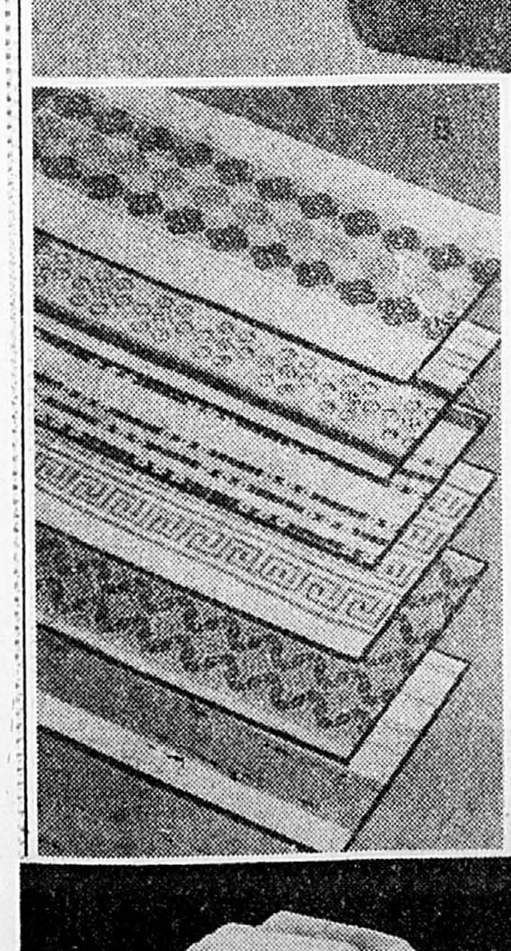

prix intéressants!

Linges à vaisselle

Jolis linges à vaisselle en toile/coton. Motif multicolore sur fond beige. Commandes acceptées selon format seulement.

		Prix Simpsons
B.	45 x 75 cm (18'' x 29'')	1.69 ou 2/$3
B1.	50 x 76 cm (20'' x 30'')	2.29 ou 2/$4
B2.	50 x 76 cm (20'' x 30'')	2.49 ou 2/4.50
B3.	50 x 81 cm (20'' x 32'')	2.79 ou 2/$5

Bas prix!

Serviettes de bain «Martex» imparfaites

Prix Simpsons **7.99** ch.

C. Serviettes de bain «Diplomat» imparfaites de 1ère qualité. Tissu éponge 100% coton absorbant avec bordures indéformables, extrémités cousues. De légères imperfections n'en affecteront ni l'apparence, ni la durabilité. Rose pâle, rouille, vert clair, beige, bleu clair ou brun. Env. 61 x 117 cm (24'' x 46''). Veuillez indiquer un second choix de couleur.

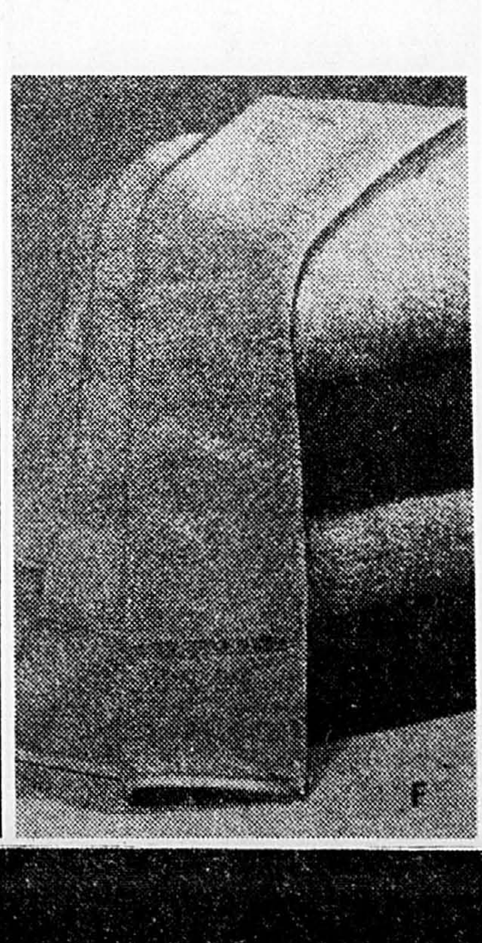

Prix spéciaux!

Nappes en vinyle

	Prix Simpsons
132 x 178 cm (52'' x 70'')	9.99
132 x 228 cm (52'' x 90'')	11.99

Ajoutez de la couleur à vos tables avec ces nappes en vinyle, envers flanellette.

C. «Country Square» sur fond beige.
D. «Boutique» sur fond blanc
E. «Stratford» sur fond beige

Toutes les dimensions sont approximatives.

Rayon 351, au quatrième, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez, écrivez... ou composez **842-7221** jour et nuit

Simpsons MD

FESTIVAL québécois

Pourquoi chercher ailleurs quand on trouve tout chez nous...

Le festival québécois...

un événement exceptionnel qui vous permettra de réaliser qu'au Québec nous avons des artistes remarquables mais aussi des néo-québécois venus de pays lointains pour nous apporter leurs connaissances et leurs talents.

la première semaine sera consacrée principalement aux artisans québécois groupés au quatrième étage, centre-ville. La seconde semaine vous permettra d'assister à diverses démonstrations québécoises ou néo-québécoises, artisanales ou culinaires. Un rendez-vous pour tous! Et ne cherchez pas ailleurs alors que notre pays est si plein de talents.

Dates et heures des démonstrations du 7 au 10 octobre:

Au quatrième, centre-ville seulement.

Mercredi 7 octobre de 10h à 16h.

Jeudi et vendredi 8 et 9 octobre de 10h à 20h.

Samedi 10 octobre de 10h à 16h.

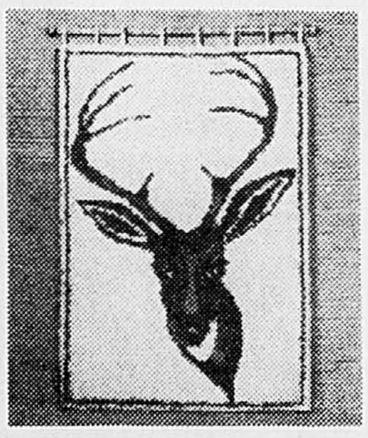

Crocheter des tapis
avec «Aronelle Textiles Ltd.»

Janine Dupuis représentante et artiste de cette manufacture vous montrera comment réaliser des tapis qui, selon leur dimension, orneront un coin de pièce ou un pan de mur.

La tapisserie
avec «Belding Corticelli»

Cet art ancien par lequel jadis, Pénélope traduisait son amour à Ulysse, est devenu de nos jours un passe-temps favori pour les heures de loisirs. Venez regarder l'aiguille de Lucie JangoTchian se faufiler avec adresse à travers le treillis du canevas.

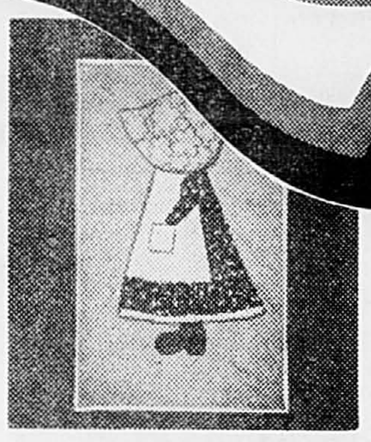

Le matelassé
avec «A. Bruneau Ltd.»

Saviez-vous que l'on peut, avec de l'imagination, créer des tableaux en tissus matelassés aux tons unis ou imprimés, représentant des personnages ou des natures mortes. C'est ce que Francine Robichaud, artiste de la maison A. Bruneau Ltd. fera naître sous ses doigts.

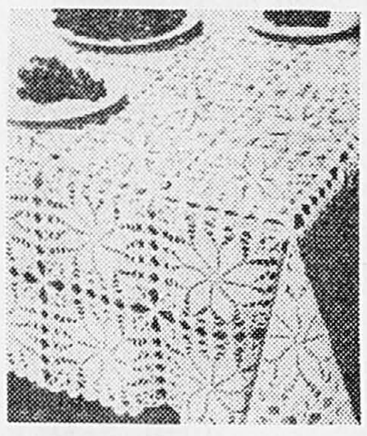

La dentelle
avec «A. Bruneau Ltd.»

Plus que jamais la dentelle redevient à la mode. Un ancien art québécois et européen qui permet aux maîtresses de maisons d'orner grandes et petites tables de nappes et napperons de toutes formes. Andrée-Anne de Sève vous donnera des conseils pour réaliser ces adorables pièces en dentelle.

Le crochet
avec «J.P. Coats Ltd.»

N'importe quelle fibre synthétique, laine ou coton vous permet de faire au crochet des costumes, des pulls personnalisés ou des dessus de coussins ou de lits de style québécois. Avec Agatha Huot, le crochet vous semblera un jeu d'enfant.

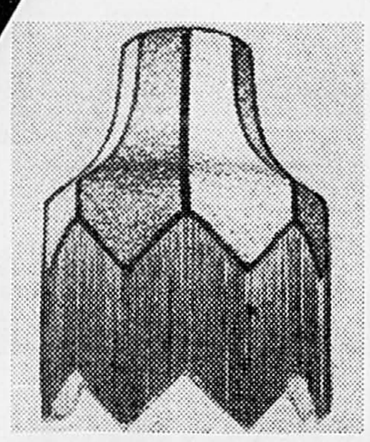

Abat-jour en papier de riz
avec «Formor Crafts Ltd.»

Voir exécuter devant soi et rapidement, un abat-jour en papier de riz est un enchantement. On recouvre une forme en fil de fer avec du papier de riz translucide et de couleur à choisir selon le décor de votre maison. Louise Maheu sera l'experte qui vous enseignera cet art.

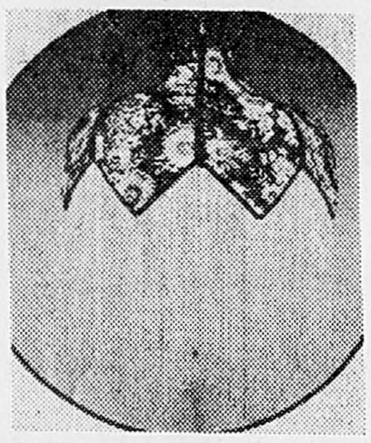

Abat-jour en tissu ou fibre
avec «Formor Crafts Ltd.»

La méthode est la même que celle utilisée pour les abat-jour en papier de riz, mais à l'aide de tissu ou de fibre, vous pourrez coordonner par exemple une lampe avec un dessus de lit ou des rideaux ce qui est souvent difficile à trouver parmi les abat-jour vendus sur le marché. Venez voir Mme Cloutier faire des abat-jour devant vous.

Petit point compté
avec «Jean McIntosh Ltd.»

Un art méticuleux qui demande patience et adresse. Mais en voyant Yvette Campbell artiste de la maison «Jean McIntosh Ltd», vous serez tentées de réaliser un petit chef d'oeuvre tout en suivant les signes indiqués.

L'entoilage
avec «Northcott Silks Ltd.»

Du suède «Amara» et du «Pelon» vous permettront d'entoiler un col de tailleur ou de manteau afin de lui conférer une tenue parfaite. Pierrette Bergeron experte en la matière vous montrera comment procéder à ce travail délicat qui demande de la patience.

Le tricot
avec «Patons and Baldwins Ltd»

Tricoter c'est pouvoir se confectionner des pulls et des cardigans originaux. Et ils sont tellement en vogue cette saison... en grosse ou fine laine, jouez avec les aiguilles de votre choix afin d'être à la mode automne/hiver 81. Rose Boucher pourra vous guider dans le choix du patron que vous désirez.

Tricots-mode
avec «Diamond Yarns Ltd»

Le style folklorique étant à la mode, profitez-en pour vous tricoter un ensemble en grosse laine que vous porterez avec vos knickers ou pantalons. N'oubliez surtout pas les gants et bonnet assortis. Suivez les conseils d'Angèle Richer, elle s'y connaît en tricots-mode.

Venez rencontrer Mme Angelina Di Bello

La couturière montréalaise réputée pour ses livres, ses cours à la télé et ses conférences répondra à vos questions en ce qui concerne la couture et l'ajustement des patrons.

Jeudi, 8 octobre — de 12h à 14h
Vendredi, 9 octobre — de 13h à 15h

Rayon 368, au quatrième, centre-ville

La broderie
avec «Symaksales Ltd.»

Sur un canevas tendu autour d'un cadre, vous pourrez jour après jour jeter des fils de couleur qui vous permettront de réaliser un tableau. Une fois encadré il sera le témoin de votre talent et de votre bon goût. Yvette Gervais vous montrera comment broder. Un rendez-vous!

Le macramé
avec «H. A. Kied Ltd»

C'est un travail à jour exécuté avec des fils tressés et noués. Une coutume québécoise qui, au cours des ans, est devenue un art véritable. De nos jours, on réalise en macramé des murales splendides à effets de bas-reliefs sculpturaux, que l'on expose dans les musées du monde entier.

Ceinture fléchée
avec Denis Trudel

La ceinture fléchée fait vraiment partie du folklore québécois. Les hommes la portaient et la portent encore sur leur manteau de fourrure ou lors de danses carrées. Réaliser une ceinture fléchée est un art comme le démontrera Marcelle Fortier.

Nous vous invitons à venir rencontrer

Soeur Berthe
qui sera chez Simpsons, au centre-ville

le vendredi 9 octobre de 12h à 14h

pour autographier ses livres de cuisine les plus nouveaux, au rez-de-chaussée

MULTI MODAL

Apprenez à bien manger.. pour contrôler votre poids,

grâce au Centre de nutrition «Multi-Modal». Des diététiciennes professionnelles vous feront découvrir des recettes Menus-minceur les jeudi et vendredi 8 et 9 octobre de 13h à 21h.

au rez-de-chaussée, centre-ville seulement

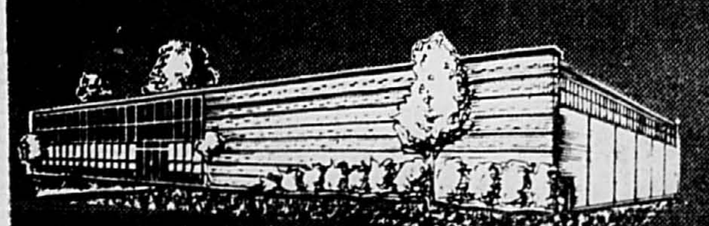

Ouverture samedi

du nouveau Centre d'aubaines Simpsons

situé au 4895 rue Hickmore, Ville St-Laurent.

Consultez le journal de vendredi pour plus de détails!

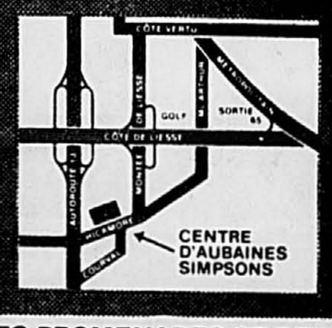

Simpsons MD

EN VILLE
977 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal, Québec H3B 3Y7
Du lundi au mercredi,
de 9h.30 à 6h. du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h.30 à 9h. du soir
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

FAIRVIEW
6790, Trans-Canadienne
Pointe-Claire, Québec H9R 1C5
Du lundi au mercredi,
de 9h.30 à 6h. du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h.30 à 9h. du soir
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

LES GALERIES D'ANJOU
7895, Les Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou, Québec H1M 1W8
Du lundi au mercredi,
de 9h.30 à 6h. du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h.30 à 9h. du soir
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

LE CARREFOUR LAVAL
3045, boul. Le Carrefour
Chomedey, Laval, Québec H7T 1C7
Du lundi au mercredi,
de 9h.30 à 6h. du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h.30 à 9h. du soir
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

LES PROMENADES ST-BRUNO
800, boulevard des Promenades
St-Bruno, Québec J3V 5J9
Du lundi au mercredi,
de 9h.30 à 6h. du soir.
Jeudi et vendredi,
de 9h.30 à 9h. du soir.
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

VENEZ EN PERSONNE.
ÉCRIVEZ OU COMPOSEZ
842-7221
(sauf indication contraire)
SERVICE TÉLÉPHONIQUE
24 HEURES PAR JOUR